Huit Pages. — Cinq Centimes

FILS SPECIAUX
AVEC LONDRES, BERLIN, MILAN
AGENCE DE LONDRES : 190, FLEET STREET, E. C.
AGENCE DE BERLIN : 59 et 60, FRIEDRICHSTRASSE

Adresse télégraphique : NALJOUR-PARIS
Téléphone : 101.95 — 102.96 — 103.11 — 126.27
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

LE JOURNAL

REDACTION-ADMINISTRATION : 100, RUE DE RICHELIEU, PARIS

F. XAU, Fondateur.

Mardi 25 Janvier 1910. — N° 6330

ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
SEINE & S.-ET-OISE	20 »	10 50	5 50
FRANCE ET COLONIES	24 »	12 »	6 »
ETRANGER	35 »	18 »	10 »

PUBLICITÉ AUX BUREAUX DU JOURNAL
et chez LAGRANGE et CERF, 8, place de la Bourse
Adresser les mandats à M. l'Administrateur

Pour entrer dans la Terre promise

Mon dernier article: « Descente aux Enfers », m'a valu une lettre fort intéressante d'un hygiéniste éminent, M. Paul Juillerat, le créateur du casier sanitaire des maisons de Paris et le chef du bureau des services d'hygiène à la préfecture de la Seine.

M. Juillerat déclare que des bouillons de culture comme ceux que j'ai montrés, l'autre jour, à Clichy, sont bien, en effet, la honte du progrès et de la civilisation; sur un point seulement il n'est pas d'accord avec moi.

J'ai eu tort, me dit-il, de rendre responsable de cet état de choses nos commissions des logements insalubres. Elles ne méritent pas ce reproche. Il ne me demande pas de leur tresser des couronnes, non ! Elles laissent encore quelque peu à désirer, assurément; mais elles sont animées de la meilleure volonté du monde et ce n'est pas toujours de leur faute si le résultat obtenu ne répond pas à leurs efforts.

« Depuis le 1er juillet 1903, ajoute M. Juillerat, 23,000 maisons ont été visitées et ont fait — à Paris — l'objet de prescriptions d'assainissement. Les foyers avérés de tuberculose, autres que les garnis, sous la surveillance de la préfecture de police, ces foyers sont méthodiquement examinés et leur amélioration obligatoire a souvent entraîné, pour leurs propriétaires, des dépenses considérables. Mais quoi ! ils sont trop ! On ne défait pas en un an ni même en dix l'œuvre de dix-huit siècles, et, faute d'un Néron purifiant la ville par le feu, on doit se contenter des moyens à notre disposition. »

M. Juillerat a raison, et, en ce qui concerne les commissions parisiennes des logements insalubres, je passe volontiers condamnation sur le blâme que je leur adressais. Elles ne sont pas tenues, évidemment, d'accomplir des miracles, et c'est un miracle seulement qui pourrait nous donner prompte et complète satisfaction. Et encore ! Je m'expliquerai tout à l'heure sur le sens de cette restriction et je fournirai par là à M. Juillerat la preuve de mon impartialité. Il ne me coûte pas de reconnaître, en attendant, l'ardeur que met son administration à traquer l'infection dans ses repaires. Les nouvelles de la tuberculose sont plutôt rassurantes. En 1908, le mal était resté stationnaire. En 1909, il a fait 40 0/0 de victimes de moins que l'année précédente.

A quoi attribuer cet heureux résultat ? A ceci — répond M. Juillerat dans son rapport au préfet de la Seine — que trente maisons, foyers de tuberculose, ont été démolies en trois ans: soit 10 en 1906, 14 en 1907 et 6 en 1908 pour faire place à des immeubles modernes. Et ces trente maisons, balayées comme des ordures qu'elles étaient, abritaient 1,774 habitants.

Reste à savoir si ces malheureux n'ont point porté ailleurs le germe de leur maladie. En province ? C'est peu probable. En 1832, on évaluait à 32,000 le nombre des personnes qui, chaque année, venaient chercher fortune à Paris. On en compte à présent, dans le même laps de temps, 300,000 ! C'est dire que Paris ne lâche pas sa proie ou que la proie ne lâche pas Paris, ce qui revient au même. La misère et la maladie changent de quartier, voilà tout. Les chiffonniers de Clichy dont on a rasé les cités (quelques-unes) sont allés se réfugier non loin de là, dans la plaine de Gennevilliers. Y sont-ils mieux logés qu'auparavant ? Non. Ils sont logés à la même enseigne.

M. Juillerat le sait bien. Aussi demande-t-il une loi permettant de faire disparaître *d'office* toutes les maisons meurtrières. L'expropriation en masse.

Est-elle possible ? Je ne m'appuierai pas, pour répondre affirmativement, sur l'exemple qu'a rapporté Brouardel dans un de ses ouvrages.

« Londres, raconte-t-il, appartient à treize propriétaires. Il suffit de leur dire: « Voici un quartier insalubre, il faut le faire disparaître », pour qu'ils s'exécutent. Non seulement on ne leur doit pas d'indemnité, mais la loi les oblige à reconstruire ce quartier d'après un modèle déterminé et à recueillir dans le nouveau quartier la moitié des habitants pauvres que renfermait l'ancien. »

C'est admirable ! Ce serait admirable, dirai-je plutôt, si ce système, rigoureusement appliqué, avait purgé Londres de tous ses foyers de misère, de maladie et d'abjection. Mais il n'en est rien, preuve que ce système, excellent en théorie, est d'une pratique malaisée.

Il n'en est pas moins vrai que, sur 1,340 maisons visitées par les soins de M. Juillerat, 52 ne peuvent être assainies que par... la démolition. Ce qui autorise le rapporteur à écrire : « Malgré une amélioration manifeste, la situation reste grave. Les maisons signalées comme des foyers actifs continuent à fournir un contingent anormal à la mortalité. »

Et la raison de ces errements est bien simple.

Le grand ennemi, l'ennemi le plus redoutable de la salubrité, c'est l'îlot, l'îlot où s'entassent, dans un petit espace, ruelles, cours, masures, etc. Et je vous prie de croire qu'il y en a encore quelques-uns dans Paris et pas mal en banlieue ! Or, ces agglomérations dangereuses à tous égards sont précisément celles qui produisent les revenus les plus élevés !

Le docteur Chevalier a cité un terrain de cinq hectares ayant appartenu à l'Assistance publique et qui, loué par elle 5,000 francs, en rapportait 22,600 au locataire principal ! Qu'avait donc fait celui-ci pour réaliser ce bénéfice ? Il avait morcelé son terrain entre des pauvres diables qui s'y étaient bâti des bicoques, et quelles bicoques !

Vous pensez bien qu'on aura de la peine à déloger, non pas les pauvres diables, mais leur exploiteur. Il sera moins facile de lui retirer la galette qu'à eux le pain de la bouche.

Et cette « belle opération » n'est pas exceptionnelle, loin de là ! M. G. d'Avenel notait l'autre jour, fort justement, que l'argent, qui rapporte seulement 4 ou 4 1/2 pour 100 au propriétaire qui a pour locataires des gens riches, rapporte 8, 10 et 12 pour 100 à beaucoup de propriétaires des pauvres ! Il y a donc pour ceux-là tout avantage à conserver leur fromage, leur fromage avancé ! D'autant qu'ils ne vivent pas dedans, eux !

J'ai visité une fois, rue de Chaillot, une de ces sentines ouvrières...; et j'en ai encore la nausée.

Quoi qu'il en soit, si une question est à l'ordre du jour, c'est bien celle-là, à telles enseignes que le projet d'un emprunt de 900 millions contracté par la Ville de Paris et que le Parlement a voté comporte 30 millions pour la lutte contre la tuberculose, soit 15 millions consacrés à la destruction des taudis et 15 millions destinés à la construction d'habitations à bon marché.

Celles-ci font présentement l'objet d'une exposition qu'on peut voir au Grand Palais des Champs-Elysées. C'est le détour que je prendrai pour en venir à la restriction annoncée.

Je mets les choses au mieux. Le miracle est accompli. A la place des taudis affreux, des cités meurtrières, s'élèvent des maisons où l'air et la lumière affluent, des maisons accessibles aux pauvres gens.

Aura-t-on pour cela bataille gagnée ? Hélas ! non.

Dans leur livre sur les habitations à bon marché, Turot et Bellamy ont dit fort bien que les ménages d'ouvriers, et les femmes surtout, auxquelles incombe l'entretien du logement, ont tout à apprendre au point de vue de l'hygiène. D'une enquête ouverte par l'Office central des œuvres de bienfaisance, il résulte que la proportion des ménages mal tenus est de 42 pour 100.

Certes, l'excuse des femmes en cause est quelquefois dans le délabrement d'un logis qui décourage leurs efforts pour le *rapproprier*, comme elles disent.

Mais aussi combien de propriétaires diront, avec raison, qu'ils hésitent à louer à des ouvriers parce que ceux-ci, d'un logement remis à neuf, auront bientôt fait un grenier, une niche, un galetas !

Turot a raison : l'éducation de ces locataires négligents est à faire, à commencer tout de suite, par le journal, la conférence, le cinématographe, tout ce qu'on voudra. Il faut les préparer à entrer dans la terre, dans la maison promise. Notre collaborateur le docteur Pascal prêchait dernièrement la croisade des mains propres. Ce n'est pas assez. Il n'y a point que les mains à considérer, il y a tout le reste, à l'avenant !

LUCIEN DESCAVES.

ÉCHOS

Le ministre des affaires étrangères et Mme Pichon ont offert hier matin un déjeuner en l'honneur de Hussein Hilmi pacha.

Ont assisté à ce déjeuner :

Naoum Pacha, ambassadeur de Turquie ; Aleko bey, M. de Piza, ministre du Brésil ; le général de Castro Cerqueira, MM. Paul Deschanel, Doumer, Etienne, Pelletan, Caillaux, Albin Rozet, Lucien Hubert, Messimy, Steeg, Charles Dupuy, d'Estournelles de Constant, Cochery, Millerand, Pallain, etc., etc.

Il suffit de considérer l'usage qui est fait de l'anisette Marie Brizard et Roger dans le monde entier pour se convaincre de l'importance que les hygiénistes attachent à cette liqueur sucrée et légèrement alcoolisée comme agent thérapeutique. Par ce temps de grippe, il est difficile de trouver un tonique aussi agréable, assurant, en même temps, le bon fonctionnement des voies digestives.

Les regards du monde entier sont tournés vers l'Angleterre. C'est le moment de lire l'ouvrage pittoresque et documenté et d'une saisissante actualité de Raymond Recouly, publié par Fasquelle, *En Angleterre*.

Le doyen des électeurs.

Il semble bien que ce titre revienne au citoyen Constant Gillot, de Saint-Quentin. Voici soixante-dix années qu'il se rend périodiquement et consciencieusement aux urnes.

Le cas est d'autant plus intéressant qu'en 1840, date où M. Gillot a commencé sa carrière, le suffrage n'était pas universel : il fallait payer le *cens* électoral. Ce citoyen a quatre-vingt-quinze ans.

Par suite de la hausse des perles et des diamants, le « Diamond Office », 53, bd Haussmann, a pris l'initiative d'augmenter ses prix d'achat pour les bijoux. C'est le secret de sa grande vogue. (Tél. 263-53.)

Les beaux bijoux et les reconnaissances des Monts-de-Piété Paris et Londres sont achetés très chers par le Comptoir Universel, 11, rue du Havre. Bijoux d'occasion. Perles reconstituées aussi belles que les vraies.

A en juger par le nombre des élégantes qui se pressent en ce moment dans les salons de Wolff et Laffont, 96, rue Lafayette, on peut dire que leur costume réclame à 150 francs obtient un véritable succès. Ils sont en effet, les seuls à pouvoir donner à ces conditions exceptionnelles de bon marché une jaquette doublée soie richement garnie et deux jupes, l'une longue, l'autre trotteuse. Envoi du catalogue sur demande.

Ne vendez pas vos bijoux, perles et pierres fines, ainsi que vos reconnaissances de bijoux, sans les montrer au Comptoir International, 44, Chaussée-d'Antin, 2e étage, qui paie le plus cher de Paris. (Téléph. 269-67.)

La Vague rouge, c'est la menaçante vague syndicale et antimilitariste. Seul, J.-H. Rosny aîné pouvait écrire ce livre saisissant; seul, parmi les romanciers, *il connaît à fond le peuple révolutionnaire*. (Librairie Plon.)

Une décoration bien placée. Augustin, le distingué fleuriste du boulevard Saint-Germain, vient de recevoir le Mérite agricole. Augustin est un artiste qui, depuis vingt ans, n'a cessé de charmer le public par ses remarquables expositions.

Avant que le mois de janvier ne se termine, la maison de fourrures bien connue, Schweiger et Sabouret rappelle à sa clientèle que, jusqu'au 31 courant, elle trouvera dans ses salons tout un choix de ravissants vêtements, manchons ou étoles, à des prix tellement avantageux qu'ils en sont presque déconcertants.

LE REVOLVER
de Colette Laborie

UN VERDICT D'ACQUITTEMENT

Le jury parisien vient de statuer sur le cas de Mme Colette Laborie qui, dans la soirée du 26 juin dernier, tira, rue Viète, deux coups de revolver sur M. Schwæblé, son ex-amant.

L'absence à la barre de la victime, qui, au lieu de venir apporter ses explications personnelles, avait cru préférable de déléguer en son lieu et place un avocat, assisté d'un avoué, avec mission de se porter partie civile, et l'audience elle-même, avec ses édifiants débats, furent les principaux motifs qui déterminèrent M. l'avocat général Trouard-Riolle à abandonner l'accusation de tentative d'assassinat avec préméditation relevée contre Mme Laborie et à donner ainsi la main à son défenseur pour demander un verdict d'acquittement.

Mme COLETTE LABORIE
(Instantané d'audience)

Mme Laborie, l'accusée, au minois parisien, bien que caché par une voilette des plus ramagées, est grande, d'une taille svelte, vêtue d'un impeccable costume tailleur en drap noir, et coiffée d'une coquette toque de velours. Elle répond d'un ton très calme à l'interrogatoire que va lui faire subir M. le président Planteau.

Mais est-ce bien un interrogatoire ?... M. le conseiller Planteau — le plus impartial peut-être de nos présidents d'assises — va pour ainsi dire au-devant de la nouvelle loi dont le Parlement est actuellement saisi.

Sans laisser toutefois à l'avocat général la direction des débats, il avertit loyalement l'accusée qu'au lieu de procéder à un interrogatoire en règle, sa tâche consistera simplement à lui poser quelques questions, tant dans l'intérêt du ministère public que dans son propre intérêt.

Après lui avoir rappelé en quelques mots son mariage, célébré en 1894 avec M. Sevestre, la naissance de ses quatre enfants, dont le tribunal lui confia la garde à la suite de son divorce, qui fut prononcé en sa faveur, et les premières étapes de sa nouvelle vie, alors qu'elle était dénuée de toutes ressources, et qu'elle se vit dans la pénible nécessité de travailler pour faire vivre sa famille, M. le président Planteau arrive rapidement à sa liaison avec M. Schwæblé, homme de lettres.

Le président. — Dans quelles circonstances avez-vous connu M. Schwæblé ? Veuillez le dire à MM. les jurés, car ce sont eux qui vont vous juger.

Très maîtresse d'elle-même, Mme Laborie donne les explications demandées :

— J'ai connu M. Schwæblé au mois de mai 1907. Je n'habitais pas encore 77, avenue de Villiers. Au bout de six semaines de relations intimes, je dus le quitter. Ma rupture avait été provoquée à la suite de propositions abominables qu'il me fit et de ses confidences, qui étaient telles que je crus devoir me séparer de lui.

Le président. — Quelles propositions ? Vous êtes, madame, assez intelligente pour les indiquer tout en vous exprimant dans un langage convenable.

Mme Laborie. — Il m'est difficile, monsieur le président, de répondre à votre question. Ce que je puis vous dire, c'est que M. Schwæblé avait des habitudes et des aptitudes très immorales... Il était éthéromane, et, à un tel degré, qu'il avait cherché à me faire partager sa passion.

Le président. — Et ses confidences ?

Mme Laborie. — Ne s'est-il pas accusé d'avoir empoisonné sa femme... car il avait été marié. Il me l'a même écrit. Ses lettres sont là, dans le dossier !

Cette première rupture fut suivie d'une réconciliation qui se produisit au mois d'avril 1908.

— Mais elle fut de courte durée, s'empresse d'ajouter Mme Laborie. Il m'avait fait supplier de le revoir ; j'eus pitié de lui et je consentis.

Le président. — Vous l'avez revu en maîtresse ?

Mme Laborie. — Oui... mais pendant dix à douze jours seulement.

Le président. — Qui a provoqué cette seconde rupture ?

Mme Laborie. — C'est encore moi. Son attitude à mon égard était devenue infernale. A chaque instant, il me faisait des scènes de violence, cassant tout dans mon appartement, et ne me cachant point son intention de me tuer.

Bref, cette brouille, définitive cette fois, détermina M. Schwæblé à engager contre son ancienne amie une campagne éhontée de chantage et de diffamation.

A la suite de ces articles et de lettres conçues en termes ignobles qui étaient adressées par lui à toutes les relations de son ancienne maîtresse, voire même au directeur du collège où se trouvait le fils de Mme Laborie, celle-ci résolut d'en finir. A cet effet — c'était le 26 juin dernier — elle le pria de venir la voir chez elle, 77, avenue de Villiers, à neuf heures du soir.

— Schwæblé, dit-elle, fut exact au rendez-vous. Mais, au dernier moment, pour éviter tout scandale, car je le savais très violent, je chargeai mon amie, Mme David, de le recevoir et de le prier d'aller m'attendre dans l'avenue, à la station de voitures, en face chez moi. Quelques instants après, ayant eu soin, au préalable, de changer de robe et de me munir d'un petit revolver, que j'avais acheté cinq ou six jours auparavant, j'allai le retrouver.

Notre entrevue fut des plus orageuses. Et comme je le suppliais de ne plus continuer à mon égard ses diffamations... ses ordures, il me déclara que le scandale continuerait de plus belle, et qu'il serait tel que mon ami, M. Wauthier, se verrait dans l'obligation de me quitter. Puis il ajouta que si je ne consentais pas à redevenir sa maîtresse, il répandrait partout une photographie maquillée, sur laquelle j'étais représentée dans une pose obscène. C'était du chantage, car cette photographie n'existe pas. En présence d'une pareille attitude, je pris mon revolver et tirai sur lui deux balles.

(*La suite en 2e page.*)

Carnet d'un Sauvage

Je ne suis pas suspect de tendresse pour l'administration, et l'on me reproche plutôt d'être souvent assez dur pour elle.

Je trouve pourtant un peu exagérés les gens qui voudraient la rendre responsable des inondations. Rien, d'ailleurs, n'est plus français. L'habitude que nous avons, et que les gouvernements entretiennent avec soin de regarder l'Etat comme notre Providence terrestre, produit cet effet tout naturel, que nous lui attribuons les maux autant que les biens, alors que, les trois quarts du temps, il est aussi étranger aux uns qu'aux autres.

Chez nous, de même que, lorsque quelqu'un a besoin de quoi que ce soit, on lui dit : « Adressez-vous au gouvernement », de même, lorsqu'il pleut, qu'il grêle, ou que nous sommes trompés par nos maîtresses, nous crions que c'est la faute au gouvernement. Et cela du haut en bas de l'échelle: Les élections sont favorables ou défavorables, selon que la saison a favorisé ou compromis les récoltes ; et même les esprits les plus cultivés, lorsqu'il leur arrive quelque chose de désagréable, ressentent je ne sais quelle amertume contre le régime sous lequel cela s'est passé.

Si la République se maintient aussi solidement, ce serait une erreur de croire qu'elle en est redevable à ses hommes d'Etat. Cela tient tout simplement à ce que les bestiaux ne se portent pas mal. Une bonne épidémie, à laquelle personne ne pourrait mais, n'en jetterait pas moins tout cul pardessus tête.

Les ours du Jardin des Plantes, qui seraient pourtant mieux venus que nous à se plaindre, nous donnent l'exemple de la résignation. Nous n'en avons pas entendu un seul faire cette réflexion qu'on aurait bien pu s'arranger pour les empêcher d'avoir les pieds trempés. Nous, nous *engueulons* (pardonnez-moi le mot) l'administration, sous prétexte qu'elle aurait dû prévoir tout ça.

— On prévoit bien les comètes ! hurlait un indigné.

Quand même on aurait pu le prévoir, il resterait encore à savoir si on aurait pu l'empêcher.

Henry Maret.

UN CUIRASSÉ ÉCHOUÉ

BIZERTE, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Ce matin, vers huit heures, alors que la bourrasque qui souffle depuis trois jours paraissait se calmer, le croiseur cuirassé *Ernest-Renan*, de la division du contre-amiral Pivet, revenant de l'Adriatique, et ancré en face de l'amirauté, s'est échoué au moment où il se disposait à se rendre à Sidi-Abdallah pour passer au bassin. Il s'est mis au plein sur les hauts fonds de la rive droite de Zarzouna, à moins de 600 mètres des derniers enrochements terminant la ligne des quais.

Il est typique de constater que l'échouement eut lieu à marée haute, ce qui laisse peu d'espoir de voir faciliter le renflouement à la première marée montante.

L'*Ernest-Renan* s'est enlizé dans la vase d'abord par l'avant, puis une forte brise l'a enlizé par l'arrière. La situation actuelle du navire est exactement nord-sud.

La direction du port a envoyé des allèges qui se sont rangées à tribord de l'*Ernest-Renan*, pour procéder au débarquement du matériel, les efforts combinés des remorqueurs n'ayant pas réussi à sortir le navire de sa situation.

On s'expliquera facilement la difficulté que présente le déhalage du croiseur *Ernest-Renan* quand on saura que son échouage s'est produit dans une zone où les fonds passent subitement de 9 m. 60, 9 m. 70 et 9 m. 80 à 4 m. 80. Il est actuellement dressé sur des sables et vases qui rendraient les opérations plus faciles s'il s'était échoué franchement par l'arrière. Mais, immobilisé parallèlement à la côte, il ne peut faire usage de ses propres moyens pour se désécho uer, même au cas d'allégement improbable.

La responsabilité du commandant de l'*Ernest-Renan*, si tant est que celle-ci soit ou doive être mise en jeu, se trouvera atténuée singulièrement par ce fait que le capitaine de vaisseau Campion a quitté mercredi son commandement. Son remplaçant, M. de Kergrohen de Kermadio, n'est entré en fonctions que depuis quatre jours et c'est la première fois qu'il avait à manœuvrer un navire qu'il ne connaissait pas.

Il est à remarquer que le fait de l'installation des services de la direction du port à l'arsenal de Sidi-Abdallah complique comme à plaisir les opérations du renflouement de l'*Ernest-Renan*. Les remorqueurs *Cyclone*, *Vulcain*, *Ishéul*, *Marabout*, dont on doit utiliser les services, doivent, préalablement à toute intervention efficace et utile, effectuer un premier trajet de 11 kilomètres. Ils devront renouveler ce va-et-vient autant de fois qu'il y aura lieu, pour eux, de se rendre à Sidi-Abdallah pour en ramener allèges, gabarres ou amares.

Les effets de cette décentralisation baroque se manifestent aujourd'hui pour la première fois, mais de manière tangible.

L'*Ernest-Renan* a 825 hommes d'équipage, dont 30 officiers. C'est un croiseur cuirassé de 13,000 tonnes lancé en 1906. Son vitesse aux essais a dépassé 24 nœuds. Son armement comprend 4 canons de 194 millim., 12 de 167 millim., 16 de 65 millim. et deux tubes lance-torpilles sous-marins.

Le croiseur *Jules-Ferry*, également de la division Pivet, a reçu l'ordre de changer son mouillage. Il s'est donc embossé en face de la baie de Sebra, sur un corps-mort, rapproché autant que les circonstances le permettent de l'*Ernest-Renan*.

Il est à présumer que le *Jules-Ferry* va tenter de déhaler l'*Ernest-Renan*, dont la situation n'a pas changé un seul instant.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Aux Antilles

NEW-YORK, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Des câblogrammes, reçus de Saint-Vincent et de la Martinique, annoncent que de légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans ces deux îles ; mais les dégâts sont insignifiants.

Des chocs très faibles se sont produits dans quelques îles du groupe des petites Antilles.

Les Sismographes russes

SAINT-PETERSBOURG, 24 janvier. — Les sismographes russes avaient enregistré, samedi, des tremblements de terre aussi violents que celui de Messine, et dont le centre était à 2,500 kilomètres de Saint-Pétersbourg ; d'autres secousses de moindre violence ont été enregistrées hier dont le centre était à 9,000 kilomètres de Saint-Pétersbourg.

L'Inondation croît avec rapidité

LA SEINE MONTE ENCORE DE DEUX CENTIMÈTRES PAR HEURE

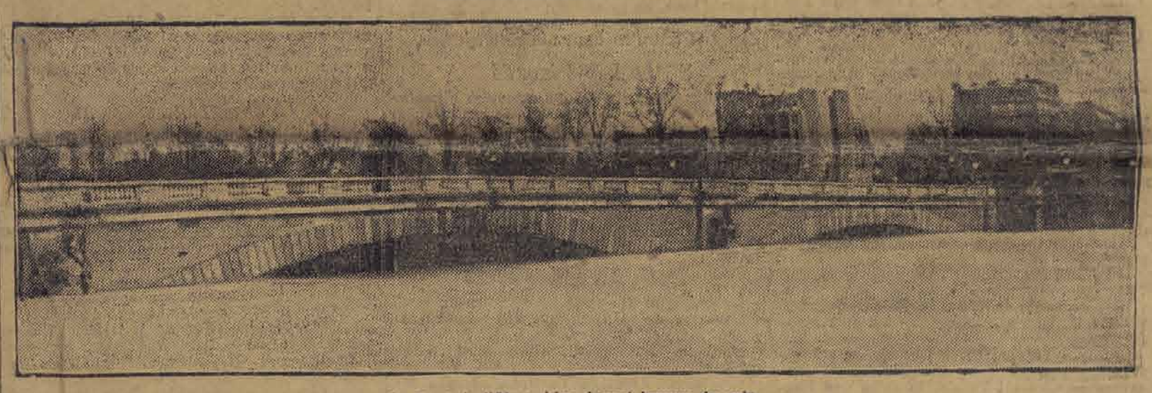

Le Pont de l'Alma, hier, à sept heures du soir

DIX ARRONDISSEMENTS DE PARIS
voient
leur Sous-sol submergé

TOUS LES SERVICES URBAINS
sont arrêtés

5,000 Personnes sans abri
à Choisy-le-Roi

Le désastre a pris des proportions gigantesques; on ne peut prévoir encore la fin de la crue, car la pluie persiste et les affluents de la Seine continuent à grossir.

Jamais la montée des eaux ne s'était produite aussi brusquement; en 1802, en 1876, années au cours desquelles des inondations presque aussi fortes que celles que nous subissons désolèrent Paris et sa banlieue, la Seine mit près d'un mois à atteindre la cote actuelle. Or, cette fois, c'est en *six jours* que l'eau a tout envahi; le mouvement ascensionnel n'a commencé à devenir inquiétant qu'à partir du 19 janvier. Voici du reste des chiffres : la hauteur normale des eaux est, au pont Royal, de 2 m.48; elle était, le 22 janvier, de 6 m. 78; elle atteignait, dimanche, 7 m. 14, et, hier lundi, 7 m. 50.

Les prévisions établies hier à quatre heures après midi sont les suivantes :

D'ici à ce matin, 25 courant, d'après les nouvelles des stations météorologiques, la crue atteindra probablement les cotes que voici :

		Cotes du 24 janvier
Pont d'Austerlitz	7m45	6m74
Pont de la Tournelle	7m	6m57
Pont Royal	7m95	7m57
Pont de Bezons (écluse aval)	7m25	6m61

La crue de 1876 sera dépassée sensiblement.

L'Yonne paraît devoir rester stationnaire. La Seine, à Melun, monte encore, et la Marne, à Chalifert, monte également.

Au Bureau central Météorologique

Hier soir, à six heures, le baromètre, qui avait baissé de plus de 30 millimètres dans les vingt-quatre heures précédentes, indiquait 732 millimètres. C'est la dépression la plus basse qui ait été observée depuis quatorze ans.

— Le 6 décembre 1896, nous disait dans la soirée M. Angot, le directeur du bureau central météorologique, le baromètre était descendu à 730 millimètres 8. Le 24 décembre 1821, il était descendu à 719 millimètres 4. C'est le chiffre le plus faible qui ait été relevé en ces cent dernières années.

LES GRANDES CRUES DE LA SEINE

Voici les cotes maxima des grandes crues de la Seine relevées à Paris :

	Fév. 1658	Janv. 1802	Déc. 1872	Mars 1876	Janv. 1879	Déc. 1882	Janv. 1883	24 janv. 1910
Pont d'Austerlitz	»	»	6m10	6m69	?	6m12	6m24	6m74
Pont de la Tournelle	8m81	7m45	5m85	6m50	5m20	5m84	6m	6m57
Pont Royal	»	»	6m85	7m30	6m21	6m84	7m	7m57

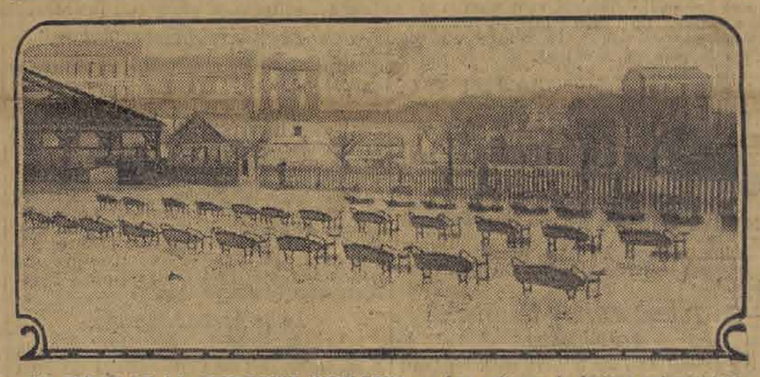

AU DEPOT DE LA COMPAGNIE D'ORLEANS. — Les voitures de factage submergées; on n'aperçoit plus que les sièges des conducteurs.

Des perturbations atmosphériques comme celles que nous subissons en ce moment, continue M. Angot, donnent lieu forcément à des régimes pluvieux, mais il est rare que les rivières grossissent aussi rapidement que cela vient de se produire.

— Des pluies sont-elles encore à craindre ? demandons-nous à M. Angot.

— Actuellement, nous répond-il, nous sommes à l'arrière de la dépression. Nous allons donc avoir un peu moins de pluie. Demain mardi, par exemple, nous aurons seulement quelques « grains », c'est-à-dire un temps à éclaircies et à averses. Mais une nouvelle dépression peut se produire et la pluie alors se remettrait à tomber. Mais espérons que cela ne se produira pas, car la situation, déjà inquiétante, s'aggraverait considérablement.

D'après le directeur du bureau central météorologique la pluie diluvienne qui est tombée hier n'augmentera guère les crues.

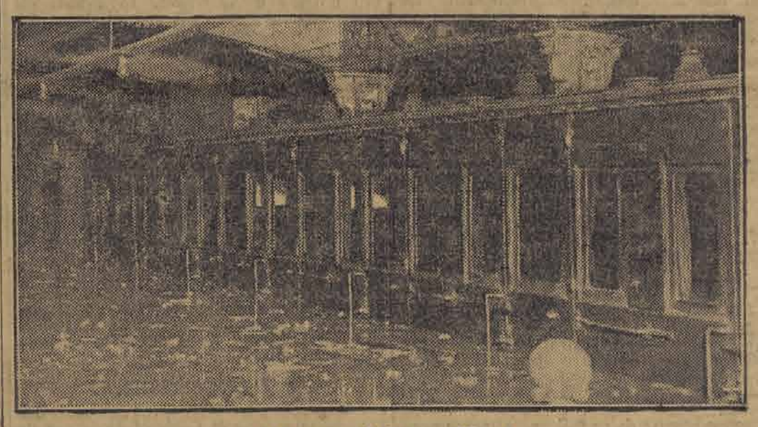

Les wagons à la gare d'Orsay

car les bourrasques ont été localisées à la région de Paris et aux côtes du littoral.

Ajoutons que la moyenne de la pression barométrique à Paris est de 763 mm. 9. Quant aux maxima atteints depuis cent ans, ils ont été de 787 mm. 7 en 1821 ; de 787 mm. 2 en 1882 et de 787 mm. 3 en 1905.

Les Secours

M. Briand, président du conseil, a eu, hier matin, une longue conférence avec le préfet de la Seine et le préfet de police au sujet des mesures à prendre contre les inondations.

Des instructions ont été télégraphiées par ses soins aux trésoriers payeurs généraux de mettre à la disposition des préfets les sommes dont ceux-ci pourraient avoir besoin en vue d'une distribution de secours urgents aux victimes des inondations.

Le Syndicat de la presse parisienne, profondément ému des désastres causés par les inondations, mais ne pouvant apprécier encore l'étendue des pertes individuelles, a décidé de prélever 5,000 francs sur sa caisse pour être distribués en premiers secours aux sinistrés de Paris et de la banlieue. Cette somme a été remise à M. le préfet de police.

La Croix-Rouge française a télégraphié hier matin à tous ses comités des départements sinistrés par les inondations pour leur prescrire de mettre à la disposition des autorités locales leur personnel et leur matériel.

A l'Hôtel de Ville

Les inondations présentes et qui se font de plus en plus menaçantes pour les populations de Paris et de la banlieue ont trouvé naturellement leur répercussion à l'Hôtel de Ville. Les représentants des quartiers les plus atteints échangeaient les réflexions que leur suggérait la triste situation de leurs électeurs. Dans ces conditions, l'idée a bien vite surgi de consacrer à panser les misères les sommes primitivement destinées aux deux bals de l'Hôtel de Ville. Ce n'est pas tout : on a également agité la question de savoir s'il ne conviendrait pas de les remplacer par une fête payante ou par une série de représentations dans les théâtres municipaux au profit des victimes. L'idée sera longuement débattue en une très prochaine réunion du bureau.

Ajoutons que le bureau du conseil général a résolu d'attribuer un secours de 20,000 francs aux débardeurs, employés des bateaux parisiens, ouvriers des ports de toutes catégories réduits au chômage par suite de la crue de la Seine.

Enfin, aujourd'hui mardi, M. Brunet, président de la commission technique de contrôle des travaux de la Ville se propose d'aller se rendre compte par lui-même du dommage que les inondations peuvent causer aux opérations en cours.

A la Chambre

Hier, à l'ouverture de la séance de la Chambre, M. Briand, président du conseil, a déposé sur le bureau un projet de loi portant ouverture d'un crédit de deux millions sur l'exercice 1910 pour venir en aide aux victimes de l'inondation, et la Chambre, par les chaleureux applaudissements qui ont accueilli la lecture de l'exposé des motifs, a montré qu'elle était reconnaissante au président du conseil de son geste.

M. Berteaux, président de la commission du budget, a de suite apporté son adhésion et M. Henri Brisson, président, celle de toute la Chambre.

— La commission fera diligence pour rapporter le projet au cours de la séance. Je rends hommage au dévouement de la troupe, qui a admirablement fait son devoir. (*Applaudissements.*) Les soldats sont restés la journée entière dans l'eau pour sauvegarder non seulement des existences humaines, mais même le pauvre mobilier des habitants des campagnes. (*Applaudissements.*)

M. le président. — La Chambre tout entière s'associe aux paroles de M. le président du conseil et de M. le président de la commission du budget. (*Applaudissements.*)

Le projet fut aussitôt renvoyé à la commission. Et, quelques instants après, M. François Arago, rapporteur, venait lire son court rapport et demander à la Chambre de voter immédiatement.

Le crédit de deux millions fut adopté à l'unanimité de 588 votants.

**

Par suite de la crue, le Palais-Bourbon présentait hier un aspect tout à fait inaccoutumé.

L'eau ayant envahi les caves, le calorifère ne pouvait plus fonctionner et certaines parties du Palais, la salle des Pas-Perdus, par exemple, étaient glaciales.

L'éclairage électrique fonctionnait d'une façon fort défectueuse et, dans les couloirs comme dans la salle des Pas-Perdus et dans la Rotonde, des lampes à huile remplaçaient, très mal d'ailleurs, les becs électriques.

Durant tout l'après-midi, les pompiers ont lutté, dans les caves, contre l'eau envahissante, afin de protéger les machines qui produisent l'électricité. Ils y ont réussi en partie, mais si la crue se prolonge, on craint beaucoup que les machines ne soient bientôt complètement arrêtées. Ce serait alors l'obscurité partout, sauf dans la salle des séances, où l'on a conservé, à côté de l'éclairage électrique, l'éclairage au gaz dans le plafond lumineux.

Le Métropolitain

Entre la place de la Nation et la place d'Italie, la circulation du métro reste toujours suspendue. Sur la ligne n° 1, les trains ne marchent, comme les jours précédents, qu'entre le Châtelet et la porte Maillot.

Gros émoi, dans l'après-midi, à la station de la gare de Lyon, où l'eau a envahi la ligne.

Enfin la ligne n° 4 ne prend plus de voyageurs entre les stations Vavin et Châtelet.

Le Tunnel d'Orsay transformé en aqueduc

Le tunnel d'Orsay à Austerlitz, où l'eau ne pénétrait avant-hier que par infiltrations, est maintenant envahi. Les flots s'y précipitent en cascades par les soupiraux de la gare Saint-Michel et ne tarderont pas à en faire autant par toutes les fenêtres qui longent les quais.

A cinq heures du soir, il y avait deux mètres d'eau sur la voie, cinquante centimètres sur les quais. L'immense hall de la gare d'Orsay ressemble maintenant à une véritable piscine d'eau jaunâtre où flottent des débris de toutes sortes. Une rame de wagons, qui est restée là, marque bien la hauteur de la nappe liquide ; le niveau est aux banquettes. Naturellement, les chaufferies, l'électricité, le téléphone ne fonctionnent plus.

On entend au loin, dans le souterrain, les chutes d'eau qui grondent sinistrement. Ces lieux sont déserts, glacés et morts.

En vain, les ingénieurs essaient de faire boucher les regards avec des sacs de sable ; en vain toutes les précautions sont prises : l'eau n'aura de cesse maintenant qu'elle n'ait atteint le niveau de la Seine, encore cinq mètres ! Les ingénieurs de la Compagnie d'Orléans craignent que les murs bordant la ligne en contre-bas du fleuve ne s'effondrent sous la poussée des eaux.

A la gare d'Orléans-Austerlitz

Les machines de l'usine électrique de la gare d'Orléans installées quai de la Gare ayant été submergées, l'électricité fait complètement défaut au terminus de la place Valhubert. L'éclairage est assuré par le gaz et des lampes à incandescence et, comme nous l'avions indiqué, les locomotives ont remplacé sur la ligne les locomotrices.

Il est résulté de ce fait une certaine perturbation dans les différents services. Mais les voyageurs ont accepté sans se plaindre les divers inconvénients qui en résultaient.

Un nouvel accident est venu encore accentuer les dégâts provoqués par la crue. C'est la Bièvre, cette fois, qui « entre » en scène. Le tunnel qui l'enferme sous la gare s'est crevé et les voies ont été inondées dans la partie où accède la ligne électrique parisienne d'Austerlitz à Orsay.

La ligne des Invalides

Aux Invalides, les fonctionnaires de la gare sont sur la brèche depuis deux jours. Sur toutes les lignes le service a été interrompu, sauf sur celle des Invalides à la gare Saint-Lazare par l'avenue Henri-Martin.

Pour épuiser l'eau de la voie, huit pompes fonctionnent sans cesse ; deux à la gare même, une au pont de l'Alma et cinq au pont Mirabeau. Grâce à elles, l'état reste stationnaire.

Mais comme le niveau de la Seine n'est qu'à quinze centimètres du faîte du mur qui longe le fleuve, les soixante employés de l'Ouest-Etat travaillent avec zèle à surélever ce mur de vingt centimètres. Si on ne prenait cette mesure, l'eau envahirait la voie comme au quai d'Orsay.

Sur la ligne de l'Est

La Compagnie du chemin de fer de l'Est a fait savoir hier matin aux voyageurs par voie d'affiches que, par suite des inondations, les lignes suivantes étaient coupées.

Ligne de Paris à Troyes (entre Melz et Hermé) ; ligne de Château-Thierry à Romilly (entre Lurey-Conflans et Romilly) ; ligne de Châlons (entre Troyes et Arcis-sur-Aube) ; ligne de Troyes à Saint-Dizier (entre Troyes et Brienne-le-Château) ; ligne de Troyes à Is-sur-Tille (entre Troyes et Bar-sur-Seine) ; ligne de Troyes à Belfort (entre Gessaint et Bar-sur-Aube).

Le transbordement des voyageurs est impossible. Les trains venant de Belfort sont détournés par la ligne Avricourt et subissent un retard de deux heures.

A la Gare de Lyon

La perturbation continue à régner dans les services des trains de la gare de Lyon. Les trains 514 de sept heures, venant de Pontarlier, et 34, Simplon-Express, de 7 h. 14, étaient annoncés à 8 h. 30 du matin, avec une heure 20 en moyenne de retard.

Tous les convois venant de Pontarlier, Modane, Marseille et du Bourbonnais arrivent avec des retards considérables.

A Villeneuve-Saint-Georges, deux voies seulement sur six fonctionnent.

Les Tramways

Dès neuf heures du matin, les trains du chemin de fer électrique du bois de Boulogne avaient suspendu leur marche.

La circulation des tramways de l'Est-Parisien était toujours interrompue sur toutes les lignes.

Les Tramways Nogentais, non plus que ceux de la rive gauche, ne marchaient plus. Ces derniers purent fonctionner à midi.

Le service des Tramways-Sud était interrompu peu après ; puis ce fut le tour des lignes Etoile-Montparnasse et Montreuil-Porte de Saint-Cloud.

Les tramways électriques de Vanves-Clamart-Saint-Germain-des-Prés ; Fontenay-Châtillon-Saint-Germain-des-Prés ; Montrouge-Malakoff-Saint-Germain-des-Prés et Malakoff-les Halles ont dû cesser leur service dans la matinée.

Enfin, les tramways Saint-Cloud-Louvre firent voie unique du pont de Grenelle au pont d'Iéna, en raison d'une conduite de gaz inondée qui se trouve sous la voie descendante et que l'on était obligé d'épuiser.

Le Dépôt inondé

Le directeur du Dépôt est venu signaler au procureur de la République la situation précaire des détenus. Les sous-sols et les caves sont envahis par l'eau et le chauffage et l'éclairage sont supprimés.

Dans ces conditions, on a décidé de faire subir immédiatement aux prisonniers l'interrogatoire d'identité ; après quoi, les uns ont été relâchés, les autres dirigés sur une prison plus confortable, la Santé ou Saint-Lazare.

Le 1er Arrondissement

Le matériel du poste de secours du quai du Louvre a été déménagé, les eaux atteignant la porte d'entrée.

Quai des Orfèvres, un affaissement d'une longueur de six mètres s'est produit devant les numéros 34 et 36. La circulation a été interdite sur ce point.

La préfecture de police a fait enlever les chaînes et les cordes amarrées aux arbres des quais par les mariniers.

Le 2e Arrondissement

Par suite de la rupture d'un égout rue Saint-Honoré, à l'angle de la rue Richepanse, les eaux ont envahi un chantier et une maison en construction. M. Joltrain, inspecteur divisionnaire de la circulation et des transports, s'est rendu sur les lieux. Les habitants des environs ont été invités à se tenir prêts à déménager. La circulation des voitures de charge est interdite.

Le 4e Arrondissement

Au quai du Marché-Neuf, le service des égouts du 4e arrondissement a fait établir, hier après-midi, une clôture au-dessus de l'égout qui est devant la caserne de la Cité. De graves fissures ont été constatées dans la maçonnerie.

Les caves de l'Hôtel-Dieu sont complètement inondées.

Un débit, à l'angle des rues des Chantres et des Ursins, a été envahi par l'eau provenant de l'égout de la rue des Chantres. Pour empêcher ses clients de patauger, le patron a fait installer des planches sur des tonneaux et tout l'après-midi il y eut foule dans l'établissement.

Le 5e Arrondissement

C'est presque au ras des parapets que la Seine charrie ses eaux déchaînées du pont d'Austerlitz au pont Saint-Michel. Mais elle n'a pas provoqué, dans cette partie de son cours, les désastres considérables que l'on signale ailleurs. La plupart des quais sont très élevés, de telle façon que nulle part ne s'est encore produit d'inondation.

L'eau a bien envahi la plupart des cours riveraines, quai Montebello, quai Saint-Bernard, place Maubert, quai Saint-Michel, mais par infiltrations ou grâce à la canalisation spéciale que présente, en certains endroits, la disposition des égouts.

Par contre, le niveau du fleuve ayant atteint les regards de la ligne déjà immergée d'Orsay à Austerlitz, le tunnel est maintenant entièrement rempli d'eau. La gare Saint-Michel semble être appelée à souffrir plus particulièrement de cet état de choses. L'on craint que des éboulements ne s'y produisent.

La situation est toujours de plus en plus alarmante quai Saint-Bernard, où se trouve l'embarcadère de la Halle aux Vins. La plupart des tonneaux installés là ont été enlevés. Le préjudice qui en résulte est considérable.

Au Jardin des Plantes, il a fallu renoncer à assécher la fosse aux ours. Ceux-ci ont été enlevés et transférés dans la ménagerie.

La plupart des calorifères sont éteints et remplacés dans les cages par des poêles.

Les infiltrations s'accentuent sous le bâtiment réservé à l'anatomie, à la paléontologie et à l'anthropologie. Cette partie du Muséum sera de ce fait fermée au public pendant le temps nécessaire à la consolidation des fondations.

Le 6e Arrondissement

Une grande partie des caves des quais des Grands-Augustins et Conti et de la rue de Savoie sont inondées.

Toute la nuit d'hier, M. Prevost, boulanger rue de Savoie, a lutté contre l'envahissement de son fournil par les flots.

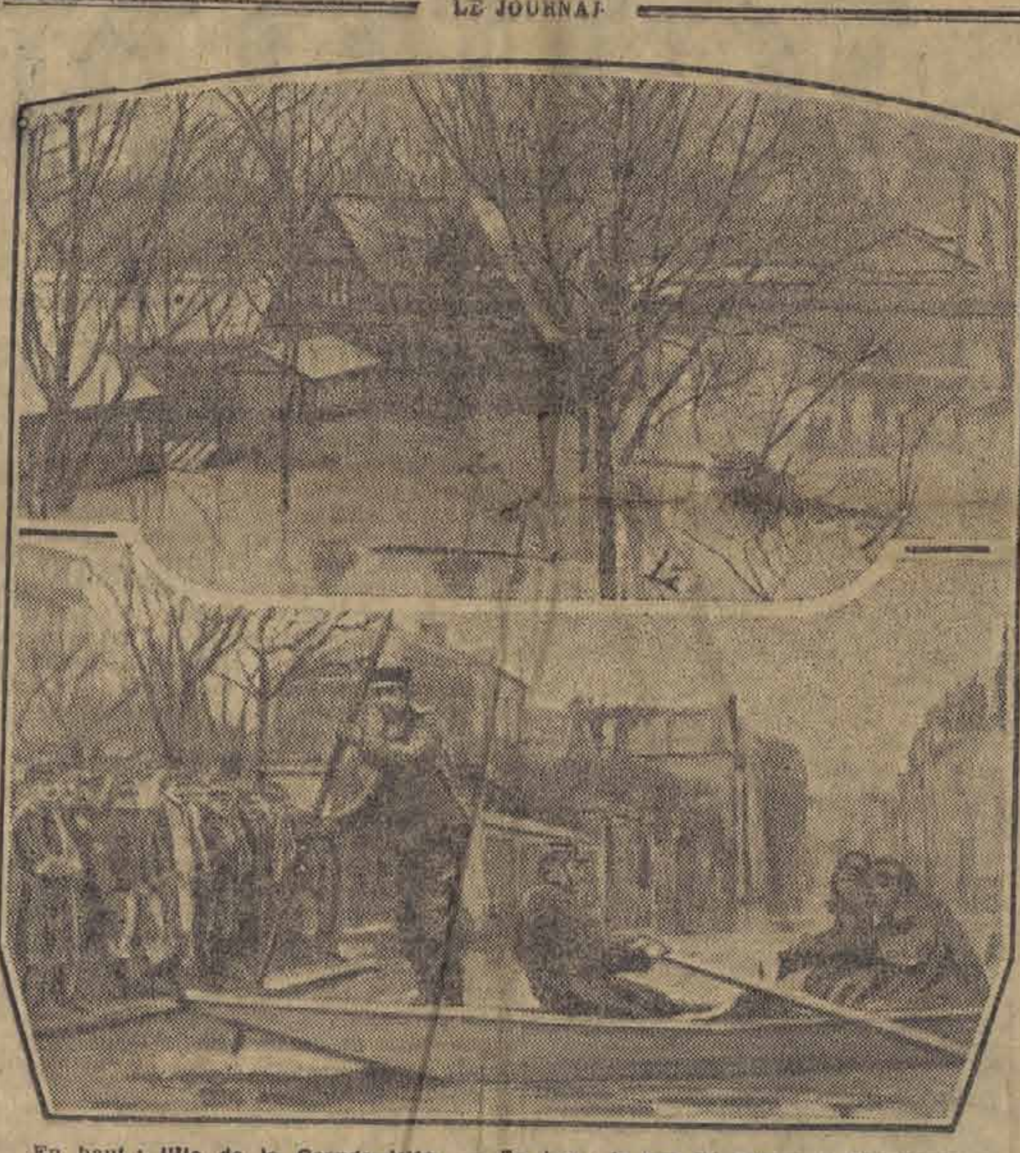

En haut : l'île de la Grande-Jatte. — En bas : la rue de Bécon, à Courbevoie.

Le 7e Arrondissement

Les rues de Lille et de Verneuil sont toujours envahies par les eaux. 6, rue de Solferino, les caves d'une épicerie sont inondées.

Aux ministères des affaires étrangères et de la guerre, l'électricité est coupée depuis hier matin.

Un véritable lac s'est formé derrière le ministère des affaires étrangères par suite du trop-plein des égouts. Les chantiers Daydé et Pillé, qui ont l'entreprise du passage du Métropolitain sous la Seine à cet endroit, sont également complètement inondés. Les entrepreneurs ont fait venir une pompe pour essayer d'épuiser l'eau.

Au Palais d'Orsay, nous avons vu le gérant qui n'est rien moins que rassuré. « Nos cuisines, notre chaufferie, tout est au cinquième étage, nous dit-il. Nous avons déménagé nos caves. Comme la gare ne nous donne plus d'électricité, nous avons installé des machines productrices, rue de Lille, comme au temps de la grève et nous nous fournissons nous-mêmes. Tous nos efforts ne se portent plus que sur un point : boucher les soupiraux qui communiquent avec la gare, nous isoler d'elle. »

A l'angle des rues de Constantine et de l'Université, le débordement des égouts a augmenté les mares qui séjournaient là. Ni les piétons, ni les voitures ne peuvent plus passer.

Il y a environ 7 mètres 50 d'eau dans la maison en construction de la rue de Bourgogne. Les ouvriers s'occupent activement à consolider les sapines et les échafaudages qui menacent de s'effondrer.

Le 8e Arrondissement

Un grand nombre d'égouts ont crevé, hier, dans le huitième arrondissement à cause du pont de l'Alma qui fait obstacle aux eaux. Avenue Montaigne notamment, des nappes d'eau considérables s'étendent jusqu'à la rue Boccador.

Le bruit courait dans l'après-midi d'hier que si la crue augmentait, il faudrait faire sauter le pont de l'Alma. Des ingénieurs y sont venus, en effet, et ont constaté, avec des appareils spéciaux, que le pont oscillait légèrement. Si le niveau de l'eau atteint le tablier de l'arche centrale, il faudra la miner et la faire sauter sous peine de voir l'eau déborder de chaque côté dans les septième et huitième arrondissements.

M. Chanot, commissaire de police, a été prévenu pour prendre toutes les mesures d'ordre nécessaire.

Le 9e Arrondissement

Une conduite d'égout s'est rompue vers trois heures place du Havre. L'afflux des eaux brisa un hermétique de ciment mis provisoirement à la place d'un tampon de fonte.

A la suite de cet accident, les caves du restaurant Scossa furent inondées par 35 centimètres d'eau.

Plusieurs caves d'immeubles de la rue Saint-Lazare sont également envahies.

Par mesure de précaution un service d'ordre a été établi barrant à la circulation la rue Saint-Lazare entre la Trinité et la rue d'Amsterdam et la place du Havre.

Le 12e Arrondissement

Quel navrant spectacle offrent les bords de la Seine, du pont d'Austerlitz au pont de Bercy ! L'eau monte, monte toujours, envahit tout, sème la dévastation sur son passage.

Au petit jour, le quai de la Râpée commençait lentement à disparaître. A 7 h. 30, il était complètement sous l'eau, et la vaste nappe saumâtre s'étendait du pont de Bercy au pont de Tolbiac.

Pendant toute la matinée, on a suivi les progrès effrayants de l'inondation. Bientôt, la rue Villiot, puis le bas de la rue Traversière furent entamés. La circulation des voitures dut être interrompue. C'est en bateau que les habitants regagnent leurs domiciles.

Les quelques rares voitures de commerce qui s'aventurent sur le quai de la Râpée, les haquets, les tombereaux, avancent difficilement. Les pauvres chevaux se cabrent. Ils ont de l'eau jusqu'au poitrail.

A trois heures et demie, M. Millerand, ministre des travaux publics et député de la circonscription, arrive au pont de Bercy. Il prend place dans un bachot, près de riverains chargés de provisions, et visite longuement les entrepôts, ainsi que les environs sinistrés. Le ministre se rend ensuite à Auteuil, où la situation est des plus critiques.

Les becs de gaz restent allumés. Cela donne un aspect sinistre au tableau de ce coin de Paris.

Les tramways de Louvre-Charenton, Louvre-Saint-Maur-Créteil ne circulent plus à partir du pont d'Austerlitz. Ils empruntent les voies du boulevard Henri-IV et de la rue de Charenton.

Ce que l'on redoutait est arrivé. Les entrepôts de Bercy sont envahis. Le conservateur a fait prévenir les ouvriers d'évacuer immédiatement les vastes bâtiments.

Le 13e Arrondissement

C'est maintenant, dans ce coin populeux du treizième arrondissement, un véritable désastre. L'inondation y a pris, en effet, depuis hier, des proportions vraiment fantastiques. Les eaux s'élèvent, sur le quai de la Gare, du numéro 1 au numéro 81, à une hauteur variant d'un mètre vingt à un mètre cinquante. Et leur nappe, qui, à chaque instant, s'étend implacablement, s'avance dans les rues perpendiculaires, rues Watt et rue du Loiret, jusqu'à la rue du Chevaleret.

Tous les rez-de-chaussée sont noyés, et les derniers habitants qui, malgré tout, avaient voulu rester dans leur *home*, ont dû se retirer et chercher un asile plus sûr.

Au cours de la nuit, l'inondation avait déjà fait des progrès énormes, et la situation devait encore empirer. Vers dix heures du soir, le trottoir de planches et les passerelles intérieures qui assuraient si difficilement déjà la circulation, quai de la Gare, étaient submergés. Au matin, on ne distinguait même plus les tréteaux qui soutenaient ces passages de fortune. Dans les flots, à l'intérieur des boutiques, les comptoirs baignaient, et, sur le quai, on ne distinguait, de-ci, de-là, émergeant de l'énorme masse boueuse, que les lanternes des becs de gaz et les têtes rouges des avertisseurs d'incendie.

La moitié de la rue Watt et une partie de la rue du Loiret étaient aussi envahies.

La situation apparaissait des plus critiques. Il fallait prendre sans retard les mesures qu'elle exigeait. Les sinistrés, qui, pour la plupart, avaient passé la nuit sans dormir, réclamaient des secours.

Une centaine de familles étaient menacées de se trouver sans abri.

Prévenu d'urgence, M. Ringel, l'actif officier de paix du treizième arrondissement, dont l'initiative et l'endurance sont vraiment, depuis quatre jours, au-dessus de tout éloge, se rendit à la première heure sur les lieux du sinistre, où devaient bientôt le rejoindre MM. Voinot et Framery, conducteurs des ponts et chaussées. Le sauvetage s'organise. Il y a là pour y contribuer des gardes républicains, des mariniers et les agents du treizième arrondissement. A l'aide de bateaux plats, tous ces braves gens s'élancent, sous la pluie, sous le vent, qui glacent, vers les demeures aux portes tristement closes. Par les fenêtres, à l'aide de bâches, d'échelles, ils enlèvent les femmes qui s'alarment, les enfants qui pleurent, et les transportent, à leur gré, chez des parents qu'ils désignent, à la mairie et au commissariat du quartier, où le magistrat, M. Lompré, se prodigue avec son dévoué personnel pour assurer les premiers secours : bons de logement ou bons de pain.

Les opérations sont terminées vers deux heures, sans incident, sans accident. Mais à ce moment arrive une nouvelle alarmante.

Les flots, qui ont gagné l'extrémité de la rue Watt et de la rue du Loiret, se sont déversés brusquement, en véritable trombe, dans la partie basse de la rue du Chevaleret, du numéro 4 au numéro 14.

Cette éventualité n'avait pas été prévue. M. Ringel prend aussitôt les dispositions nécessaires. Il envoie vers les nouvelles victimes des agents qui sont là, actifs, dévoués, les gardiens Ménary, Roy, Renardin, ainsi que plusieurs gardes municipaux qui attendent le moment d'intervenir, au poste central.

La courageuse phalange court au Chevaleret. Pour arriver jusqu'aux sinistrés qui s'inquiètent — les rez-de-chaussée sont pleins d'eau — l'on arrache des barrières qui, jetées sur des tréteaux, font un trottoir improvisé. Il faut arracher de son lit, qui surnage, une paralytique, Mme Joly.

Et la crainte d'un nouveau danger angoisse les cœurs. Il y a là de vieilles maisons dont les fondations minées par l'eau pourraient céder. Ce serait l'écroulement, l'effondrement, la catastrophe. Il faut évacuer tous les étages, même ceux qui ne sont pas encore envahis par les flots.

Voici la situation exacte de tout ce coin de Paris qui a été hier, des premiers, le plus éprouvé.

Comme nous venons de le dire, l'inondation a gagné la rue du Chevaleret par les rues Watt et du Loiret, entièrement submergées. Le quai de la Gare est noyé, du numéro 1 au numéro 81. La chaussée est ensuite libre dans la direction du pont d'Austerlitz, libre, sauf en deux endroits, un peu affaissés, à la hauteur du numéro 101 et en face la gare d'Ivry-marchandises, où se sont formées deux cuvettes qui mesurent près de soixante-dix centimètres de profondeur.

Toute circulation est naturellement arrêtée depuis le pont d'Austerlitz.

Dans la partie inondée, elle est assurée — ainsi que le ravitaillement des habitants prisonniers aux étages supérieurs — par un service de bachotage.

Le 15e Arrondissement

Jusqu'ici, les rues du 15e arrondissement avaient été épargnées. Elles ont subi, hier, le premier contact de l'eau débordante. Jaillissant avec furie des égouts, le torrent envahit la rue Leblanc. Une panique s'empara des habitants qui durent attendre patiemment que les sauveteurs vinssent les tirer de leur fâcheuse situation.

Du numéro 27 au numéro 47 de ladite voie, l'eau monta à 0 m. 80 environ. Toutes les maisons riveraines sont inondées. Deux cents personnes sont prisonnières. Des voitures, des tombereaux et un bateau ont servi à opérer le sauvetage des locataires et le déménagement des mobiliers.

Même situation quai de Javel, avenue Emile-Zola, où la chaussée et les maisons disparaissent sous l'eau. Rue des Cévennes, aux numéros 18 et 20, rue de Lourmel, entre les rues Leblanc et Vasco-de-Gama, tout est submergé. On se montre toutes les caves du quartier qui se trouvent dans un état lamentable.

M. Borde, commissaire de police de Javel, se multiplie dans l'organisation des secours. Il s'est également transporté à la route militaire, à la porte du Bas-Meudon, où l'on signale d'importants dégâts. C'est navrant !

Le 16e Arrondissement

Tout l'intérêt de la journée d'hier s'est porté sur Passy-Auteuil, où la situation menace de prendre les proportions d'un véritable désastre. Une foule énorme n'a cessé de stationner, durant tout l'après-midi, sur les quais du pont de l'Alma au Point-du-Jour.

Le spectacle est pittoresque sur le quai Debilly, d'où l'on voit la Seine monter à vue d'œil. Dans les caves des maisons riveraines, littéralement inondées, des pompes fonctionnent avec activité. Mais ces efforts restent vains.

Précipitamment, les habitants font murer les soupiraux de leurs sous-sols. Les commerçants ferment en hâte leurs boutiques car l'eau s'avance menaçante.

En deux heures, l'eau a monté de vingt centimètres entre la rue du Ranelagh et la rue Guillou, entre la passerelle du Métro et celle du chemin de fer de l'Ouest. Les voitures ne passent plus entre le pont de Grenelle et le pont de Passy. Les tramways avancent avec peine, dans un éclaboussement d'eau. Pour que le foyer des machines ne soit pas atteint, on l'entoure de chiffons mouillés.

Le service fonctionne, dans l'après-midi, d'une façon relativement régulière, grâce au zèle déployé par les ingénieurs de la ligne. Mais, vers six heures, il était suspendu sur certains endroits.

De nombreux incidents se produisent à chaque instant. Un café, situé au bas de l'escalier de la passerelle de Passy, doit être abandonné par les consommateurs. Il est inondé. Vers onze heures, une dame s'avance en tremblant sur la passerelle pour traverser la chaussée.

Un faux pas, un cri, un bruit sourd dans l'eau. La brave femme est tombée. On la retire, ruisselante. Dans une pharmacie voisine, elle reçoit des secours.

L'eau, toujours l'eau, monte, rue Gros, transformée en véritable lac. On déménage. Les chevaux disparaissent à moitié dans le torrent bourbeux. Rue Théophile-Gautier, aux numéros 1, 3 et 5, même situation. Partout, c'est la dévastation et la ruine.

Mais le point le plus atteint est le quai de Passy. On avait construit de petits murs en maçonnerie, sur les parapets. L'eau a tout culbuté et envahi la chaussée, à hauteur de la rue du Ranelagh. Défense est faite aux voitures de circuler.

Aux numéros 14 et 16, les locataires, effrayés, n'ont plus qu'une issue par le square d'Alboni. Au poste-vigie, situé au numéro 18, on doit fermer et abandonner tout. En hâte, le service des ponts et chaussées fait barrer la passerelle de la Manutention, quai Debilly. L'eau arrivait, en effet, aux premières marches.

D'heure en heure, l'inondation fait des progrès effrayants. M. Godquin, officier de paix du seizième arrondissement, et son inspecteur principal, M. Dannequin, se multiplient.

Vers six heures, le quai de Passy disparaît, enfin, tout entier. Les maisons sont évacuées. M. Bry, commissaire de police, canalise les familles sans abri dans des hôtels du voisinage, sur présentation de billets de logement délivrés par la mairie.

On circule sur des madriers. C'est miracle que des accidents sérieux ne se produisent pas. Mlle Y..., rue des Boulets, se sauve en voiture avec ses deux ouvrières. Le véhicule chavire. Tout le monde tombe, sans grand mal, fort heureusement.

Un peu plus haut, les habitants de la rue Félicien-David, désormais isolés de toute communication, prennent le parti de s'en aller. Exode plein de tristesse. Les meubles s'empilent dans des barques. On voit de pauvres gens s'efforcer de sauver ce qui compose leur modeste ménage, — leur seule richesse !

Trois nouveaux ménages abandonnent leur domicile, 5 et 13, rue Vanloo. Il en est de même pour MM. Malvan et Brunet, 136 et 158, quai d'Auteuil.

Rue Gros, 17, un vieillard paralytique est immobilisé sur son lit. On doit, malgré ses pleurs, le sauver pour le transporter chez des parents, à Suresnes. Avenue de Versailles, à la hauteur du n° 53, des crevasses inquiétantes se produisent. L'arrêt des voitures est décidé.

INONDATIONS ET ÉPIDÉMIES

En raison des inondations, les administrations municipales recommandent de faire bouillir l'eau destinée à la boisson ; mais l'eau bouillie est indigeste.

Si vous avez l'électricité chez vous, stérilisez plutôt votre eau au moyen de l'Ozone. Vous pourrez avoir ainsi pour une somme minime plus de 2,000 litres d'eau parfaitement stérilisée par jour. Vente et location : Paz et Silva, 55, rue Sainte-Anne, à Paris.

INFORMATIONS

LE TEMPS

OBSERVATOIRE MUNICIPAL (TOUR ST-JACQUES)

La température moyenne 4°7, a été, hier, supérieure de 2°3 à la normale.

Les extrêmes absolus ont été : 2°5 à minuit et 6°9 à 10 h. 50 du soir.

Les vents ont soufflé de l'ouest au sud-ouest avec une vitesse de 48 kilomètres.

Hier, le temps a été couvert. La pluie a été presque continue. Vers 3 h. 50, il est tombé un peu de grêle.

Probabilités : De la pluie. Température plus douce.

Des mauvais temps d'Ouest sévissent sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, où la mer est démontée.

Les chutes de pluie sont générales sur les îles Britanniques et la France ; il neigeait hier matin sur les Pays-Bas et l'Ouest de l'Allemagne.

On a recueilli 44 mm. d'eau à Calais, 41 à Cherbourg, 30 à Dunkerque, 12 à Paris, 6 à Nancy.

La température s'est relevée sur nos régions, excepté dans le Sud-Est.

En France, des pluies sont probables avec temps assez doux.

Monte-Carlo (terrasse du Casino) — Température à 10 heures du matin, 18° ; à midi, 21° — Temps ensoleillé.

L'ARMÉE

Ecoles. — M. Antoine, lieutenant au 8e rég. d'art., est classé au 36e rég., instructeur à l'Ecole militaire préparatoire de l'artillerie et du génie.

En outre, sont nommés :

Professeur adjoint d'histoire militaire à l'Ecole spéciale militaire, le cap. breveté Meynier, du 1er d'inf. col.

Instructeurs à l'Ecole militaire préparatoire de Rambouillet, les lieut. Haas, du 73e d'inf. et Dubost, du 85e rég. d'inf.

Instructeur à l'Ecole militaire préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort, le lieut. Libor, du 25e d'inf.

Tableaux de concours. — Le cap. d'inf. Cancel, h. c. (affaires indigènes) est inscrit d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur, pour faits de guerre.

Sont inscrits d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines : MM. Joannot, sergent au 1er zouaves, et Roumanès, soldat au 1er zouaves.

ART ET CURIOSITÉ

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, a visité hier l'exposition des œuvres de peinture de Léon Ruffe. Après avoir vivement félicité l'artiste, il a fait l'acquisition d'une de ses toiles pour l'Etat.

Hôtel Drouot. — Il n'y a eu hier de prix de quelque importance que dans la vente présidée par Me Lair-Dubreuil, à la salle 6. J'y ai noté : deux statuettes de femme en bronze, patine brune, de l'époque Louis XIV (haut 33 centimètres), 3,000 fr. ; une boîte d'époque Louis XVI, en or ciselé et émaillé, ornée d'un médaillon ovale en émail peint, 2,500 fr. ; deux carpettes d'Orient, 750 et 620 fr., etc.

A la salle 10, Me Bricout a adjugé 270 fr. un paysage par Flers et 230 fr. un pastel par J. Doré.

Vente prochaine. — Demain mercredi, salle 7, exposition d'objets d'art et d'ameublement, que Me Henri Baudoin et MM. Mannheim vendront jeudi. — M.

DEUIL

A LA RELIGIEUSE. — Deuil immédiat 32 place de la Madeleine, 2 rue Tronchet. Paris.

DIVERS

— M. Jules Lemaître, de l'Académie française, a bien voulu accepter de faire, à Versailles, une conférence littéraire. Cette conférence qui a pour titre : « Lectures classiques et commentaires » aura lieu à la salle Notre-Dame, [illegible] le mardi 25 janvier, à 5 heures.

LE REVOLVER DE COLETTE

(SUITE)

M. Schwæblé fut atteint au dos, mais sans gravité. Les deux balles ont été extraites et, d'après les médecins, son incapacité de travail aurait à peine duré de 18 à 20 jours.

Enfin, à une dernière question, celle de la préméditation, Mme Laborie répond négativement.

— Si je me suis munie d'un revolver, c'était uniquement pour parer à toute éventualité, car, connaissant son irascibilité, il m'était permis de prévoir que notre entretien pourrait mal finir pour moi. D'ailleurs, avant d'aller le rejoindre rue Viète, où le drame se déroula, j'avais pris la précaution d'écrire mes dernières volontés.

Avant de s'asseoir, Mme Laborie, les larmes dans la voix, s'écrie :

— Schwæblé m'a attaquée dans mon amour maternel, dans mon amour filial, en un mot, de toutes les manières. J'ai eu avec lui une patience d'ange. Exaspérée, ne voyant plus de moyens d'en sortir, c'est alors que j'ai fait usage de mon arme.

L'audition des témoins de l'accusation et de la partie civile — la défense n'en ayant fait citer aucun — est entièrement favorable à l'accusée.

M. Gaston Vauthier, l'ami de Mme Laborie, est en instance de divorce à cause de M. Schwæblé qui par l'envoi de ses lettres a mis sa femme au courant de ses relations.

— Ce n'est pas tout, ajoute le témoin. M. Schwæblé m'a écrit dix, quinze, vingt lettres par jour, et quelles lettres !... C'étaient des lettres ignobles. Je voulais aller lui casser la tête, mais mes amis m'ont déconseillé de le faire. J'ai résolu alors de porter plainte entre les mains de M. Berthelot, commissaire aux délégations judiciaires.

Mme David, une amie de vingt ans de l'accusée, approuve son acte.

— Elle a voulu se faire justice. Tout le monde dans la circonstance aurait agi comme elle.

Le témoignage de Mme Deschamps, la propriétaire de Mme Laborie, ainsi que celui de la concierge, sont des plus accablants pour... la partie civile.

— A tout instant, dépose la propriétaire, je recevais des articles diffamatoires sur ma locataire, Mme Laborie, dont certains passages étaient marqués au crayon bleu. Ces articles étaient rédigés en des termes tels que mon mari m'avait défendu de les lire.

La concierge de la maison n'est pas moins catégorique :

— Non seulement on m'envoyait chaque jour, ainsi qu'à mes locataires, des lettres décachetées, dans lesquelles on disait « des choses qui n'étaient pas très belles pour Mme Laborie » (*sic*), mais encore on écrivait sur les murs de l'escalier des mots injurieux à son adresse.

Voici Mme veuve Laborie — la mère de l'accusée.

Sa déposition est pénible, mais très impressionnante.

— Mon mari, atteste-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots, était un ancien officier de l'armée française. S'il avait vécu, il aurait étranglé cet homme, qui s'est acharné sur ma fille et l'a traînée ignominieusement dans la boue.

Oui, c'est par sa faute si cette malheureuse est aujourd'hui au banc d'infamie, au banc des assassins !

Enfin passons sur les dépositions de tenancières de maisons de rendez-vous que la partie civile avait appelées à son secours, et qui, d'ailleurs, l'ont desservie... et arrivons au réquisitoire de M. l'avocat général Trouard-Riolle.

— Sans doute Mme Laborie a eu des défaillances, mais il faut se souvenir que, fille d'un officier retraité, ruinée par son mari, contre lequel elle obtint le divorce à son profit, ainsi que la garde de ses quatre enfants, la jeune femme se trouva dans une situation des plus précaires, au point qu'elle dut se placer comme mannequin dans une maison de couture.

Hélas ! C'est une profession bien dangereuse. Le mannequin n'est fait que pour séduire le client, et, dans la plupart des cas, quand le client est séduit, c'est le mannequin qui succombe !

N'est-ce pas, en effet, dans l'exercice de ses élégantes fonctions, que Mme Laborie fit la connaissance de Schwæblé ? Des relations s'établirent entre eux, d'abord intermittentes, et puis, sur les instances pressantes du publiciste, il y eut un essai de vie commune.

Cet essai fut de courte durée. Commencé le 1er avril, il se terminait le 13 ! C'était une période de 13 jours !... avec cette différence qu'à l'expiration de leur période les territoriaux sont libérés et que Mme Laborie ne le fut point.

Et M. l'avocat général Trouard-Riolle de raconter alors avec quelle opiniâtreté le publiciste évincé allait poursuivre sa victime ! Ce sont des articles de journaux, tous plus diffamatoires les uns que les autres, des publications sans nom dans lesquelles Mme Laborie est représentée par Schwæblé sous les couleurs les plus ignobles.

— Cet individu qui, poursuit le ministère public, doit fréquenter toutes les maisons galantes de Paris, au point qu'on dirait qu'il en est l'inspecteur, ne se contente pas de souiller sa maîtresse dans les « maisons où l'on passe » et dans les « bars et tripots », qui sont des ouvrages tout simplement répugnants. Il l'accable de cartes postales diffamatoires. Il écrit à son propriétaire, à toutes les personnes avec qui elle peut avoir des rapports. Il fait plus. Il écrit au proviseur du collège où se trouvent ses enfants, afin de provoquer le renvoi de ceux-ci.

Bref, étant données les circonstances de la cause, c'est un verdict de pardon que M. l'avocat général sollicite du jury.

Et cependant, avant le réquisitoire, Me Schmoll, l'avocat de M. Schwæblé, avait pris la parole pour justifier son intervention. Sa tâche était plutôt délicate. Il s'en est tiré en tentant de faire un rapprochement entre l'affaire Dallemagne et l'affaire actuelle et en réclamant la condamnation de Mme Laborie avec d'autant plus d'énergie qu'il sera seul à le faire.

Enfin le défenseur de Mme Colette Laborie demande l'acquittement de sa cliente qu'il tient à justifier de la façon la plus nette en donnant connaissance de la correspondance et de la conduite de son ancien ami.

Une délibération de quelques minutes suffit au jury pour voter l'acquittement de Mme Laborie, qui, le sourire sur les lèvres, accueille le verdict libérateur.

De son côté, M. Schwæblé a obtenu de la Cour le franc de dommages-intérêts qu'il sollicitait. — MARRÉAUX DELAVIGNE.

POUR LES SINISTRÉS

M. Lazard, banquier, a fait remettre, hier soir, au président du conseil, une somme de 10,000 francs, destinée à secourir les sinistrés par les inondations. Le donateur a exprimé le vœu que 5,000 francs soient remis au préfet de la Seine ; 2,500 au préfet de Seine-et-Marne, et 2,500 au préfet de Seine-et-Oise.

LES FÊTES DE LA MI-CARÊME

La Reine des Halles

La reine de la Renaissance des Halles a été élue, hier soir, au café des Négociants, rue du Louvre.

M. Maurice Barrès, député du premier arrondissement, présidait l'élection, assisté de MM. Maurice Quentin, conseiller municipal ; Lemoine, président de l'Association la Renaissance des Halles ; Piotté, vice-président ; Gallu, trésorier ; Bachelet, secrétaire ; Brézillon, président du Comité des fêtes de Paris ; Lequin, secrétaire général ; Richard, et des membres du Comité des fêtes de Paris.

Mlle Chocque, reine de la rive gauche, accompagnée de sa sœur et de Mlle Yvonne Pauchet, du marché Lenoir, rehaussait par sa présence l'éclat de la cérémonie.

Mlle Alice Colomes, vingt-quatre ans, couturière, rue de l'Echiquier, 40, a été élue reine par 27 voix sur 47.

Deux mignonnes jeunes filles lui ont été adjointes comme demoiselles d'honneur. Ce sont Mlles Suzanne Léonard, quinze ans et demi, employée de commerce, rue Secrétan, 53, et Malvina Rossignol, même âge, modiste, rue Custine, 55.

Après une rapide allocution de MM. Maurice Barrès, Maurice Quentin et Lemoine, le champagne a été sablé en l'honneur des reines.

CONTES DU « JOURNAL »

La Rencontre des Jumeaux

Un jour, — il y a bien des siècles, — le Diable, voulant faire une niche à saint Pierre, avait résolu de fabriquer un saint. A cet effet, pendant un tremblement de terre, il a séduit une jeune novice, qui lui a donné deux jumeaux ; il n'a pris soin que d'un seul, Onuphre, qu'il veut faire canoniser. Il a négligé l'autre, Calame-le-Calamiteux, qui est simplement un grand poète. Les deux frères s'ignorent l'un l'autre, mais vont se rencontrer. Calame, condamné au bûcher, s'est évadé ; le très patient et très candide Onuphre, qui vivait dans la retraite, vient d'entendre, pendant son sommeil, une voix qui lui enjoignait de s'en aller par le monde.

Obéissant à l'ordre, Onuphre marchait devant lui. Longtemps, longtemps, il traversa des pays inconnus, et arriva ainsi devant la porte d'une très grosse ville, à l'heure où les gardes levaient le pont et baissaient la herse. Des gens accouraient en foule, et se bousculaient pour entrer, par crainte d'être laissés dehors, à la vilaine étoile et à la merci des brigands. Le timide garçon ne bousculait personne, étant d'une âme douce et peu ambitieuse, et ne redoutant pas les voleurs, pour la simple raison qu'il en ignorait l'existence. D'ailleurs, on ne le rudoya que davantage, car on eut vite remarqué qu'il recevait les coups et ne les rendait point. Même il advint qu'un charretier le pressa si victorieusement entre sa voiture et la borne qu'Onuphre eut la jambe broyée, ce dont le charretier ne se souciait guère, puisqu'il réussit à entrer.

Le blessé resta contre la borne jusqu'au jour. Alors, des passants le ramassèrent et le portèrent à l'hospice : Onuphre entrait dans le monde par une bien mauvaise porte.

Les hôpitaux, qui existent depuis tant de siècles, avaient-ils déjà une prétention à guérir les malades ou à les soulager ? On peut le croire, mais, en réalité, on n'y recueillait guère les pauvres gens que pour les tourmenter et aggraver leur cas. Les galeux et les femmes enceintes, les varioleux et les blessés, les typhiques, les pulmoniques, les agonisants, qui crient trop, et les morts, qui ne bougent plus assez, cohabitaient dans les mêmes salles, dans les mêmes lits : à vrai dire, ces lits de cinquante-deux pouces n'étaient destinés à recevoir que deux créatures ; mais, quand le nombre des malades augmentait sans discrétion, que faire ? On les tassait par cinq ou six, bout-ci bout-là, les pieds de l'un aux épaules de l'autre, tout nus sous le même drap, et les draps de lit s'appelaient alors des linceuls. Immobiles par faute de place, et par leur faute aussi puisqu'ils auraient bien pu n'être pas si nombreux, ils échangeaient leur vermine et leurs maux, dans cette étuve de chaleur commune, et avec plus ou moins de patience ils attendaient leur mort ou celle des voisins.

Le pauvre Onuphre fut apporté sur un brancard. On l'affecta au lit septante et septième, qui ne contenait plus que deux malades, le troisième ayant trépassé au matin. Les deux survivants, qui déjà se réjouissaient d'être à l'aise, mais qui se réjouissaient trop vite, accueillirent mal le nouveau venu. Tout de suite et malgré sa candeur, il eut la sensation d'être un intrus. La tête au pied du lit, avec les talons d'un homme sous l'aisselle droite, les orteils d'un autre sous l'aisselle gauche, il s'immobilisait pour ne pas les gêner, et il voyait, là-bas, au bout de ses propres jambes, leurs visages réprobateurs : l'un, squelettique et jaune, avec une peau de vélin et des yeux trop brillants, l'assassinait de ses prunelles pointues ; l'autre, hirsute et massif, le menaçait de sa barbe violente. Il essaya de leur sourire, en manière d'excuse, mais sans aucun succès : ils s'appliquèrent même à lui faire comprendre en détail les raisons de l'antipathie qu'ils éprouvaient pour lui, et ils échangeaient leurs griefs par-dessus la pointe de ses pieds. Il écouta sans protester, en se faisant petit autant qu'il le pouvait, souffrant de sa blessure et plus encore de la gêne qu'il causait aux premiers occupants. La douceur de sa patience finit par les calmer à leur tour : ils l'interrogèrent sur son cas et lui contèrent le leur.

Le squelette aux yeux d'escarboucles était un poète lyrique qui vivait de son art, et qui s'était délabré l'estomac à force de ne pas manger ; il se mourait rageusement d'une gastralgie incurable; quant au colosse, couvreur de son état et père de cinq filles, il tombait du haut mal et du haut des toits : sa dernière chute lui coûtait trois côtes, et voilà ! Onuphre écoutait. Le poète dyspeptique ne décolérait pas, et ses sarcasmes vilipendaient l'humanité ; le couvreur épileptique expliquait que les côtes se raccommodent, grâce à Dieu qui le décida ainsi dès le Paradis terrestre, lorsqu'il en cassa une dans la poitrine du premier homme ; mais le pire est de ne plus pouvoir désormais remonter sur les toits pour nourrir la marmaille. Onuphre les plaignait de tout son cœur ; mais, depuis un moment, il les entendait mal : des tableaux plus atroces le sollicitaient par ailleurs.

En pénétrant dans cette salle hospitalière, il n'avait éprouvé tout d'abord que la répulsion d'un bœuf entrant à l'abattoir ; une puanteur qu'on avalait à pleine bouche, dès le seuil, et la mort immanente, l'avaient empli d'horreur ; ensuite, l'hostilité de ses voisins s'était chargée de le distraire ; mais à présent il voyait mieux, et même il voyait trop.

A cinq pas de lui, juste en face, un typhique venait de rejeter son linceul, et tout nu, avec une face de démon, il se démenait, à genoux, sur la poitrine nue d'un phtisique qu'il étouffait ; deux autres compagnons du forcené, pour qu'il se tînt tranquille, l'assommaient à coups de poing ; un cinquième avait roulé à bas de la paillasse et râlait doucement sur les dalles froides, avec un roucoulement de pigeon. Au milieu de la salle, des chirurgiens sciaient l'humérus d'un soldat, et les hurlements du blessé accompagnaient le crissement de la scie dans l'os ; le soldat qu'on devait opérer ensuite, fou de terreur, s'évadait, et son grand corps velu courait dans la travée, poursuivi par les gardes ; acculé dans un coin, il empoignait, de sa main valide, un escabeau pour se défendre. Des infirmiers passèrent, emportant par la tête et les chevilles un cholérique qui se vidait. Les mouches, par milliers, tourbillonnaient sur les excréments, les pus et les malades.

Le poète regardait la terreur se préciser sur la face d'Onuphre, et il éclata de rire.

— Eh, eh, eh ! Tu m'amuses, camarade, et tu t'en donnes, hein ? C'est la première impression. Nous avons tous passé par là ; on s'habitue. Je parie que tu n'imaginais pas ces façons de diminuer la souffrance ? Moi non plus ; il faut avouer qu'eux-mêmes ont mis plusieurs siècles à développer et améliorer leurs procédés de charitable assistance, car tout ce qu'ils font là, tu sais, ils le font pour le bien, et je recommande ce point à la sollicitude de ton admiration.

— Oui, monsieur.

— As-tu lu Dante, mon ami, et *l'Enfer*? Non ? Oui ? Dante croyait inventer de belles horreurs, mais regarde et compare ; compare les trouvailles du génie humain à celles de la bêtise humaine, et dis-moi, je te prie, si la seconde n'est pas, et de beaucoup, la plus ingénieuse.

Onuphre répondit piteusement : « Je voudrais m'en aller... »

— Moi pas ! J'enregistre. Le monde m'a fait mourir, car je meurs, et tout ce qu'il entreprend pour se faire vivre, je le constate : c'est ma vengeance.

A ce moment, le soldat qu'on opérait cessa de crier ; on le vit ouvrir et fermer la bouche tour à tour, dans l'impuissant effort de ravaler sa vie.

— Il agonise ? fit Onuphre.

— Je le crains, car le voilà déjà qui bâille comme un poisson ; vois comme il imite bien le goujon au sortir de l'eau ! Il a trouvé cette manière discrète de nous faire entendre sans paroles qu'il n'est déjà plus homme et qu'il dégringole l'échelle des êtres ! Car les savants t'affirmeront qu'il l'a montée, par une série de lents progrès, et c'est bien juste qu'en partant il la redescende : poisson pour la minute, il sera de l'herbe demain : tout passe, et, tiens ! le voilà qui passe !

Onuphre se signa et dit :

— Dieu ait son âme...

— Son âme immortelle, sans doute ?

— Assurément. Vous riez ?

— De ta candeur. T'es-tu jamais demandé, mon garçon, pourquoi d'innombrables niais, qui ne furent bons à rien durant leur vie, seraient indéfiniment conservés après leur mort ? Entrevois-tu *la destination de ce muséum éternel* ? Saurais-tu dire à quel besoin répondraient ces collections d'âmes, et ce que Dieu pourrait en faire ?

— Justice ! monsieur. La notion que j'ai de mon âme immortelle...

— Est un frein nominal, fort utile, ma foi, contre tes passions, tes vices, tes instincts, et pourvu que tu aies cette notion elle a fait son office de frein, ce qui suffit : affirmer l'immortalité de l'âme, voilà qui est indispensable ; mais la réaliser, à quoi bon, mon ami ?

— Vous parlez comme le Diable ! Si les pauvres gens vous entendaient...

— Ils l'entendront, un jour ou l'autre, et ce sera tant pis pour eux, car ils perdront un espoir, le plus consolant de tous, et ce sera tant pis pour le monde, car ils perdront un frein, le seul qui soit vraiment solide.

Les chirurgiens venaient de traîner à terre le cadavre de l'opéré, et leurs aides, qui avaient réussi à s'emparer du suivant, l'allongeaient à son tour sur la table sanglante.

— Tu vois : leur charité va venir encore au secours de celui-ci, et ils font bien, puisqu'ils en ont le temps avant leur dîner. Dans quelques instants ils auront délivré une âme de plus, et elle s'envolera vers les régions éthérées pour y rejoindre les défunts qui lui furent chers, et pour y recevoir la récompense de ses mérites. Ah ! le gaillard n'est pas à plaindre, et il s'en rend compte, tu vois ?

Le patient hurlait, maintenu par des poignes, et fixait des yeux fous sur les aciers multiples qui s'apprêtaient à le pénétrer sans colère. Sur tous les lits, des spectateurs hagards haussaient leurs faces d'épouvante.

— Je veux m'en aller, fit Onuphre.

— Egoïste ! Ne remarques-tu pas que le camarade en a bien plus envie que toi ? Il reste pourtant ; fais comme lui et instruis-toi.

— Je n'aime pas voir la douleur...

— Nigaud ! C'est la seule façon de ne pas sentir la tienne.

— Ah !

— Les deux alternatives de la vie ne sont-elles pas de souffrir et de voir souffrir ? Dès qu'un pauvre diable est libéré de son mal, assez pour regarder autour de lui, qu'est-ce qu'il voit, sinon de la misère physique, morale ? Et quand cessera-t-il d'en voir, sinon quand il sera rappelé à lui-même par l'impérieuse urgence de recommencer à geindre pour son compte ? Vos rires, vos gaietés, ce n'est que répits ou détentes, minutes entre parenthèses, minutes d'aveugles, que votre santé nécessite et que votre inconscience permet.

— Oh !

— Mon gars, c'est triste à dire, mais c'est indéniable ; il faut choisir, il faut opter : sois une bête, si tu veux, bêtement émotive et candidement tendre ; alors tu pourras aimer, sans en souffrir, et même avec quelque agrément. Sois une intelligence, si tu peux, mais sèche, impitoyable, ouverte aux idées et murée aux émois, un solitaire, un égoïsme pensant : alors tu pourras jouir de tes exercices spirituels. Mais, pour Dieu, et par charité pour toi-même, ne sois pas en même temps une intelligence et un cœur, car c'est l'abomination !

— Hein ?

— L'abomination de la désolation pour l'homme complet, de tête et de cœur à la fois, image de Dieu, comme vous dites ! Or, cela, prends-y garde, va nous mener tout droit à conclure que le plus malheureux de tous, le seul qui soit malheureux absolument et mathématiquement, c'est Dieu lui-même, tel que vous le concevez, intelligence totale et suprême bonté. Ah ! le pauvre diable, que Dieu ! Je le plains.

— Et moi, je vous plains ; vous parlez comme un impie.

— Voyez le petit coquin, qui m'ose accorder sa commisération ! Eh bien, tu as raison, mon fils ; quoique tu m'offenses, et j'ai grand tort d'être offensé, car la pitié des simples est la plus touchante de toutes.

— Je sais bien que je suis bête...

— Tu ne l'es pas, si tu le sais.

— Et je ne saisis pas toujours ce que vous dites...

— Ne te fatigue pas : quand je te parle, c'est pour moi que je parle.

— Mais s'il y a dans vos propos un tas d'affaires qui m'échappent, il y en a une au moins que je suis bien sûr d'avoir comprise.

— Bah ?

— Une que vous n'avez pas dite...

— Et que tu vas m'apprendre ?

— Je pense que vous n'êtes pas heureux.

— Non, certes ! Mais je n'aspire plus à le devenir : c'est un progrès.

— Vous êtes seul au monde, peut-être?

— J'ai mon orgueil, pour me tenir compagnie. D'ailleurs, je reste litterarement et littéralement dénué de gloire. As-tu jamais entendu mon nom ? Il est fort beau, mais ignoré : Calame-le-Calamiteux.

Il se tut, et Onuphre, timidement mais avec persistance, le regardait dans les yeux :

— Il me semble, dit-il, que je vous aimerai...

— Vraiment, petit ?

— Quelque chose m'attire vers vous je ne sais quoi, plus fort que moi... Et il me semble aussi que je vous ferai du bien.

Mais ce jour-là, comme dit maître Alighieri, ils ne lurent pas plus avant, aux livres de leurs âmes, et ils se sentirent frères sans savoir qu'ils l'étaient.

EDMOND HARAUCOURT

LE CORSET

Avant de commander leurs toilettes, toutes nos élégantes, soucieuses de leur beauté et de leur santé, rendent une visite aux salons du Maître-Corsetier parisien A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin (*à l'angle de la rue Lafayette*).

Adoptés et recommandés par la Faculté, les *Corsets de A. Claverie* ont remporté tous les suffrages, grâce à la supériorité incontestée de leur coupe, essentiellement anatomique et élégante.

« LA FERIA » Parfum de LENTHERIC

La Grève des Maréchaux

Hier matin, vers cinq heures, des maréchaux-ferrants grévistes, au nombre d'une cinquantaine environ, se présentaient devant la grille de la propriété et des bâtiments de M. Vermereck, médecin-vétérinaire, 49, rue Riquet.

Là, quatre d'entre eux se détachèrent, tandis que les autres se dissimulaient, et sonnèrent à la grille. La bonne se présenta pour ouvrir, et dès qu'ils furent dans la place, tous se précipitèrent pour débaucher les nombreux ouvriers et infirmiers qui travaillaient là depuis quatre heures du matin.

Une bagarre assez grave s'ensuivit, au cours de laquelle les agents intervinrent pour procéder aux arrestations de quatre grévistes.

Conduits au commissariat de M. Rouffaud, ces derniers ont été envoyés au Dépôt sous l'inculpation d'entraves à la liberté du travail.

CONTRE les Gerçures, Crevasses, Rougeurs, n employez que la délicieuse CRÈME SIMON

Affaire d'Avortement

Une jeune femme succombe aux suites de manœuvres criminelles.

NIMES, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — On a inhumé aujourd'hui une jeune fille de vingt-trois ans, qui a succombé samedi dans d'indicibles souffrances à la suite d'une manœuvre abortive. L'autopsie faite dans la matinée par les docteurs Nègre et Perrier, a révélé les traces de cette manœuvre ; d'autre part, la police a découvert au domicile de la défunte un fœtus. Les soupçons de la justice se portent sur une sage-femme qui s'est absentée de Nîmes depuis quelques jours. Cette faiseuse d'anges présumée est recherchée. Cette douloureuse affaire a causé une vive émotion à Nîmes, l'infortunée jeune fille appartenant à une famille d'une honorabilité irréprochable.

Les Pastilles SOLER

reçoivent chaque semaine, par centaines, des attestations de guérison.

En voici une, prise entre mille :

Monsieur,

Vos Pastilles Soler me sont d'un grand secours chaque fois que je chante. J'en fais un usage constant. Je vous serais très obligé de m'en envoyer quelques boîtes.

Recevez, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. Lequien, de l'Opéra, 3, rue Rodier, Paris.

La boîte, 1 fr. 50 dans toutes pharmacies.

Un Mari meurtrier

CREIL, 24 janvier. (*De notre correspondant particulier.*) — Un épicier de Creil, nommé Fossard, âgé de quarante ans, dont la boutique se trouve place des Usines, a frappé sa femme, vers six heures du soir, au cours d'une crise alcoolique, d'un coup de couperet sur la tête.

La malheureuse, très grièvement atteinte, a été transportée à l'hôpital. Le mari furieux, qui déjà, dans l'après-midi, avait tiré sur elle un coup de revolver sans l'atteindre a été arrêté.

UNE USINE INONDÉE

Les ravages occasionnés par la crue persistante de la Seine s'accentuent, et, de tous côtés, on signale des désastres, irréparables pour la plupart. A Argenteuil, notamment, on nous signale que les inondations ont dévasté les habitations des riverains.

L'Usine Lorraine Dietrich a eu ses sous-sol envahis par l'eau. C'est grâce à une arroseuse automobile construite par cette Société, en vue de faire disparaître la poussière des routes, pour la Cie du Canal de Suez qu'on a pu épuiser l'immense nappe qui menaçait de tout engloutir.

Cette arroseuse automobile d'un modèle spécial aspire à 6 mètres de profondeur 2 mètres cubes d'eau en 3 minutes. Elle comporte, en outre, un dispositif de lance permettant, en cas d'incendie, de refouler l'eau à une hauteur d'environ 12 mètres et à une distance de 22 mètres, trajet horizontal. Munie partout de raccords rapides au diamètre voulu, cette arroseuse, véritablement unique, peut être branchée instantanément sur toutes les canalisations utilisées par les pompiers de Paris.

Et ce rapprochement n'est-il pas curieux entre ces deux fléaux : le feu et l'eau, pouvant être combattus isolément ou l'un par l'autre, avec un seul et même engin, dont la destination primordiale était seulement d'abattre la poussière des routes ?

CAUSERIE MÉDICALE

La Santé par les Plantes

Nier l'action des végétaux sur le corps humain, c'est nier la vie et ses transformations, c'est nier la création elle-même. Tout sur la terre a un but :

A côté de chaque maladie existe le remède ; le difficile est de le trouver. On le trouve seulement dans les plantes qui, comme nous-mêmes, sont les enfants de la nature. En est-il de même des remèdes chimiques ? Comment tous ces nouveaux médicaments, employés de nos jours, médicaments synthétiques, fabriqués de toutes pièces, et qui n'existent pas dans la nature, pourraient-ils avoir une action heureuse sur notre corps ?

Ils compromettent plutôt la santé par leur action pernicieuse sur l'estomac et sur les centres nerveux.

Seuls les produits végétaux sont facilement assimilables, seuls ils sont inoffensifs, seuls ils peuvent amener la guérison des maladies frappant l'humanité.

Anémiques et neurasthéniques, réfléchissez à ces vérités nouvelles et dites-vous bien que, seule, la VITALOSE, exclusivement composée de principes fortifiants retirés de plantes, choisies avec soin, peut vous rendre en peu de jours : appétit, force et gaieté.

Quand l'estomac va, tout va.

En effet, l'organisme humain se régénère rapidement lorsque les fonctions digestives s'accomplissent normalement.

Relever rapidement les forces perdues par suite du surmenage physique ou intellectuel, ramener l'appétit, assurer une digestion parfaite et le fonctionnement normal des voies digestives, telles sont les propriétés réelles de la VITALOSE, qui ne compte plus le nombre de guérisons obtenues. Elle ne craint ni détracteurs, ni sceptiques.

« Essayez, et vous serez convaincus ! »

Docteur Milliès-Lacroix.

Le fl. 4 fr. 50, fº 5 fr. Les 3 fl. fº 13 fr. 50. Laboratoire de la *Vitalose*, 99, rue de Courcelles, Paris. Dans toutes les pharmacies.

Un Tribunal de bons Juges

Au lieu de condamner pour vagabondage un gamin de quinze ans, les magistrats de Dinan lui procurent du travail.

DINAN, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — La lignée des bons juges n'est décidément pas interrompue. Le président du tribunal civil de Dinan, M. Hattu, vient de le prouver.

Ces temps derniers, les gendarmes arrêtaient, à Saint-Denoual, pour vagabondage, un garçon de 15 ans, nommé Le Jaouen, qui mendiait son pain et un gîte.

Orphelin, Le Jaouen avait quitté Paris au mois de novembre, où il avait travaillé en qualité d'apprenti pâtissier. Il était venu à Guingamp, chez un oncle, cocher dans cette ville. Celui-ci, très gêné, ne put recueillir l'enfant, qui partit à l'aventure pour chercher un emploi. C'est dans ces circonstances qu'il fut arrêté, à Saint-Denoual.

Le Jaouen comparut une première fois devant le tribunal correctionnel de Dinan, qui hésita à prononcer une condamnation. Avant de décider du sort de Le Jaouen, il chargea son défenseur, Mº Chauchix, de faire des démarches pour lui trouver un emploi. Mais ces démarches furent vaines.

Le pauvre Le Jaouen comparut donc à nouveau devant le tribunal. Par bonheur pour lui, il avait affaire à des magistrats humains. Le jeune et distingué procureur de la République, M. Larocque, laissa tomber du haut de son siège des paroles de miséricorde qu'on n'est pas habitué à entendre dans la bouche d'un avocat de la société :

— L'Assistance publique, dit-il, a déclaré ne pouvoir se charger de Le Jaouen ; nous ne pouvons pas demander au tribunal de prononcer son incarcération dans une maison de correction, il n'a rien fait pour nous dicter cette mesure ; alors, c'est l'acquittement que nous allons vous demander. Mais quel résultat va avoir cet acquittement ? Celui de jeter sur le pavé et sans ressources le jeune Le Jaouen, qui, dans quelques heures, sera devenu un vagabond que vous devrez condamner.

Il me semble qu'il serait préférable sous tous les rapports que quelqu'un voulût bien consentir à se charger de ce jeune homme, qui n'a aucun mauvais instinct et que nous pouvons peut-être arrêter à temps sur la pente fatale.

Très paternellement, M. le président Hattu, laissant deviner une sincère émotion, s'adresse au petit abandonné :

— Ecoutez-moi bien, dit-il à l'enfant ; nous voulons essayer de vous sauver. Voulez-vous travailler ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, nous allons vous chercher du travail ici à Dinan ; vous renvoyer à Paris serait une faute ; vous ne serez pas reçu chez votre oncle, et alors ce sera le pavé, l'arrestation certaine par la police; puis, sans nul doute, la fréquentation de mauvaises sociétés qui ne manquerait pas de vous perdre à jamais.

Le tribunal vous acquittera, mais ne veut pas vous mettre sans ressources à la porte de la prison. Vous allez y retourner ce soir ; tâchez de vous y occuper un peu. Votre défenseur, nous-mêmes, nous allons essayer de vous trouver une place. Aussitôt que nous l'aurons, nous nous réunirons spécialement pour prononcer votre acquittement.

L'effet produit par ces paroles de bienveillance inattendue fut énorme sur l'auditoire. C'est tout juste si des applaudissements n'éclatèrent pas. Nous étions, cette fois, dans le temple de la justice, de la vraie justice, châtiant le crime, mais aussi tendant une main secourable aux victimes de la fatalité.

Et, le soir même, le jeune Le Jaouen sortait de prison. Un restaurateur de notre ville, M. Marguerite, consentait à le prendre en qualité d'aide-cuisinier.

CHARME SECRET
PARFUM SPÉCIAL VIVILLE. AV. OPÉRA. PARIS

NOUVEAU CONFLIT A CONCARNEAU

BREST, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Dans les contrats passés par les anciens membres du bureau du Syndicat des ouvriers soudeurs de Concarneau avec MM. Bouvais et Caillé, il avait été convenu que les ouvriers fabriqueraient autant de boîtes qu'ils en auraient fermées pendant la campagne de pêche. Or, en raison de difficultés et de dépenses imprévues, M. Bouvais a dû faire de nouvelles propositions à ses ouvriers. Ceux-ci les ont repoussées ; d'où conflit.

TRIPLE SEC GUILLOT

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le prix Sauzel

Le jugement du concours Sauzel a été rendu hier.

Voici les noms des lauréats et la liste des récompenses qu'ils ont obtenues :

Prix Sauzel et première seconde médaille : M. Mathey, élève de MM. Injalbert et Hannaux.

Deuxième seconde médaille : M. Ebstein, élève de MM. Barrias, Coutan et Peynot.

Troisième seconde médaille : M. Janniot, élève de M. Injalbert.

Mention : M. Bottian, élève de M. Injalbert.

L'exposition publique des œuvres des concurrents aura lieu aujourd'hui mardi, de 8 h. à 10 h. du matin

Un Drame au Restaurant

A la fin d'un déjeuner, un jeune homme tue sa maîtresse et se suicide.

Vers midi, hier, deux jeunes gens pénétraient dans un restaurant bien connu du faubourg Saint-Denis et, s'installant à une table, ils se commandaient à déjeuner. Depuis une semaine, le couple — deux amoureux visiblement — fréquentait très régulièrement cet établissement où l'on n'eut jamais à se plaindre de leur tenue, toujours parfaite.

Lui, un jeune homme de 19 ans, Edmond Coulpier, fils d'un restaurateur du faubourg Saint-Martin, était comptable dans une maison de vins de Bercy ; elle, une brune de 26 ans, connue dans le quartier sous le nom de « Gaby », s'appelait en réalité Jeanne-Emilie Besançon, et, tout récemment encore, elle prodiguait les charmes de sa jeunesse dans une maison hospitalière de la rue Blondel.

Edmond Coulpier paraissait fortement épris de sa maîtresse, et l'accord le plus absolu semblait régner entre les deux amis.

Il n'en était rien toutefois, car, au cours du déjeuner d'hier, le ton de leur conversation s'éleva, et les deux amis, si paisibles d'ordinaire, se mirent à discuter avec une animation qui n'échappa à personne. Ils étaient à table depuis deux heures, et ils s'entretenaient toujours avec violence, lorsque le garçon qui les servait saisit ce propos tenu par Edmond Coulpier : « Il y a quatre jours que tu me fais souffrir... »

Elle répondit avec vivacité et comme le repas s'achevait, le garçon Claudius Buisson, qui s'était assis en face d'eux pour déjeuner à son tour, vit le jeune homme sortir de sa poche un revolver et faire feu sur sa maîtresse.

« Gaby » était accoudée sur la table. La balle l'atteignit à la tempe gauche et, sans un cri, sans un mot, elle porta sa serviette à son front. Puis elle s'affaissa, un mince filet de sang rougissant son visage livide, et c'est un cadavre que reçut dans ses bras le garçon Claudius Buisson, qui s'était précipité dès qu'il avait vu le geste du jeune homme.

Mais Edmond Coulpier, sans perdre une seconde, avait retourné son arme contre lui-même. Une nouvelle détonation retentit, ajoutant encore à l'émoi général, et les clients affolés, qui descendaient en hâte du premier étage, aperçurent, gisant côte à côte, sur le plancher où le sang ruisselait entre les tables renversées et la vaisselle brisée, les deux corps mutilés des jeunes gens. Edmond Coulpier s'était fait sauter la cervelle, et de larges taches de sang avaient jailli jusqu'au plafond.

L'amant meurtrier respirait encore, mais c'est dans un état absolument désespéré qu'on le transporta à l'hôpital Lariboisière, où il agonise.

Quant au cadavre de Jeanne Besançon, après l'enquête de M. Lefort, commissaire de police du quartier Saint-Denis, il a été déposé au poste de la cité d'Hauteville avant d'être dirigé sur la Morgue.

Jeunesse qui veille, Vieillesse qui dort, Sont bien près de la mort

Jeunesse qui veille est bien près de la mort.

Quand, après sa journée de labeur, l'ouvrière veille, elle fait appel à ses réserves de forces. Ces réserves de forces sont bien petites et l'épuisement n'est pas loin. La maladie, d'ailleurs, est là, elle attend, elle qui ne s'en prend qu'aux faibles. Un beau matin, l'ouvrière tombera pour ne plus se relever.

Que la jeunesse veille, pour le travail ou pour les plaisirs, le résultat sera le même : perte des forces, anémie, épuisement, puis maladie grave, mort. Celui qui fait appel à ses forces de réserve, celui qui use tout ce qu'il peut porter en lui d'énergies, ne peut durer qu'autant qu'il remplacera au jour le jour ses forces. La nourriture, même très substantielle, ne peut suffire. Les Pilules Pink qui donnent du sang avec chaque dose, qui donnent des forces avec chaque pilule, réparent les forces, tonifient les nerfs, combattent l'épuisement, le surmenage, éloignent la mort.

Vieillesse qui dort est bien près de la mort.

En effet, la somnolence chez les personnes âgées, particulièrement après les repas, est un indice du ralentissement des fonctions, de même que les digestions pénibles, la constipation, l'incontinence d'urine et les maux de reins.

Personnes âgées, dormez aux heures régulières ; si vous vous endormez en dehors des heures qui sont consacrées au sommeil, c'est un mauvais signe. Prenez garde. Rappelez-vous que le sommeil c'est presque la mort.

Pour remédier au ralentissement des fonctions, les Pilules Pink vous rendront d'excellents services. Elles donnent du sang et tonifient le système nerveux. Elles stimulent le fonctionnement de tous les organes, elles rajeunissent l'estomac, le foie, les reins, l'intestin. Ceux qui ont pris les Pilules Pink disent qu'ils se sentent forts et qu'ils éprouvent une grande sensation de bien-être.

Pilules Pink

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

L'Extradition de Cook demandée par les Etats-Unis

CARLSRUHE, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — La *Kleine Presse*, de Francfort, croit savoir que le gouvernement des Etats-Unis a demandé l'extradition du docteur Cook qui se trouve actuellement en traitement dans un sanatorium des environs de Heidelberg. Les pièces à l'appui de la demande arriveraient cette semaine à Berlin et seraient alors transmises au gouvernement badois.

Si cette information se vérifie, on peut dire qu'il se passera encore de longs mois avant que le pseudo-découvreur du Pôle Nord comparaisse devant la justice de son pays.

Une Vengeance peu banale

MADRID, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Un attentat a été commis à Iznallos, province de Grenade. Une bombe de dynamite a explosé contre la fenêtre de l'infirmerie de la prison de cette localité, causant l'écroulement d'un mur. Deux prisonniers ont été grièvement blessés.

Les auteurs de l'attentat seraient les parents d'un individu tué par les deux prisonniers qui étaient malades à la prison.

Gazette Rimée

QUESTION D'HEURES !

Nous aurons *Chantecler*, ce n'est plus qu'une question d'heures...
(Journaux.)

Les nouvelles sont les meilleures,
Qui nous viennent de *Chantecler* ;
Dans quelques jours, soit quelques heures,
On jouera *Chantecler*, c'est clair.

Ce n'est qu'une question d'heures !
Nous allons donc vivre sous peu
Des minutes supérieures
Que nous vaudra ce noble jeu.

Ah ! pour quant à moi, je souhaite,
Je puis dire, de tout mon cœur,
Qu'encore une fois le poète
Sorte de l'épreuve vainqueur.

⁂

Mais que de leurres, de déboires,
Hélas ! ne nous réservent pas
Ces heures plus qu'aléatoires,
Qui vont butant à chaque pas.

Enfin ! *Chantecler*, ô merveille !
Que nous attendions vainement,
Se peut-il qu'on soit à la veille
De te voir ? Quel événement !

C'est possible, car tout arrive.
Mais ne nous flattons pas trop tôt,
Quelquefois languit à la rive
Le plus impatient bateau.

De ces heures tant souhaitées,
Combien nous trompèrent déjà !
Que de vendanges escomptées,
Que nul, jamais, ne vendangea !

⁂

Sur ces terres inférieures
Où le Destin nous exila,
Tout n'est qu'une question d'heures.
De combien d'heures ? Ah ! voilà...

Question d'heures, qu'incertaines !
Le débarquement de ce Roi
Qui doit changer l'eau des fontaines
En quelque vin de bon aloi !

Question d'heures, le poème
Qui doit surgir de mon cerveau ;
J'en ignore encore le thème,
Mais j'affirme qu'il sera beau.

Et question d'heures, de même,
Le trépas de mon vieux rentier
D'oncle d'Amérique, et qui m'aime,
Et fait de moi son héritier.

Question d'heures, l'imminente
Arrestation du bandit
Qui désole Paris ou Nantes,
Et qui reste encore inédit.

Comme aussi ces belles réformes
Que ce brillant gouvernement
Nous promet toujours — sous les ormes,
Question d'heures mêmement !

Ce sont ces heures, je suppose,
Qui font les jours cent fois maudits
Dont la totalité compose
La semaine des quat' jeudis.

Cela rappelle, en quelque sorte,
Ce perruquier de jadis,
Lequel avait mis sur sa porte :
« Demain on rasera gratis. »

RAOUL PONCHON.

RHUM NEGRITA reconnu le meilleur

LE POTEAU DE MORS

Il ne s'agit point de l'impressionnant poteau auquel les Indiens attachaient, avant de les exécuter, leurs ennemis prisonniers; mais d'un poteau qui a pour but de renseigner les hommes et de protéger leur existence ; du poteau indicateur enfin que la Société des automobiles *Mors* met à la disposition des municipalités et qu'elle prodigue sur les routes et dans la traversée des villes. Plus de mille de ces poteaux Mors ont été placés par elle en Bretagne et en Normandie, 500 aux environs de Paris, 400 sur la Côte d'Azur ; partout on en demande.

C'est une initiative excellente ; il faut en louer la Société *Mors* qui ne se contente pas de fabriquer une merveilleuse voiture dont la production, grâce à une organisation industrielle supérieure, a passé à 1,000 en 1910, mais collabore à l'organisation du tourisme automobile.

Dans son ingénieuse activité, la Société *Mors* est, au surplus, aidée par :

La Banque Automobile, 10, rue de Castiglione ;

L'Auto-Palace, 77 *bis*, avenue de la Grande-Armée ;

L'Intermédiaire, 136, avenue Malakoff ;

La Société Parisienne, 10, avenue de la Grande-Armée,

concessionnaires exclusifs des *Mors* pour Paris, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

LE DRAME DE ROSNY-SUR-SEINE

M. Fraigneau, juge d'instruction, et le docteur Dupont, médecin légiste, se sont rendus, hier, à Rosny-sur-Seine, pour procéder à l'autopsie du cadavre de Charles Charlon, représentant de commerce, que sa maîtresse, Mathilde-Eugénie Baticle, veuve Rousselle, tua, dimanche soir, à la gare de la localité, d'un coup de revolver en pleine tempe.

De l'autopsie, il résulte que la balle a été tirée de bas en haut et d'avant en arrière. Pénétrant dans la boîte cranienne sans toucher le cerveau, elle s'est enfoncée dans le bulbe rachidien et, coupant le nœud vital, s'est aplatie sur le plancher du crâne.

M. Fraigneau a confronté la veuve tragique et les deux amis qui l'accompagnaient : André Delau et Joseph Métrot. Ceux-ci, après un interrogatoire de plus de trois heures, ont été mis en liberté.

Il a été, en effet, établi qu'ils n'avaient pris aucune part à l'assassinat du représentant de commerce.

LE SAVON AMIRAL à l'Extrait de FIEL de Bœuf — MAIGRIR

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE en 1909

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie (entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat) a recueilli, en 1909, de nouveaux et importants succès.

Les capitaux assurés dans l'année ont atteint 96 millions en augmentation de 9 millions sur l'année précédente.

Quant aux rentes viagères constituées, elles dépassent cinq millions de rentes avec une augmentation de près de 700,000 francs de rente sur l'année 1908.

Ces souscriptions nouvelles portent à plus de 50 millions le chiffre des arrérages de rentes que la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie paie annuellement à sa clientèle.

Aucune autre compagnie au monde n'a atteint, à beaucoup près, un pareil résultat.

Ainsi s'affirme une fois de plus le crédit incontesté de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, la plus ancienne des sociétés d'assurances-vie de l'Europe continentale.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée au Siège Social, à Paris, 87, rue de Richelieu, soit à l'un de ses représentants dans les départements.

Dernière Heure

Les Cinq mille Sinistrés de Choisy-le-Roi

LA PLUIE & LA NEIGE tombent toujours sur le lac immense et désolé de la Banlieue Est

L'inondation, à Choisy-le-Roi, cause de véritables paniques. Tous les environs ont, depuis hier, disparus complètement sous les flots d'un lac immense et tumultueux qui sans cesse va s'élargissant.

On comprendra l'étendue du désastre en sachant que les eaux de la Marne débordée ont dans la journée d'hier, passant au-dessus de Créteil, rejoint dans la vallée les inondations déjà considérables de la Seine.

Tout le pays compris dans l'angle formé par la Seine et la Marne ayant pour sommet Joinville-le-Pont, a disparu sous les eaux. Ça et là, émergent quelques pâtés de maisons dont certaines, bâties en contre-bas, ne laissent apercevoir que leur toit.

D'autres, plus légèrement construites, furent arrachées de leur fondation et demeurent renversées par le torrent d'eau envahisseur.

Enfin, une poche d'eau couvrant une superficie supérieure à 40 hectares constituée par les fouilles de sables situées sur les berges de la Seine, s'est brusquement crevée et a déversé l'énorme masse d'eau qui s'y était accumulée dans Choisy-le-Roi.

Et depuis, sans arrêt, l'eau monte toujours; le désastre se dessine immense et la misère qui en résulte, affreuse.

Toute la partie de Choisy-le-Roy construite sur la rive droite de la Seine, et qui porte le nom prédestiné de « Quartier des Gondoles », est envahie par les flots boueux: en certains endroits, les eaux sautant les obstacles en bruyantes cascades, coulent avec l'allure de véritables torrents. C'est ainsi qu'il est impossible d'affronter en barque l'avenue d'Alfortville et d'y porter actuellement secours aux inondés y habitant, tant le courant de l'eau provenant du bassin de la Marne est violent.

Dans ce quartier une grande quantité de maisonnettes appartenant pour la plupart à des ouvriers sont construites en contre-bas et par suite entièrement submergées jusqu'à la hauteur du premier étage. Et près de 5,000 personnes se trouvent, du fait de cette crue inattendue, sans abri et presque sans pain.

Les pauvres gens que l'inondation a ainsi expulsés de chez eux se lamentent.

L'eau, tout à coup, pénétra en tourbillons chez eux. Tous les meubles du rez-de-chaussée furent montés au premier étage, et ce fut alors un entassement désolant de lits, de sièges et d'objets familiers.

Les pauvres gens que l'inondation a expulsés de leurs demeures se lamentent, et, malgré la solidarité touchante des habitants de la rive gauche, dont certaines familles hébergent jusqu'à huit et dix sinistrés, beaucoup ne savent actuellement où abriter leur misère.

Depuis trois jours, les autorités de Choisy-le-Roi, le maire, M. Rondu, à leur tête, tentent l'impossible pour parer aux effets de cette catastrophe inouïe.

Les 35 agents de police de la ville n'ont, depuis trente heures, pris aucun repos. Aidés des gendarmes de la localité et d'une vingtaine d'autres, venus de Paris, montés dans toutes les barques et dans toutes les voitures, réquisitionnées à la première heure, ils transportèrent les habitants atteints par l'inondation, qui, en grondant, environne leurs maisons, et s'élève, en certains endroits à plus de deux mètres de hauteur.

Les avenues de Villeneuve-Saint-Georges, Victor-Hugo, d'Alfortville ; les rues Chevreul, Pasteur, Mirabeau, Durand, Lucie, Pompadour, Camille-Desmoulins, des Gondoles sont entièrement submergées. Et sur certains îlots surélevés, des grappes humaines, que je ne saurais mieux comparer qu'aux troupes lamentables d'émigrants, demeurent, chargés des quelques souvenirs de famille ou des menus objets précieux qu'ils essayent de sauver, et contemplent, atterrés, l'étendue de leur ruine, en attendant, remplis d'inquiétude, qu'une charrette ou une barque passe à vide, pour leur permettre de fuir le fléau envahisseur.

Mettant le comble à la catastrophe, une grosse conduite d'égout, fléchissant par suite de l'énorme pression d'eau, a subitement crevé ; se ruant en une formidable trombe, une nouvelle masse d'eau se répandit alors dans tout le quartier, augmentant encore la panique générale.

Depuis trois jours, le maire de Choisy-le-Roi avait fait annoncer à son de caisse, dans les quartiers menacés, que les habitants devaient quitter leurs maisons, mais, obstinés et ne voulant pas croire à l'imminence du danger, aucun n'avait voulu abandonner les maisonnettes représentant pour beaucoup tout leur avoir, si péniblement gagné.

Je suis monté dans une voiture réquisitionnée avec les agents qui vont tenter de sauver quelques victimes ou de porter du pain et des provisions à ceux qui refuseront de les suivre.

C'est un paralytique que le premier nous emportons. Mais ce n'est pas chose aisée, car, insoucieux du froid et de l'eau, agents et gendarmes descendent dans le flot glacé qui leur monte jusqu'à la ceinture pour transporter sur son fauteuil le malade muet, mais dont la figure reflète l'intense terreur.

Devant nous une charrette emplie de sinistrés, embarrassés de valises et de menus objets, heurte une barque qui, en chavirant, renverse le cheval. Et encore, toujours infatigables et toujours insoucieux du danger, les courageux sauveteurs relèvent l'animal qui, sans eux, va se noyer, et la voiture bientôt peut reprendre sa marche.

Soudain, nous sommes dans l'impossibilité d'avancer. Coupant notre rue, l'eau s'élance vertigineuse suivant l'avenue d'Alfortville, d'où des cris nous arrivent. Des femmes, des enfants sont là, à quelques mètres à peine, nous supplient et tendent vers nous leurs mains.

Hélas ! il n'est pas possible d'avancer, nous risquerions nous-mêmes d'être culbutés par l'eau déchaînée.

On reviendra — si l'on peut — avec des moyens de sauvetage plus perfectionnés.

Enfin nous emmenons une jeune femme sur le point d'être mère, et avec toutes les précautions possibles les agents la portent dans notre charrette, heureusement très haute sur roues.

Sans arrêt autour de nous les sauvetages se poursuivent en barques, en voitures ou en radeaux.

Interview du maire

Le maire de Choisy-le-Roi, M. Rondu, est sur les lieux depuis deux jours. Pour la troisième fois aujourd'hui, sous la pluie, la neige et même la grêle qui, en violentes rafales, n'ont pas cessé de tomber, il dut changer de vêtements.

— C'est une catastrophe épouvantable, me dit-il. Ce qui nous arrive est inouï et effrayant. Jamais semblable fléau ne s'était abattu sur notre contrée depuis 1876, et encore l'inondation, bien que comparable à celle-ci, fut-elle moins terrible, car, depuis lors, la ville s'est considérablement étendue et les constructions se sont élevées nombreuses.

» Nous sommes tous exténués, débordés et à bout de forces. Nous avions demandé, pour seconder nos hommes, des troupes, du génie, des pontonniers. Hélas ! on nous a envoyé de la cavalerie, des dragons! Nous n'avons même plus de place pour abriter les sinistrés, à plus forte raison, loger les chevaux.

» Cette nuit, j'aurais voulu avoir un soldat par bateau pour accompagner un de nos agents et faire des rondes, empêchant ainsi les pillards qui, avec des radeaux de fortune, tenteront certainement de dévaliser les maisons abandonnées.

» Mais les officiers m'ont refusé, n'ayant par d'ordres de l'autorité militaire leur permettant de faire monter leurs hommes sur les bateaux.

» Pourtant M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, est venu ce matin, accompagné du directeur de la navigation, et s'est rendu compte *de visu* de l'importance du sinistre.

» Enfin, ajoute M. Rondu, la population elle-même n'est pas raisonnable, et, dans leur entêtement à ne pas abandonner leur logis, certains reçurent fort mal les dévoués sauveteurs. Parmi ceux-ci, il en est qui furent accueillis à coups de revolver.

» Nous avons organisé trois groupements d'hospitalisation : dans les salles de la Justice de paix, dans les écoles et dans la salle des Fêtes de la ville.

» En attendant les lits militaires que j'ai demandés à Paris, les familles coucheront sur la paille.

» Je suis heureux, malgré la difficulté de notre tâche, qu'aucun accident de personne ne soit venu jusqu'ici endeuiller encore notre malheureux pays.

» Un conseiller municipal est boulanger: il s'est entendu avec les autres boulangers de Choisy-le-Roi, et comme ceux de la rive droite ne peuvent plus cuire, nous avons réquisitionné leurs ouvriers et formé deux équipes qui nuit et jour se relayent. Enfin, nous avons installé des soupes communistes et depuis ce matin les distributions gratuites ont commencé. »

L'exode

Choisy-le-Roi, complètement isolé du reste de la France, n'a plus ni gaz, ni électricité, ni, malgré les flots environnants, d'eau potable, et déjà dans la gare l'inondation couvre les voies d'une nappe de près de 40 centimètres. Le téléphone, le télégraphe, ne fonctionnent plus.

Une cinquantaine de manœuvres tentent d'installer une passerelle, c'est-à-dire une voie surélevée pouvant permettre aux trains de circuler encore, car on attend une élévation fort sensible encore de la crue, et sans relâche, sous la direction des ingénieurs, on travaille dans l'eau, avec quelques arrêts pour prendre des aliments dans la salle d'attente de troisième classe, transformée en réfectoire.

Par les derniers trains qui circulent encore avec d'énormes retards, ceux qui ont des parents ou quelques amis à Paris prennent d'assaut ces wagons bondés, portant leurs enfants transis de froid, des paquets, des valises où ils entassèrent les souvenirs de famille qu'ils ont voulu sauver du désastre. — H. B.

Dans la Banlieue amont

A Alforville, l'eau a inondé toutes les rues avoisinant la Seine. Le cimetière est entièrement envahi, aussi les convois sont-ils obligés de se rendre au champ de repos de Maisons-Alfort par la rue Victor-Hugo, seule praticable.

A Maisons-Alfort, tout un quartier est submergé ; quelques maisons menacent de s'écrouler. C'est à grand'peine que l'on peut organiser les secours car les barques manquent. On construit des radeaux à l'aide desquels les habitants les plus menacés déménagent en hâte les objets les plus précieux.

Le maire d'Alforville a fait demander des secours à la préfecture de police et vers onze heures M. Lépine est parti en automobile pour cette localité. Des ordres avaient été donnés par le préfet pour faire transporter sur des camions les deux canots automobiles *La Mouette* et *La Vigie ;* mais ces petits bâtiments ne purent être sortis de la Seine et les dispositions prévues n'ont pu être suivies.

Des soldats du génie de Versailles ont été demandés d'urgence pour coopérer au sauvetage des habitants sinistrés.

A Maisons, les secours sont assurés par la troupe. Les habitants sont plongés dans la plus grande consternation. Ils sont menacés par la famine. Toutes les boulangeries, sauf une, sont inondées et M. Champion, maire de la commune, a fait demander en toute hâte l'envoi de fourgons militaires. Toutes les écoles communales sont licenciées.

A Ivry-sur-Seine, la situation est affreuse. Les habitants fuient avec terreur devant le terrible fléau et enlèvent leurs meubles les plus indispensables : lits, matelas, linge, tables, etc...

En présence du danger de plus en plus croissant, les sauveteurs ont secouru avec des bachots environ quatre-vingts personnes bloquées par les eaux dans leurs rez-de-chaussée du quai d'Ivry, entre les nos 7 et 23.

Vers cinq heures du matin un fracas épouvantable s'est fait entendre à Ivry. Le bruit provenait de l'hospice des Incurables, côté Est, à 150 mètres environ de la salle des machines. Un mur de clôture venait de s'effondrer sur une longueur de cinquante mètres. L'eau envahit rapidement les sous-sols de l'hospice et afin d'éviter une catastrophe on fit mettre bas le feu des chaudières. Toutes les usines d'Ivry-Port sont fermées et ont licencié leurs ouvriers, au nombre de 5,000. Le matériel de sauvetage étant insuffisant, on a réquisitionné toutes les barques du bois de Vincennes.

A Saint-Maur-Créteil, le désastre est grand. Toute la plaine, sur une étendue de plusieurs centaines d'hectares, est submergée. Des scènes déchirantes ont éclaté à la villa Shaken, quartier le plus populeux de Saint-Maur. Des malheureux ne voulaient à aucun prix abandonner leurs maisons et c'est par la force que l'on fut obligé de les mettre en lieu sûr. Des femmes, des enfants pleuraient et les centaines de curieux massés sur les rives assistaient, émus, à ces scènes de désespoir.

Signalons en passant l'audace de certains individus qui, profitant du désarroi et de l'absence des habitants des villas s'y rendent à l'aide de bachots en remontant le courant de la Marne.

Deux de ces sinistres bandits ont été capturés, les nommés Léris (Louis), 26 ans et Cope (Victor), 32 ans, qui ont été envoyés au Dépôt.

Toute la nuit, des barques montées par des agents, des gendarmes et des soldats, ont sillonné les rues inondées de Saint-Maur afin de veiller sur les propriétés menacées par ces écumeurs de la crue.

Dans la Banlieue aval

A Boulogne, la Seine a entièrement immergé la rue du Port et vient jusqu'à la Grande-Rue.

A Saint-Denis, la rue des Poissonniers offre l'aspect d'une voie vénitienne ; on y circule en bachot. Sur les trottoirs, des passerelles en planches ont été jetées en hâte sur des chevalets. Il en est de même dans la rue Brise-Echalas, où tous les rez-de-chaussée ont dû être évacués, la nappe d'eau atteignant soixante centimètres de hauteur. Les agents de la localité, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, ont sauvé un vieillard impotent de soixante-dix ans, M. Jean Leloir, dont la demeure était envahie.

Les sous-sols de l'usine d'électricité de Paris, située boulevard Ornano, sont submergés, les scaphandriers et les pompes épuisent l'eau. On redoute l'arrêt des appareils de l'usine à gaz. On réquisitionne partout de fortes lanternes.

A Saint-Ouen, la crue a augmenté partout de 0,07 centimètres. Le quai de la Seine et le quai Robinson disparaissent sous les flots jaunâtres. Les habitants ont dû quitter leurs habitations et ont reçu des secours de la mairie. De nouvelles maisons ont dû être abandonnées, rue Hardouin.

A Clichy, dont les quais sont assez surélevés, le danger vient du grand égout du boulevard National. L'eau menace de sortir des bouches et d'envahir le boulevard. Bien entendu, toutes les caves et sous-sols sont inondés.

A Asnières, l'inondation prend des proportions plus inquiétantes qu'on aurait pu le supposer. Tout le quartier Crébillon est dans l'eau depuis plusieurs jours. Sur le quai d'Asnières, on a dû descendre, hier matin, de la fenêtre du second étage de la maison qu'elle habitait, une pauvre paralytique. Les vespasiennes de ce quai ont disparu sous les flots. Les rues d'Asnières et du Potager, situées à plus de cent mètres de la rivière, commencent à être inondées. Plusieurs usines importantes ont dû fermer leurs ateliers, les machines étant au milieu de l'eau.

A Gennevilliers, les quais du petit Gennevilliers sont complètement inondés. Le niveau des eaux atteint le premier étage des maisons. Seules, les lanternes des réverbères émergent, et quelques-unes sont encore allumées.

Courbevoie est la localité qui souffre le plus de la région. Tout le bas de la ville est très menacé, particulièrement les maisons en bordure sur les quais. On a dû déjà, à plusieurs reprises, remplacer les madriers qui étayent certaines habitations. La circulation est imparfaitement faite par bateaux, et malheureusement les embarcations manquent.

A Puteaux, la crue a augmenté de 70 centimètres pendant l'autre nuit, et l'on prévoit une nouvelle augmentation de 60 centimètres. Tous les quais commencent à être envahis par les eaux ; les égouts sont remplis à la suite des infiltrations, et commencent à déborder. Les caves des maisons bordant la rive ont, à l'heure actuelle, 1 mètre 50 d'eau.

A Neuilly, l'eau a fait son apparition vers une heure du matin ; en une heure, elle monta de 80 centimètres, envahissant les caves et les rez-de-chaussée. Ce fut alors une panique indescriptible. Les habitants, réveillés en sursaut, s'enfuirent en toute hâte, poussant des cris de terreur, emportant leurs objets les plus précieux, abandonnant leurs effets et leur literie. En quelques minutes, le boulevard Bineau, le boulevard Bourdon, le boulevard d'Argenson et la rue Soyer, la rue du Bois-de-Boulogne furent envahis par les eaux. Les secours furent organisés rapidement par la municipalité et les pompiers. Les gendarmes, dont la caserne située rue Soyer est menacée par les flots, vinrent en aide aux sinistrés. Des bachots furent réquisitionnés et transportés à bras d'homme sur les lieux de l'inondation. A dix heures du matin, après huit heures de travail, une cinquantaine de ménages, comprenant une centaine de personnes, furent recueillis dans les hôtels de Neuilly et logés aux frais de la municipalité.

On a vu passer hier dans la matinée près du pont Bineau deux cadavres que l'on n'a pu repêcher. Des débris de literie, des armoires à glace, des chaises, des chalets disloqués descendent le courant. Des trains entiers de buches de bois viennent heurter avec fracas les piles des ponts

Dans la Grande Banlieue

C'est sous une véritable rafale de pluie et de neige que furent célébrées, hier, les obsèques des victimes de la catastrophe de Lorroy.

Toute la population de Château-Landon et des environs a assisté à cette cérémonie émouvante dans sa simplicité.

Cinq discours ont été prononcés devant les six cercueils déposés sur la place du Marché.

Les autorités de Melun et de Fontainebleau s'était fait représenter.

Au cours de la cérémonie, on recevait la consternante nouvelle que le hameau des Grands-Moulins, situé à quelques centaines de mètres de Lorroy, s'écroulait à son tour, à la suite des inondations prolongées qu'il a subies.

Les habitants de Château-Landon et les sapeurs-pompiers sont partis sur les lieux et procèdent au sauvetage des habitants et au déménagement des meubles.

Les dégâts sont très importants. Les pompiers de Souppes et de Château-Landon reprendront demain les travaux de déblaiement et les recherches du cadavre de la septième victime de Lorroy, opérations qu'ils avaient dû abandonner samedi.

Les ingénieurs, craignant de nouveaux éboulements, ont délimité sur la hauteur de la colline, entre Mocpoix et Lorroy, les endroits dangereux et ont fait poser des barrages pour en interdire l'accès.

A Fontainebleau, les boulangers manquent de farine. Il est actuellement impossible de les ravitailler.

A la ferme de Tavers, 800 moutons, 20 vaches et plusieurs chevaux sont environnés d'eau et ne pourront être sauvés.

L'eau a gagné le cimetière de Gassicourt et menace d'emporter le pont de Limay, qui date du quinzième siècle. On s'attend, d'un moment à l'autre, à ce qu'il s'écroule.

A Rosny-sur-Seine et dans les localités environnantes, tout est inondé. La tuilerie des Cordeliers ne fonctionne plus. L'eau y a causé pour 30,000 francs de dégâts.

Le maire de Mantes, M. Goust, a demandé à l'ingénieur de la navigation de mobiliser les pompiers car l'on craint des affaissements subits d'immeubles.

A Bezons, les restaurateurs dont les établissements sont voisins du barrage ont déménagé hier : voilà trente ans que pareil fait ne s'était produit.

L'île de Maisons-Laffitte, le bas de Sartrouville sont submergés.

A partir de Conflans-Sainte-Honorine, le spectacle devient effroyablement tragique ; sur une vaste étendue, atteignant en certains endroits plus de deux kilomètres en largeur, c'est une masse d'eau limoneuse, torrentueuse, de laquelle émergent le sommet des arbres et les toits des maisons englouties.

Toutes les villas entre la ligne de Paris à Mantes et la Seine sont dans l'eau, à Médan, à Vernouillet et Verneuil.

A PARIS

A la gare Saint-Lazare

Les trains partent et arrivent normalement. L'affiche suivante y a été apposée dans la soirée : « Par suite des inondations

LE DÉSASTRE EST TEL que les Victimes ne peuvent qu'à grand peine être secourues

les trains Paris-Invalides à Versailles (rive gauche) et les Moulineaux sont supprimés.»

Le Métropolitain

La place du Havre joue décidément de malheur ! Vers les huit heures et demie, hier soir, les eaux commencèrent à sourdre à la station Saint-Lazare de la ligne métropolitaine Villiers-Gambetta. Vers dix heures, les infiltrations devinrent à ce point menaçantes que l'on dut faire brûler cette station aux rames venant de Villiers et de Gambetta. A onze heures moins le quart, les ingénieurs de la Compagnie accourus sur les lieux ordonnèrent la fermeture immédiate de la ligne sur tout le tronçon Villiers-Réaumur.

Par suite de l'inondation de la gare d'Austerlitz, la circulation du Métro a été interrompue sur la ligne Italie-Gare du Nord.

Avenue des Champs-Elysées, au croisement avec le chemin de fer métropolitain Nord-Sud, l'eau a pénétré dans la ligne n° 1 (Porte-Maillot-Vincennes) et suinte tout le long des parois. Une pompe a été mise en batterie pour épuiser les eaux.

A la gare de Lyon

Tous les trains arrivant à la gare de Lyon subissent des retards de quatre à cinq heures environ.

Deux voies sont envahies par les eaux à Villeneuve-Saint-Georges.

Les trains de voyageurs empruntent les voies servant aux trains de marchandises, ce qui cause des retards considérables.

Deux cents familles sinistrées sont arrivées hier à la gare de Lyon, venant se réfugier à Paris.

Le spectacle est lamentable, tous ces malheureux emportent avec eux leurs objets les plus précieux, la plupart sont complètement ruinés.

D'autres sont venus demander aide et secours au commissaire spécial de la gare de Lyon.

Sur le Nord, les trains fonctionnent normalement.

Les rues de Verneuil et de Poitiers inondées

Sous la pression des eaux qui bouillonnent à l'intérieur de la gare d'Orsay, le trottoir situé rue de Lille, à la hauteur de la rue de Poitiers, s'est effondré, dans la soirée, vers onze heures, sur une longueur de cinq mètres environ. Les flots ont jailli avec une extrême violence et leur nappe s'est étendue jusque rue de Poitiers et rue de Verneuil.

L'inondation, qui s'accentue d'instant en instant, a déjà gagné les caves des immeubles voisins. Il n'y a rien à craindre cependant, jusqu'ici, pour le Palais de la Légion d'honneur, édifié non loin de la rue de Solférino.

L'école d'Alfort licenciée

En raison de la crue de la Seine, les élèves de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, viennent d'être licenciés par le ministre de l'agriculture.

La crue de la Marne

Le flot de la Marne, qui a une vitesse de 50 kilomètres par 24 heures, est à Meaux, à l'heure actuelle. On prévoit qu'il sera demain à Charenton où il provoquera une hausse d'un mètre environ.

EN PROVINCE

M. Marty, préfet de l'Yonne, organise les secours avec dévouement.

AUXERRE, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — L'Yonne est rentrée dans son lit, aux premières heures du matin. Bien que le courant en soit resté impétueux, les agents des ponts et chaussées ont pu procéder à une inspection sommaire de ses rives, ponts, barrages, déversoirs, digues, écluses et berges. Tous les travaux d'art sont ravagés, crevassés et ravinés, mais ces dégâts ne sont rien à côté du dommage qu'éprouve la culture du fait de la dernière crue.

Maintenant que l'heure du péril est passée, l'écho arrive des sauvetages périlleux accomplis d'un bout à l'autre du département. Il en est qu'on ne peut passer sous silence, ceux par exemple qu'accomplit M. Aube, conseiller de préfecture, en compagnie d'un soldat du 4e de ligne.

M. Aube s'en alla sur une barque frêle, au milieu des eaux torrentueuses qui dévalaient, à la Cour-Barrée ; là, M. Aube, montrant un courage surhumain, sauva d'une mort affreuse huit personnes de ce hameau. L'exemple d'un tel dévouement venait d'ailleurs de haut, puisque à Augy, à Champs et à Vincelles, M. Marty, préfet de l'Yonne, organisa les secours avec une rare habileté, de même qu'il veilla à ce que les inondés nécessiteux ne fussent pas exposés aux affres de la faim en distribuant rapidement des subsides.

Dans cette mission de haute solidarité, M. Marty fut accompagné de M. Bienvenu-Martin, sénateur, et de MM. Rivière et Milliaux, députés.

La pluie et le vent ont encore fait rage aujourd'hui, dans le Haut-Morvan. Le symptôme est inquiétant, car il laisse présager une nouvelle montée des eaux. Ordre vient d'être donné à la batellerie de doubler les amarres qui retiennent les lourdes péniches autour des écluses où, d'ailleurs, le drapeau bleu, signe de danger, flotte toujours.

Une barque à la dérive

CHALONS-SUR-MARNE, 24 janvier. — Une barque en détresse, montée par deux hommes désespérés, a passé à Châlons, emportée par le courant. Il a été impossible de leur porter secours ; on ignore d'où venait cette barque et ce qu'elle est devenue. La Marne ne monte pas encore, malgré le bruit d'une nouvelle crue.

Le hangar de l'aéronaute Baeder s'est effondré sous le vent, au camp de Châlons. La pluie continue à tomber.

Train bloqué par les neiges

LANGRES, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Un train de voyageurs est resté en détresse, hier soir vers 6 heures, entre les stations de Chalindrey et Heuilley-Cotton (Haute-Marne), la voie étant complètement obstruée par la neige qui tombe sans interruption depuis hier matin.

Des secours venus de Langres, ont permis aux voyageurs de regagner cette dernière ville aux prix d'efforts inouïs.

La Saône grossit

CHALON-SUR-SAÔNE, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Une partie du département de Saône-et-Loire est sous l'eau. Les villages qui s'étendent de Verdun-sur-Doubs à Saint-Pierre-en-Bresse sont inondés. L'eau monte jusqu'au premier étage. De nombreux bestiaux sont noyés et sont entraînés dans le torrent du Doubs.

Les villages de Longepierre, Pierrevaux, Saunières, Les Bordes sont isolés. Les habitants ont grimpé dans les greniers.

On signale trente maisons de la vallée du Doubs qui se sont écroulées. A Verdun, la crue a dépassé celle de 1840. Une digue a été éventrée.

M. Bazin, sous-préfet de Chalon qui était sur les lieux, a passé la nuit sur cette digue, en compagnie de cinquante travailleurs, qui l'ont réparée tant bien que mal. Cent cinquante soldats du 56e sont partis sur les lieux pour aider les sauveteurs. En ce moment, le péril paraît conjuré.

Un bruit sinistre circule à Chalon. La digue de Verjux vient de crever en trois endroits différents. Le village est dans une situation critique. La troupe vient de partir pour aider au sauvetage des habitants.

Cinquante habitants des Granges qui s'étaient réfugiés sur les toits, ont été sauvés par des remorqueurs, réquisitionnés par M. Richard, maire et sénateur.

Un cadavre de soldat a été vu, passant sous le pont Saint-Laurent.

LA NEIGE

SAVIGNY-SUR-ORGE, 24 janvier. — La neige qui est tombée abondamment pendant quarante-huit heures dans la région et qui s'est transformée en pluie cette nuit a provoqué une recrudescence de l'inondation dans la vallée de l'Orge. Cette inondation semble prendre les proportions d'un désastre.

Des accidents sont signalés de tous côtés. Ce matin notamment, à Juvisy-sur-Orge, une voiture de déménagement, attelée de deux chevaux, a été engloutie dans la Seine.

Les troupes du génie et de l'artillerie de Versailles et de Vincennes sont échelonnées sur toute la ligne d'Orléans pour assurer le service d'ordre.

Télégraphes et Téléphones

Par suite de l'inondation des égouts où, comme on le sait, sont placés les fils du réseau téléphonique, de graves perturbations se sont produites dans le service téléphonique.

L'accès des égouts étant impossible, il faudra attendre la fin de la crue pour procéder aux réparations.

Voici quelle était la situation hier soir à 6 heures et demie :

Gutenberg : 100 abonnés interrompus.

Chaudron : les 2 circuits d'Enghien mauvais; 1 circuit de Saint-Denis (sur 24) mauvais ; beaucoup de dérangements d'abonnés en banlieue (environ 50).

Roquette : 275 abonnés interrompus.

Port-Royal : 400 abonnés interrompus; 1 ligne mauvaise avec Vitry, 1 avec Juvisy et 1 avec Choisy-le-Roy.

Passy : 215 abonnés interrompus: les 4 circuits de Saint-Cloud interrompus.

Saxe : 800 abonnés interrompus.

Wagram : 137 abonnés interrompus.

Résumé : 1,977 abonnés interrompus.

Communications télégraphiques interrompues avec l'Autriche, l'Espagne et le Portugal; insuffisantes avec l'Allemagne; très restreintes et très précaires avec Bordeaux, le Sud-Ouest et le Sud-Est en général.

Hier après-midi, M. Millerand, ministre des travaux publics, accompagné de M. Chargueraud, directeur de la navigation; Marlio, chef du cabinet technique, et des ingénieurs de la Seine et du service d'annonce des crues, a visité les bords de la Seine.

De la place Saint-Michel, qui fut son premier arrêt, il se rendit à la station de la ligne d'Orléans, dans laquelle l'eau, qui se déverse par les soupiraux, atteint une hauteur de 1m40.

Remontant en automobile, le ministre se dirigea vers le pont d'Austerlitz et constata que, sur la même ligne, qui, à cet endroit, se trouve à ciel ouvert, on parvient difficilement à épuiser avec des pompes les eaux d'infiltration. Il atteint ensuite le quai de la Rapée, en faisant un détour par la rue de Bercy. Le maire du douzième arrondissement et le commissaire de police le reçoivent et montent avec lui dans un bachot conduit par des agents de la brigade fluviale. A cet endroit, il se rend compte des efforts que font les riverains, soit pour effectuer un déménagement rapide, soit pour empêcher, par l'établissement de murettes maçonnées, l'entrée de l'eau dans les rez-de-chaussée.

Après une courte halte aux entrepôts de Bercy, où l'eau commence à pénétrer, le ministre repart en suivant la rive droite de la Seine, s'arrête quelques instants à hauteur du Louvre, où l'on s'efforce de prévenir l'irruption de l'eau dans les fossés du palais. Puis il passe sur la rive gauche, à la hauteur du quai de Passy, complètement inondé.

En revenant au ministère des travaux publics, il fait une halte à la hauteur de la passerelle du quai Debilly, où l'on essaie, par des dispositifs de fortune, d'empêcher le déversement des eaux sur la ligne du Champ de Mars; une dernière station à la gare des Invalides, où malgré les épuisements intensifs, il est à craindre que l'on ne puisse empêcher l'inondation.

Paris sans légumes !

La crue de la Seine a atteint profondément le ventre de Paris.

Les Halles présentaient, ce matin, à deux heures, un aspect triste et morne; on n'éprouvait plus cette impression de vie intense, on ne voyait plus ce grouillement humain, on n'entendait plus ce bourdonnement de voix qui faisaient le charme et le pittoresque de cette cité éveillée lorsque l'autre, la grande, était endormie.

Dans les artères qui donnent accès à ce grand viscère, plus de longues et interminables files de voitures. La plupart des maraîchers de banlieue ne peuvent venir à Paris. Tous ceux d'Achères, de Chelles, de Gennevilliers, etc., ont leurs champs couverts par les eaux ; d'autres ont les routes coupées par l'inondation.

Ce n'est qu'aujourd'hui que les Parisiens se rendront vraiment compte du désastre qui atteint ces braves gens ; et cela par l'augmentation des légumes, même les plus modestes, qui va s'ensuivre. Choux, choux-fleurs, carottes, navets, raves et salades vont croître, tout comme la Seine, et cela dans une proportion de 25 pour 100.

Tels sont les tristes pronostics que nous font les quelques maraîchers privilégiés, que nous avons interrogés.

La perturbation est partout: le beurre, les œufs, la volaille, le lapin subiront une hausse de 15 pour cent.

Le veau, qui se vendait d'ordinaire 90 centimes la livre, vaudra aujourd'hui 1 fr. 25; quant aux délicats, ceux qui exigeront la première qualité de cette viande... blanche, ils se verront dans l'obligation de la payer 1 fr. 50 et 1 fr. 60 la livre.

LES FRAUDEURS POURSUIVIS

La régie et la douane leur réclament quatre cent mille francs.

NANTES, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Cet après-midi ont commencé, devant la 2e chambre du tribunal de Nantes, les débats d'un procès en fraude intenté à la requête de l'administration des Douanes et de celle des Contributions indirectes à deux grosses raffineries de notre ville, la raffinerie Billard et la raffinerie de Chantenay et à la Société d'armement brestoise Chevillotte frères. Les débats de ce procès, dont l'instruction a duré plus de trois ans, se prolongeront vraisemblablement durant deux semaines. Les prévenus, qui sont au nombre de huit, sont assistés par des avocats du barreau de Nantes. C'est aussi un avocat du barreau de Nantes qui défend les intérêts de la Régie ; ceux de la Douane sont défendus par Me Félix Decori, du barreau parisien. Ces deux administrations réclament une somme de près de quatre cent mille francs que les raffineries se seraient indûment appropriée au préjudice du Trésor, au moyen de la détaxe de distance dont bénéficient les sucres indigènes transportés des ports de la Manche aux raffineries des ports de l'Ouest.

A GRAULHET

Une usine est la proie des flammes. — Le préfet du Tarn prend des mesures énergiques.

GRAULHET, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Dans la soirée de dimanche, M. Clément, délégué de la C. G. T., a fait une réunion, au cours de laquelle il a vanté les beautés du syndicalisme. Avant de se séparer, les ouvriers, à la suite des incidents de la soirée, ont décidé de s'opposer à tout transport des marchandises.

La nuit a été calme ; mais, sur le matin, vers quatre heures, l'alarme était donnée. L'usine de mégisserie veuve Saint-Antonin et Delpech était la proie des flammes. Quand les secours, vite organisés, arrivèrent, il ne restait plus, debout, que des pans de murs fumants.

Les pertes en marchandises et immeubles sont évaluées à cinquante mille francs. Une enquête est ouverte.

En présence des incidents qui se précipitent, le préfet du Tarn vient de faire placarder, sur les murs de Graulhet, l'affiche suivante :

AVIS

Aux termes de la loi du 7 juin 1848, les attroupements sont interdits sur la voie publique et toute provocation tombe sous le coup de l'application de l'article 6 de ladite loi.

Les circonstances imposent à l'autorité, qui a la charge de l'ordre public, de devoir rappeler à tous ces prescriptions de la loi et d'en ordonner à ses agents la stricte exécution. Mais le préfet compte encore sur le bon sens et la sagesse de la population de Graulhet. Depuis plusieurs semaines qu'il est en contact avec elle, il la connaît assez pour être persuadé qu'elle tiendra à honneur de conserver l'attitude pleine de calme et de dignité dont la grande majorité d'entre elle ne s'est jamais départie, et qui, seule, peut amener, sans risquer de laisser subsister après lui d'irrémédiables tristesses, la prompte solution du douloureux conflit.

Fait à Graulhet, le 24 janvier 1910.

Le préfet du Tarn, J. BRISAC.

Cette affiche produit un gros effet. Des groupes se forment devant chaque placard et les langues vont leur train. M. le préfet, qui trouve ne pas disposer d'assez de forces, a demandé des troupes supplémentaires. Le général commandant en chef le 16e corps lui a répondu qu'un bataillon du 122e d'infanterie, de Rodez, et un escadron du 1er hussards, de Béziers, arriveront cette nuit à Graulhet.

A six heures, il y avait grosse effervescence dans le quartier de la Gare que les grévistes surveillent pour empêcher tout transport. Le patron de l'usine incendiée a été conspué et frappé par les grévistes.

Des forces de gendarmerie dispersent les attroupements. Le procureur de la République est arrivé.

Le préfet vient de convoquer tous les camionneurs de la ville à la mairie et leur a déclaré que tous les transports qu'ils désireraient faire à l'avenir seraient protégés. Il leur a demandé de faire des déclarations pour annoncer les heures des divers transports.

Dans la nuit, sous la pluie, les grévistes nombreux circulent. On sent un état d'énervement très grand.

LES ARTS FRANÇAIS A BERLIN

L'exposition des œuvres françaises du dix-huitième siècle est inaugurée par l'empereur

BERLIN, 24 janvier. (*Par fil spécial.*) — L'inauguration, par l'empereur, de l'exposition des œuvres françaises du XVIIIe siècle constitue à la fois une solennité artistique de grand importance et, pour Berlin, un événement très français, très parisien même.

Comme nous l'avons dit, c'est à l'Académie royale des beaux-arts que se trouvent réunies et admirablement mises en valeur les toiles célèbres des Boucher, des Lancret, des Chardin, des Greuze, des Latour, des Nattier, des Watteau, des Fragonard, etc., aimablement prêtées par leurs heureux possesseurs.

L'empereur a largement contribué à la réunion de ces chefs-d'œuvre, et l'on annonçait aujourd'hui que l'impératrice, insoucieuse du dérangement, enverrait la fameuse *Enseigne* de Watteau et *l'Embarquement pour Cythère*, qu'elle possède dans ses appartements particuliers.

Ce matin, la délégation de l'Académie des beaux-arts, composée de MM. Bonnat, Cormon, Henri Roujon, Gabriel Ferrier, Antonin Mercié, Louis Bernier, Jules Comte, est arrivée à Berlin.

Elle sera présentée demain à l'empereur par M. Jules Cambon, notre ambassadeur, qui, avec M. Kampf, président de l'Académie royale des beaux-arts, recevra, à midi, le souverain à son entrée dans les salles de l'Exposition.

Inutile d'ajouter que toutes les précautions ont été prises pour préserver ces richesses d'un accident toujours possible et qu'un piquet de troupes sera tout spécialement chargé de la surveillance.

Le soir, à huit heures et demie, Guillaume II se rendra à l'ambassade de France, et, après la présentation des invités, auront lieu un concert et une représentation avec le concours de Mmes Demougeot et Robinne et de MM. de Féraudy, Dehelly, etc.

Un souper par petites tables aura lieu ensuite.

LE NOUVEL ÉVÊQUE DE MEAUX

ROME, 24 janvier. — L'*Osservatore Romano* annonce que l'abbé Emmanuel Marbeau, curé de Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris, est nommé évêque de Meaux.

DERNIERS COURS ÉTRANGERS

LISBONNE			MADRID		
Act. s. [illegible] r.	10 3/4.	10 3/4	Intérieure....	88 25	88 30.
Ch. sur Paris	597 ...	598 . .	Ch. s/Londres	26 90	26 98.
Ch. s/Londr.	47 7/8.	47 13/16	Ch. sur Paris	7 15	7 15.

ANVERS			SAINT-PETERSBOURG		
Extérieure 4%	92 75	92 50	Ch. s/Londres	94 60.	94 59..
Turc unifié...	91 73	91 73	Ch. sur Paris.	37 56.	37 54..
Portugais 3%	63 23	63 25	Orient.......	89 3/8	90 1/8.
Ch. sur Paris.	100 42	100 40	5% Russe 1905	99 3/8	99 1/2.
Ch. sur Berlin	123 60	123 60			

NEW-YORK (Clôture)

	Précéd.	Hier		Précéd.	Hier
Ch. Londr. 60 j	4 83 50	4 83 75	Illinois Central	144 ...	143 1/2
Ch. Lon. Dem. b	4 86 15	4 86 25	Louisv. Nash.	148 3/8	145 1/2
Ch. câble trans	4 86 40	4 86 55	Michigan Cent.	138-180	138-180
Ch. Paris 60 j.	5 17 ½	5 17 1/2	New-Y. Hous.	119 1/4	118 1/4
Ch. Berlin 60 j	95 1/16	95 ./..	New-Y. Ontar.	45 1/2	45 ...
4% Unit. Stat.	100 5/8	100 3/8	Pensylvania	133 1/2	132 1/4
Atchison Top.	118 3/4	117 1/8	Reading act..	162 1/2	159 7/8
Canad. South.	68 ./.	68 ...	Union Pacific.	192 7/8	190 ./.
Canad. Pacif.	180 1/4	180 ./.	Wabach com	22 3/8	21 1/2
Centr. lo New	300 ...	295	Wabach préf	50 7/8	49 1/8
Chicago Milw.	148 5/8	146 7/8	Amalgam. Cop	83 3/8	82 3/8
Chicago ordin.	139 1/4	136 1/2	Anaconda....	51 1/8	49 7/8
Chicago priv.	204 ...	200 ...	Calumet Hécla	663 ...	648 ...
Denver com...	43 ...	43 1/4	West. Un. Tél.	73 1/8	72 1/2
Erié, actions.	31 1/8	30 ...	Arg. en barres	52 3/8	52 3/8
Erié, obligat.	76 ...	76 ...	Cuivre......	13 25.	13 31.

Marché Commercial

Coton Middlin.	14 70	14 45	Froment juillet	104 3/4	108 3/8
— 3 mois..	14 53	14 15	Café Rio disp	8 3/4.	8 3/4..
— 4 mois..	14 11	14 21	— pr.	6 80.	6 73.
Pétrole, créd.	1 40	1 40	— 3 m.	6 90.	6 85.
— Stand.	7 90	7 90	Sucres Moscov.	3 38..	3 38.
Saindoux W.	12 75	12 30	Suifs pr. City.	7 1/8..	7 1/8
Farine de pr..	4 40	4 40	Frets g. Liver.	1 1/2	1 1/2
Maïs disponib.	73 ...	72 ./.	— Londres	1 1/2	1 1/2
From. d'h. disp	131 ...	... ...	Frets cot. Live.	14 "..	14 " ..
— mai	118 7/8	117 3/4	Pétrole Philad.	7 90.	7 90.

CHICAGO (Clôture)

Blés mai.....	111 3/8	109 3/4	Blés juillet..	102 ...	100 1/2.
Maïs mai.....	68 1/8	67 ./..	Maïs juillet..	67 3/4	66 3/4.
Saindoux mai.	11 85	11 87..	Saindoux juil.	11 77.	11 50..

CHANGES

Du 24/1	sur Londres à Valparaiso........	10 3/4..
—	sur Londres à Rio.............	.. ..
Du 22/1	Piastres Hong-Kong 4 mois.....	... .
—	Hong-Kong transfert..........	1/9 3/8..
—	Shanghai 4 mois...............	2/3 1/16.
—	— transfert............	2/4 9/16.
—	Change Yokohama..............	2/0 3/8..
—	— Singapore et Penang tra	2/4 1/8..
—	Calcutta sur Londres 6 mois...	1/4 11/32
—	Transfert télégraphique........	1/4 1/16.
—	Bombay s/Londres 3 mois.....	1/4 1/4..
—	Transfert télégraphique........	1/4 1/16.

Vox Populi

Ainsi que je l'ai annoncé il y a quelques jours, je me propose de publier à cette place, par fragments, toute la théorie scientifique sur laquelle repose la cure des affections des voies respiratoires par les inhalations d'ESSENCE ALGERIENNE.

Les sceptiques — si tant est qu'il en reste encore — pourront, de cette façon, se rendre compte que ce traitement, à la fois si rationnel et si simple, n'a rien d'empirique, mais qu'il s'inspire, au contraire, des faits expérimentaux les moins contestables et des raisonnements les plus logiques et les plus précis.

Chaque fragment sera d'ailleurs suivi de deux ou trois attestations — dont je certifie l'authenticité — empruntées au « Livre d'Or » de l'ESSENCE ALGERIENNE, et de nature à démontrer irrévocablement que tous ceux qui ont mis à l'épreuve ce spécifique incomparable n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Je ne saurais trop engager les lecteurs du Journal *à lire attentivement et même à collectionner ces feuilles volantes, destinées à former un précieux* vade mecum *à l'usage de quiconque a la gorge délicate, les bronches fragiles ou la poitrine faible.*

Comme quoi les maladies des voies respiratoires sont les plus fréquentes et les plus redoutables

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, les plus répandues sont probablement les maladies des voies respiratoires. Ce qui s'explique, au demeurant, sans peine, si l'on songe que les organes respiratoires ayant leurs fenêtres — les narines et la bouche — directement ouvertes sur la rue (pour ainsi parler), sont *ipso facto* exposés à demeure, et presque sans défense, à toutes les causes d'irritation et d'infection imaginables : au froid, à l'humidité, au vent, aux poussières et aux fumées, aux miasmes volatils et aux microbes pathogènes.

Ce qui est étonnant, ce n'est donc pas qu'il y ait tant de gens à en souffrir : ce serait plutôt qu'il pût rester quelques privilégiés à n'en avoir jamais sérieusement souffert.

Les maladies des voies respiratoires ne sont pas seulement les plus fréquentes. Ce sont aussi les plus redoutables. Il suffira, pour s'en convaincre, de se rappeler que la meurtrière phtisie pulmonaire rentre de droit dans cette catégorie, avec le croup, la fluxion de poitrine et la pneumonie. Consultez, au surplus, les tables de mortalité d'une région quelconque, et l'éloquence comparative des chiffres aura tôt fait de vous prouver que sur 1,000 décès, 379 environ — *près des deux cinquièmes !* — sont dus à des affections des voies respiratoires.

Mais le plus effrayant de l'histoire, c'est que sur ces 379 cas mortels, il n'y en aura probablement pas eu même un seul qui n'ait débuté par un rhume banal, par un de ces menus accidents auxquels personne n'échappe et que les plus timorés se laissent volontiers aller à traiter par le mépris.

D'où cette conclusion que tous, tant que nous sommes, nous devrions avoir présente en permanence à l'esprit :

Il ne faut jamais négliger un rhume, car un rhume négligé, c'est la première étape sur la route du cimetière !

* *

30 décembre 1906.

Votre *Essence Algérienne* m'apporte tant de soulagement, lorsque je suis enrhumée, que je vous prie de m'en envoyer sans retard un nouveau flacon. — A. Febvre, *Riel-les-Eaux, par Belan-sur-Ource* (*Côte-d'Or*).

18 février 1907.

Veuillez, je vous prie, m'adresser encore un flacon d'*Essence Algérienne*. Les personnes à qui j'ai fait prendre votre Essence me prient de vous adresser leurs remerciements. Je le fais bien sincèrement, car je suis du nombre. — Mounet, gardien de batterie, *Tourlaville* (Manche).

6 janvier 1908.

Envoyez-moi quelques échantillons de votre bienfaisante *Essence* : je les distribuerai à plusieurs de mes collègues qui ont déjà pu se convaincre de son efficacité en me voyant passer tout l'hiver dernier sans rhume et en restant toujours avec la voix claire, moi qu'on avait l'habitude de voir enrhumé ou enroué. — A. Delarue, 10, rue Jouffroy, *Roubaix* (Nord).

9 février 1906.

J'use personnellement de l'*Essence Algérienne*. J'en suis très content et j'indique volontiers ce médicament à mes malades. — Docteur E. Girod, *Beaumont*.

18 décembre 1908.

Veuillez, je vous prie, m'envoyer le plus tôt un flacon d'*Essence Algérienne*. Permettez-moi, à cette occasion de vous féliciter de cet excellent remède. — Marguerite Guérin, *Metz*.

16 janvier 1910.

C'est avec le plus grand plaisir que je vous envoie mon attestation au sujet de votre bienfaisante *Essence Algérienne*.

Car voilà bientôt quatre ans que je l'emploie avec un succès persistant.

Je l'ai recommandée à nombre de mes amis, qui, tous, depuis, m'ont remercié de la leur avoir fait connaître, et j'estime qu'en propageant ce produit, on rend un immense service à toutes les personnes sujettes aux rhumes et à toutes celles qui souffrent des bronches.— Aristide Bruant, 17, rue Christiani, *Montmartre*.

Je laisse le dernier mot à l'auteur de la *Loupiote*.

Pour copie conforme :

EMILE GAUTIER.

(*A suivre.*)

GRÈVE DE MAIRES !

Une petite commune de l'Oise, Vellennes, se trouve actuellement privée de maire, aucun des conseillers ne voulant accepter ces fonctions importantes.

En effet, le préfet ayant accepté la démission de M. Eugène Lasne, le conseil municipal de Vellennes s'était réuni hier pour procéder à l'élection de son successeur. Sept voix sur neuf se rencontrèrent sur le nom de l'adjoint, M. Armand Desaint, qui se refusa à ceindre l'écharpe.

Les conseillers scrutinèrent à nouveau, et M. Alfred Legrand fut élu. Mais lui aussi se récusa, et l'assemblée municipale dut se séparer sans avoir pu résoudre la crise.

Si vous Toussez prenez la
RÉGLISSE FLORENT

Un Concours de Coiffure

La Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris et l'Ecole parisienne de coiffure ont donné, hier soir, leur 23e grande fête annuelle dans une salle de la rue Cadet.

A la suite des concours d'ondulation et de coiffure fantaisie, MM. Lattaud, Abitboul et Jouhaud ont été proclamés lauréats.

Remarqué parmi la nombreuse et élégante assistance MM. Motte, Pagès, Guignardat, Luquet, Long, Mlles Louise Lamy et Marie-Thérèse Fargeas, MM. Audebert, Naudin et Mallemont.

Un bal des plus animés, et qui s'est prolongé jusqu'à l'aube, a clôturé cette intéressante réunion.

AVARIE

L'application de la Spirillothérapie, dans la syphilis, réalise, enfin, la guérison radicale de cette terrible maladie. La Spirillothérapie, s'appuyant sur la théorie phagocytaire, détruit les éléments pernicieux et crée, à leur place, des organes sains, un sang vif et pur. Méthode discrète, la plus facile à observer, la plus active, sans le moindre danger.

UNE DISTRIBUTION GRATUITE

de la brochure descriptive ayant lieu tous les jours, les personnes qui ne l'auraient pas encore reçue doivent écrire, de suite, au Docteur du Cabinet de Spirillothérapie, 13, rue Cavalotti, Paris, qui la leur enverra, sous pli fermé.

Consultations :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 3 à 5 heures

FAUSSE NOUVELLE

Contrairement à ce que certains journaux financiers ont annoncé la *Source Larbaud Saint-Yorre* n'a pas été vendue à une Société.

Cette source est et demeure la propriété totale et exclusive de Madame Vve Larbaud-Saint-Yorre et fils, qui l'exploitent toujours.

Douleurs rhumatismales

Ces intolérables douleurs sont causées par une accumulation d'acide urique ; mais vous pouvez vous préserver de leur attaque en prenant URICURE, qui dissoudra cet excès d'acide urique comme rien autre chose ne pourrait le faire. En voici une preuve : M. A. Crut, à Champagne-s/-Loire (Jura), nous écrit : "J'éprouvais souvent, dans les membres inférieurs, de violentes douleurs rhumatismales, mon médecin m'ordonna

Uricure

et quinze jours après, j'étais complètement guéri."

L'inestimable avantage d'URICURE, et qui lui est exclusif, est de ne provoquer

aucun trouble

du cœur ou de l'estomac et de ne nécessiter aucun régime alimentaire spécial.

EN TOUTES PHARMACIES

Prix : 4 fr. le flacon de 60 tablettes, suffisant pour 10 jours de traitement. Pour recevoir franco échantillon, envoyez cet article découpé et 0 fr.50 en timbres-poste à URICURE (Delouche & Cie), 356, rue St-Honoré (entresol), Paris.

FORCE VIRILE A TOUT AGE DRAGÉES du DIABLE
Infaillibles. 5 fr. GIRAUD, 9, Cours Berriat, GRENOBLE

CONTES DU « JOURNAL »

LE SIGNAL

Le Monarque se demandait souvent comment il se pouvait faire, alors qu'il avait observé si sévèrement les lois de la discrétion, que chacun fût si bien renseigné sur les conversations qu'il tenait avec Mme Fumade.

Cette dame, qui était venue passer un mois à Maillezargues, pour prendre le bon air, chez ses amis Fabrenouze, n'était pas du pays, pas même de Nîmes. On la croyait du nord, c'est-à-dire de Valence, peut-être même de Lyon. En tout cas, il était bien certain qu'elle n'était pas mise comme les autres dames. Non seulement pour aller à la messe, mais assez souvent même pour se promener dans la campagne toute seule, elle portait, sous son grand chapeau de paille très fine, ornée de deux ou trois roses légères, un « tailleur » de couleur nankin comme on n'en avait jamais vu et qui jeta dans une grande agitation la population féminine de Maillezargues. Elle ajoutait d'ordinaire à cette toilette, déjà suffisante pour attirer l'attention et la jalousie, une ombrelle dont la teinte était appareillée à celle de son costume, et des gants de fil. L'opinion générale fut que Mme Fumade était une personne de mœurs légères.

Par un hasard peu commun, l'opinion ne se trompait pas tout à fait. Mme Fumade appartenait à cette agréable catégorie de femmes qui, après avoir consacré les quarante premières années de leur vie à la vertu, à leur époux, et même à la patrie, à qui elles ont donné des défenseurs, songent qu'il est temps de s'offrir quelque chose à elles-mêmes, et mènent alors, si l'on peut ainsi parler, la vie de garçon. Elles y mettent du désintéressement, de l'ardeur, et cependant beaucoup de sagesse, entendez par là qu'elles évitent la grande passion, c'est-à-dire les grandes douleurs. Viennent tout à fait les cheveux gris, ce seront de bonnes personnes, leur expérience servira aux générations futures. Peut-être même auront-elles, ayant eu la prudence de ne les avoir pas trop aimés, gardé des conseillers utiles et reconnaissants.

Au cours d'une de ses promenades solitaires, Mme Fumade avait rencontré le Monarque, dont l'aspect l'avait charmée. Le pantalon troussé le plus haut qu'il pouvait sur les cuisses, la chemise de flanelle ouverte, affrontant bravement l'eau froide du Gardon, il pêchait à la main ! Oui, ce n'était pas une plaisanterie ! Passant ses doigts agiles sous les rocs épars dans le torrent, sous les racines des arbres, sous les herbes chevelues, le Monarque sentait parfois trembler le ventre d'un poisson engourdi par ces ondes glacées, qui avaient encore un goût de neige, et il le prenait par les ouïes, vivement. Et qu'il était beau à regarder, avec sa peau couleur d'orange claire, ses yeux noirs, son nez mince qui lui tombait sur la moustache, et son torse de lévrier maigre, qui bondirait bien s'il n'eût mieux encore aimé bâiller en s'étirant !

Se sentant regardé, le Monarque s'alla étendre au soleil, sur une grande pierre plate, sous couleur de se chauffer. Puis il chanta, pour la séduction. Il chanta *Si j'étais roi*, puis le grand air de Vincent dans *Mireille*, l'*Alleluia d'amour* de Faure et diverses autres romances, telle que *Vogue, ma balancelle !* Il chanta ces choses, qui étaient à son goût, d'une voix juste et sentimentale ; et c'était pour son plaisir propre, c'était aussi pour plaire, c'était enfin parce que de chanter, à son idée, ça grandissait la scène : il avait besoin de mettre quelque chose d'un peu artificiel quelque part, quand il éprouvait un sentiment vrai ! Mais Mme Fumade, sans qu'elle en eût conscience, était comme lui : elle se sentit très tendrement émue, avec une pointe de désir, un avant-goût de volupté. Telle fut sa première rencontre avec le Monarque ; il ne faut donc pas s'étonner si elle prit quelques dispositions pour le voir encore.

Mais quand au cercle, devant le Monarque, on risquait là-dessus quelques allusions flatteuses, il gardait le silence distingué des hommes du monde qui savent ce qu'ils doivent à la réputation des femmes. On ne l'en admira que davantage, avec une pointe de jalousie. Bécougnan, par la raison sans doute qu'il avait été trompé par sa femme, avait gardé une sorte de rancune contre le sexe tout entier auquel celle-ci appartenait. Voilà sans doute pourquoi il se fit l'écho des bruits fâcheux qui couraient sur la réputation de Mme Fumade. Le Monarque se conduisit comme un vrai chevalier.

— Bécougnan, dit-il avec majesté, une étrangère qui vient à Maillezargues est sous la protection de tous les gentilshommes de la commune !

On apprécia d'autant plus le détour qu'il prenait pour défendre Mme Fumade sans avoir l'air d'invoquer un motif personnel que tout le monde était au courant des choses. Car s'il manifestait, au cercle, de si nobles réticences, il n'avait point, n'est-il pas vrai, les mêmes raisons de ne pas se confier à un ami : l'amour vit de discrétion, c'est entendu, mais aussi de confidences ! Il tenait donc, dans le particulier, Touloumès au courant du progrès de ses amours « avec une femme du monde », et Touloumès en faisait part ensuite à ceux que cela pouvait intéresser, c'est-à-dire un grand nombre de personnes. Touloumès ne cacha point à son ami qu'on s'inquiétait un peu que tout jusqu'ici, entre lui et Mme Fumade, se fût passé en conversations, et le Monarque baissait la tête, humilié. Un jour enfin, il put dire à Touloumès :

— Je vais vaincre enfin, ami, je vais vaincre ! J'aurai demain tout ce que je puis désirer. Mais jure-moi à ton tour que tu garderas le silence. Personne, comprends bien, personne ne doit savoir : une ombre d'indiscrétion, Touloumès, et je le tue ou je me tue !

— Mais, objecta Touloumès, c'est que tu sais si bien y faire, Monarque. Si par hasard tu blaguais ? On va croire que tu as blagué.

— On ne pourra pas le croire, répondit-il. Regarde du côté de Tornac, demain. Je ne t'en dirai pas plus, et personne jamais n'en saura davantage. Regarde du côté de la tour de Tornac, demain, vers quatre heures.

On regarda.

A près d'une demi-lieue, droite et rude sur le ciel, la vieille forteresse dressait, au-dessus du Gardon, son squelette ébréché. Un arbre avait crû sur sa cime presque inaccessible, le bosquet de chênes verts qui l'entourait rendait sa base invisible, et nul n'y fréquentait plus que les touristes, à l'automne ou au printemps. Le Gardon, grossi par les pluies d'hiver, secouait des galets à ses pieds, et l'on voyait encore, derrière sa masse ruineuse, une autre colline sèche, hérissée d'oliviers maigres, déjà très lointaine sur l'horizon pâle.

... Le Monarque parut, sortant de chez lui. On se précipita, comme pour le suivre.

— Messieurs ! dit-il d'un air choqué. En vérité, messieurs !

— La discrétion ! murmura Touloumès. Songez à la discrétion qu'il doit garder !

En effet, la façon dont le Monarque disparut fut miraculeuse. S'il avait pris par les Garrigues ou par le Gardon, nul n'en vit rien. Il s'était évanoui ! Mais on aperçut, venant du pont de Gers, une ombrelle jaune.

L'ombrelle dansa le long du torrent, sur la route claire, s'éclipsa derrière la Corne de Marbre, où sont les carriers, et surgit au bout de dix secondes un peu plus près et un peu plus haut : l'ombrelle montait vers Tornac, rien n'était plus sûr. On l'aperçut, on la perdit, à cause des lacets de ce sentier qui grimpe ; elle s'enfonça derrière le bosquet de chênes verts, et on ne vit plus rien.

— Qu'est-ce que ça prouve, Touloumès, demandèrent les huit cents habitants de Maillezargues, tous groupés du côté du cours qui surplombe le torrent ? Qu'est-ce que ça prouve ? La dame est venue à Tornac, mais le Monarque, va voir s'il y est !

— Patience ! répondit Touloumès.

Mais il était aussi inquiet que les autres.

... Tout à coup, un petit drapeau se dressa, pour ainsi dire tout seul, au sommet de la tour, un petit drapeau blanc, tout pâle et léger. « Il faudra que je vous fasse signe, avait dit le Monarque à Mme Fumade. La montée est rude, ce n'est pas la peine de la faire, si je n'y suis pas. Je vous ferai donc signe, discrètement. »

Il avait fait signe, donc il y était ; Mme Fumade put s'en assurer. Les habitants de Maillezargues aussi, à cause du drapeau.

Et cette aventure accrut encore la gloire du Monarque, ainsi que sa réputation de galant homme très discret.

PIERRE MILLE.

DJER-KISS Le plus délicat parfum. Echant. 1 fr. KERKOFF 40, r. St-Anne (Av. de l'Opéra), PARIS

Attaquée dans sa Cuisine

Une tentative de meurtre a été commise, hier soir, vers sept heures, à Rueil, sur la personne de Mlle Valérie Lanaud, âgée de quarante ans, demeurant 12, avenue Victor-Hugo.

Le malfaiteur a assailli sa victime dans la cuisine et a cherché à l'étrangler.

Mlle Lanaud a soutenu une lutte énergique : après avoir blessé son agresseur d'un coups de bouteille à la tête et l'avoir mordu à la main, elle a réussi à s'enfuir dans la rue et à appeler à l'aide pendant que son meurtrier, un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, prenait la fuite.

M. Savine, commissaire de police, après s'être rendu sur les lieux, a prévenu le Parquet de Versailles par dépêche.

Le docteur Lanos, appelé à donner des soins à la victime, a constaté sur le cou de légères traces de strangulation.

Bazars, quincailliers, ferblantiers, lampistes, hâtez-vous de visiter ou de demander le catalogue aux **Etablissements Paris-Lumière**, manufacture pour les appareils d'éclairage et de chauffage, 172, quai Jemmapes, Paris.

Vous y trouverez le plus grand choix de modèles dans lampe colonne, becs et réchauds à alcool, lampes à incandescence, au pétrole, lampes à gaz, becs renversés, etc.

SAVON ADOUCISSANT
à GLYCÉROLÉ D'AMIDON
Bienfaisant et très économique
E. COUDRAY 13, rue d'Enghien, PARIS. 47, r. Henri-Maus, Bruxelles
1 Pain et 5 cartes Parfum Axyris 0 fr. 95 fco
3 — 20 — — — 2 fr. 75 fco
Parfums E. COUDRAY en Vente partout

LES DÉSESPÉRÉS

Givors, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Lasse de la vie, Mme Maria Barral, âgée de trente-sept ans, demeurant à Vienne, profitant de l'absence de son mari, allumait hier dans sa chambre un réchaud de charbon de bois, puis se couchait sur son lit. Attirés par une forte odeur d'oxyde de carbone, les voisins prévinrent un serviteur, qui ouvrit la porte ; mais la mort avait accompli son œuvre.

Quinol

Antiseptique idéal.

Caractéristiques de sa supériorité :
Puissance bactéricide incomparable produit dénué, ni toxique, ni caustique, inodore et d'action toujours égale à des doses équivalentes. Désinfectant et désodorisant énergiques.

Principales indications :
AFFECTIONS DE LA BOUCHE (Aphte, conservation des dents, soins des fumeurs, haleine fétide).
AFFECTIONS DE LA GORGE (Amygdalite, enrouement, angine).
AFFECTIONS DU NEZ (Coryza, ozène).
TOILETTE (Bains et tous les soins de la toilette de l'homme et de la femme).
AFFECTIONS DE LA PEAU (Rougeurs, acné, herpès, impétigo, soins après le rasoir, plaies, piqûres, brûlures, ulcères, morsures, transpirations).
Désinfection et désodorisation des objets contaminés, des fosses, éviers, mares, niches, poulaillers, etc.
Hygiène vétérinaire : Toilette et soins de la peau des chiens et des petits animaux.
Mode d'emploi : Livré en tubes de 15 comprimés de 1 gramme. Chaque comprimé permet de faire un litre d'une solution normale d'un Antiseptique intégral pratique et économique.
Fabriqué à l'usine Viel et STEINER (à Saint-Marcel, près Vernon, Eure), le QUINOL est en vente dans toutes les bonnes pharmacies. Prix : 1 fr. 50.

MORT DANS LES FLAMMES

Givors, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Hier soir, à huit heures, un incendie s'est déclaré à Vienne, au troisième étage d'une maison de la rue Ouvrière. Un vieillard de soixante-treize ans, ayant subi un commencement d'asphyxie, n'a pu être rappelé à la vie.

CONSTIPÉS

Rappelez-vous qu'il n'existe qu'un seul Remède Le PURGETYL DETRY qui fait disparaître Migraines, Névralgies, Vertiges, Hémorroïdes. Il rétablit les fonctions de l'Estomac, de l'Intestin et des Reins. C'est le meilleur dépuratif du sang, il chasse la Bile, les Glaires et aide les femmes à passer l'âge critique.
Le PURGETYL DETRY est délicieux. Il ne donne pas de coliques, n'irrite pas l'intestin et guérit vite, bien, toujours.
1f25 toutes Pharmacies. — Envoi contre 1f40 Rue La Chapelais, 10, PARIS (3f75 pour 3 boîtes).

PURGETYL DETRY

ENTRE AGENTS ET APACHES

Une bande de rôdeurs étaient réunis la nuit dernière, à l'angle de la place du Parchamp, à Boulogne, où ils discutaient avec animation. Soudain une querelle éclata, et une bataille rangée allait se livrer entre les malfaiteurs, lorsque les agents survinrent et les mirent en fuite.

Ils retournèrent alors leurs revolvers contre les représentants de l'autorité, qui essuyèrent le feu des apaches sans cependant être atteints.

Un des malandrins a pu être arrêté. C'est un nommé Braqui, demeurant 5, rue Mollien.

M. Philipon, commissaire de police, l'a envoyé au Dépôt.

BUVONS DU BON VIN

Pour boire du bon vin, adressez-vous à M. Jules Robin, ancien notaire, un des meilleurs viticulteurs ; vin fin de premières côtes ; le rouge à 70 fr. ; le blanc à 80 fr. la pièce de 220 litres logé, rendu franco. Au-dessous de ces prix, on ne peut être bien servi. Echantillons gratis. Ecrire à M. Jules Robin, viticulteur, à Vergèze (Gard).

RETOUR DU RÉGIMENT

« Si je vous écris, c'est pour mon fils qui tousse depuis son retour du régiment. Il a attrapé cela pendant son service militaire par suite d'un rhume négligé.

» Tous les matins, il tousse pendant une heure ; il rend de la bile et des glaires qui ont bien de la peine à se détacher. Après déjeuner, ça se calme.

» Dès qu'il fait froid, il tousse davantage ; et quand il rentre au chaud, il va mieux et la toux se calme. A part cela, il se porte bien, l'appétit est bon. Ses père et mère n'ont jamais toussé ; pas de poitrinaire dans la famille.

» Nous avons une amie qui a été guérie par votre goudron. Je vous prie de m'en envoyer un flacon.

» *Signé* : Marie Mesnovi, 125, r. de Sèvres, Paris. »

Le pharmacien qui recevait cette lettre, le 19 octobre 1896, envoyait aussitôt le flacon demandé.

MESNOVI

Quelques semaines plus tard, Mme Mesnovi écrivait de nouveau : « 21 novembre 1896. Monsieur Guyot, lorsque mon fils eut pris le flacon de goudron que vous m'avez envoyé, il ne rendit plus de bile ni de glaires et ne toussa presque plus. Les forces lui sont bien revenues, et, après avoir continué encore quelque temps votre excellent remède, il fut bientôt complètement guéri.

» Tous mes remerciements. Je vous aurai toute ma vie une grande reconnaissance, car je commençais à craindre beaucoup pour la santé de mon enfant, qui a besoin de bien se porter pour gagner sa vie.

» Je vous autorise volontiers à publier ma lettre et ne saurais trop recommander votre médicament à tous ceux qui sont atteints des bronches ou de la poitrine. *Signé*: Marie Mesnovi. »

L'usage du Goudron-Guyot à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau ou de la boisson que l'on prend, suffit, en effet, pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie déjà bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition. C'est simple et vrai.

Le moindre rhume, si on le néglige, peut dégénérer en bronchite. Aussi ne saurait-on trop recommander aux malades d'enrayer leur mal, dès le début, par l'usage du Goudron-Guyot.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, *méfiez-vous, c'est par intérêt*. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le *véritable Goudron-Guyot*. Il est obtenu avec du goudron *d'un pin maritime spécial*, croissant en Norvège, et préparé suivant les instructions de Guyot lui-même, l'inventeur du goudron soluble ; ce qui explique qu'il est infiniment plus efficace que tous les autres produits analogues. Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge et en biais*, ainsi que l'adresse : *Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris*.

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à 10 *centimes par jour* — et guérit.

P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de *pin maritime pur*, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prises *immédiatement avant* de manger ou *en mangeant*, ces capsules se digèrent très facilement avec les aliments, *font le plus grand bien à l'estomac* et embaument l'économie.

Les véritables Capsules-Guyot sont blanches, et la signature de Guyot est imprimée en noir sur chaque capsule. Prix du flacon : 2 fr. 50.

Dépôt : Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris, et dans toutes les pharmacies. 6

FEUILLETON DU 25 JANVIER

— 6 —

NUITS ROUGES

IV

LA MAISON DE THÉ

(Suite)

Les deux personnages échangèrent un rapide regard ; un imperceptible sourire plissa leurs lèvres, et l'Américain murmura à voix basse et sans aucune espèce de nasillement :

— Qui sait ?

V

LA MAIN SANGLANTE

Revenant un peu en arrière, nous reprenons au moment où nous avons laissé les magistrats dans la villa Deverly, à l'instant où ils procédaient aux premières constatations.

C'est à ce moment même que Pousse-Pousse, l'agent du commissariat de Courbevoie, s'était élancé dans la maison en apprenant aux magistrats que l'on venait de découvrir un nouveau crime.

Un nommé Chauffard, habitant, dans les environs du pont de Neuilly, une petite maison reculée, située dans une ruelle aboutissant au quai, avait disparu de son habitation, que l'on avait trouvée ouverte à tout venant.

Ce Chauffard était un être assez singulier ; il se livrait à des opérations de Bourse et de banque fort équivoques.

En somme, il faisait de l'usure et recevait chez lui des fils de famille venant escompter l'héritage paternel, de vieilles douairières à l'âme tendre, qui, pour avoir encouragé et soutenu la jeunesse dans la personne de petits messieurs, se voyaient forcées de recourir aux bons soins du prêteur.

Des industriels, momentanément gênés, s'adressaient aussi à lui.

Chauffard était relativement consciencieux dans ses transactions, en ce sens qu'il ne servait jamais à ses clients des crocodiles empaillés ou des caisses de champagne à l'eau sucrée ; mais, en revanche, il se montrait inflexible sur le chapitre des rentrées.

Aussi, les malheureux contraints d'employer ses services tremblaient à la pensée de ce terrible homme.

Physiquement, Chauffard, âgé de cinquante-huit ans, était un personnage de taille moyenne, très corpulent, avec une forte tendance à l'apoplexie. Ses traits, empâtés par la bouffissure graisseuse, gardaient pourtant les traces d'une certaine régularité.

Une photographie, accrochée près de la cheminée de son bureau, le représentait assez joli garçon, à la fine moustache brune et aux yeux vifs.

Il était maintenant grisonnant et chauve.

A l'époque de sa jeunesse, Chauffard avait voyagé. Il était resté quelque temps dans les Indes Anglaises ; il en avait rapporté quelques souvenirs, différents bibelots.

Jusqu'à ces dernières années, l'usurier avait vécu seul, mais une sœur morte en province lui avait laissé la charge de sa fille.

Chauffard, qui ne voyait plus aucun parent depuis longtemps, avait pourtant été retrouvé par le juge de paix du canton où sa sœur était morte et convoqué, afin de faire partie d'un conseil de famille composé de voisins.

Chauffard, étant le seul parent de sa nièce Georgette Robert, avait été nommé tuteur à l'unanimité, et il avait dû emmener l'enfant.

L'usurier avait d'abord accepté à contre-cœur cette lourde responsabilité.

Mais la fillette était si charmante avec ses beaux yeux bleus candides, sa chevelure soyeuse et ondulée, son air, tout à la fois délicat, timide et affectueux, que Chauffard avait fini par s'attacher à elle.

Georgette avait quatorze ans lorsqu'elle était venue habiter la maison du pont de Neuilly.

Il y avait de cela quatre années.

C'était maintenant une délicieuse jeune fille, gaie et chantante comme un oiseau.

Pourtant, depuis quelques mois son humeur avait paru s'altérer, et le jardin ne retentissait plus aussi souvent du bruit mélodieux de ses notes perlées.

Chauffard, lui aussi, semblait par moment très soucieux.

Parmi les visiteurs qui venaient chaque jour parler à l'usurier, on avait remarqué un jeune homme qui paraissait se glisser furtivement dans la maison.

Après chacune de ces apparitions, Chauffard se montrait intraitable. Pourtant, ce même individu avait déjeuné plusieurs fois avec l'homme d'affaires.

D'ailleurs, on savait peu de chose sur ce qui se passait dans cet intérieur très fermé.

Georgette, aidée d'une femme de ménage qui venait quelques heures par jour, suffisait à entretenir la maison de son oncle.

D'un caractère très timide, elle ne parlait jamais aux voisins.

Un jardinier, n'entrant pas dans la maison, venait de temps à autre tailler les arbustes et greffer les rosiers du petit jardinet.

Telle était l'existence, plutôt claustrale, menée par Chauffard.

Or, le matin suivant la nuit pendant laquelle s'était accompli le meurtre de l'architecte Roger Deverly, la femme de ménage de Chauffard s'était présentée chez lui, à huit heures, comme d'habitude, pour prendre son service.

Elle avait été très surprise de trouver la grille ouverte.

Croyant que Georgette était sortie dans le voisinage, la femme de ménage — la mère Verdeau — avait pénétré dans le jardin, gravi rapidement les quelques marches conduisant au vestibule.

Toutes les portes étaient ouvertes.

La mère Verdeau s'était rendue directement à la cuisine où rien n'avait été dérangé depuis la veille.

Sentant un commencement d'inquiétude la gagner, la brave femme s'était décidée à se rendre dans le cabinet de Chauffard, pièce où elle ne pénétrait jamais sans y être appelée.

Elle n'avait pas eu la peine de frapper ; comme dans toute la maison, la porte était béante.

La mère Verdeau poussa le battant et se trouva dans le bureau.

Elle poussa un cri de terreur et sortit en courant autant que le lui permettaient ses vieilles jambes.

Le spectacle qu'elle avait entrevu était bien fait pour la remplir d'effroi.

Le cabinet de travail, ordinairement méticuleusement rangé, offrait aux regards un spectacle de désordre indescriptible.

Les meubles bouleversés, les chaises tombées, les papiers épars, le coffre-fort grand ouvert, indiquaient clairement que des malfaiteurs avaient passé par là.

La panoplie rapportée de ses voyages par Chauffard et seule pièce de son ameublement qui le rendît assez fier avait été mise au pillage.

Une hache gisait sur le tapis, de larges taches de sang apparaissaient çà et là.

Malgré ses rhumatismes qui, en temps ordinaire, l'empêchaient de marcher, la mère Verdeau ne fit qu'un bond jusque dans la rue.

Elle se précipita vers un facteur qui faisait paisiblement sa première distribution en criant :

— On vient sûrement d'assassiner mes maîtres !

Puis elle tomba épuisée.

La nouvelle se répandit avec une rapidité aussi intense que si elle avait emprunté le mode de transmission des ondes hertziennes.

En une seconde, les agents qui passaient de ce côté furent requis et l'on se prépara à pénétrer de nouveau dans la maison.

Le commissaire de police de Neuilly étant absent, c'était M. Tarby, le commissaire de Courbevoie, qui faisait l'intérim.

On avait couru à son bureau, et comme il était occupé à la villa Deverly, c'est là qu'on était venu le prévenir.

En apprenant cette sensationnelle nouvelle, les magistrats se concertèrent ; il fut décidé qu'on téléphonerait à M. Cardec, le chef de la Sûreté.

En attendant, M. Porlié, le procureur de la République, et M. Tarby, le commissaire de police, allaient immédiatement se rendre à la demeure de Chauffard.

M. de Montelberg, le juge d'instruction, et Pousse-Pousse restaient à la villa Deverly, laissant au renfort attendu le temps d'arriver, ce qui ne devait point tarder, Louis Chottin, le secrétaire, étant retourné au téléphone.

MM. Porlié et Tarby montèrent dans l'auto restée devant la maison, et en quelques minutes ils furent au pont de Neuilly, chez Chauffard.

La mère Verdeau faisait le centre d'un attroupement et racontait pour la vingtième fois comment elle était entrée dans la maison, comment elle avait découvert le crime.

Car il y avait eu certainement un meurtre : la maison était vide ; ni Chauffard, ni Georgette n'avaient répondu aux appels répétés ; et puis le sang qui rougeoyait le tapis n'était-il pas une preuve ?

— C'est encore l'œuvre de ces abominables cambrioleurs, rebuts de la société, dit la voix d'un monsieur incarnant le type immortalisé par Henri Monnier.

— Pour sûr, reprit un garçon boucher. Sales apaches, va ! Si j'en empoigne un, je le saigne, foi d'honnête homme !

— Les apaches ! Ous qu'y sont, que je leur z'y dise deux mots, fit une voix grasseyante et faubourienne.

— Ah ! c'est toi Bribri ! dit le garçon boucher ; tu sais, crâne pas... peut-être ben qu'y ne faudrait pas courir ben loin pour en trouver un...

— De quoi ! de quoi ! on abîme son petit Serpent ! Tout le monde sait pourtant que je gagne honnêtement ma vie en vendant des chansons aux bourgeois, dit l'individu interpellé, qui n'était autre en effet que M. Bribri, dit le « Serpent des Fortifs », le bon ami de Joséphine, la bonne des Deverly.

Mais l'arrivée des magistrats mit fin aux colloques engagés.

Guidés par la mère Verdeau, ils entrèrent dans la maison de la même façon qu'ils avaient pénétré il y avait peu de temps dans la villa des Deverly.

Les deux affaires se présentaient pour ainsi dire de semblable manière.

La similitude des habitations, précédées toutes deux de jardins, leur donnait de grands points de ressemblance quant aux débuts de l'enquête.

MM. Porlié et Tarby ne remarquèrent tout d'abord rien de suspect dans le jardin.

Ils allaient franchir le seuil du vestibule lorsqu'un remous se produisit dans la foule amassée sur la rue.

Une deuxième automobile arrivait, amenant d'autres magistrats prévenus directement au Palais.

C'étaient MM. Narmod, juge d'instruction ; Cardec et Ramille, chef et sous-chef de la Sûreté. M. Bertillon, le si connu directeur du service anthropométrique, et deux inspecteurs suivaient.

Ces messieurs accouraient en toute hâte.

Tarby eut un mouvement de mauvaise humeur en voyant le chef de la Sûreté qui venait lui enlever le bénéfice d'affaires qu'il regardait déjà comme lui appartenant.

D'ailleurs, la foule, assez inconsciente dans ses appréciations, paraissait regarder les derniers arrivés comme les « vrais juges ».

Mais le sentiment du devoir professionnel reprit bientôt le dessus dans l'esprit de Tarby, qui du reste estimait beaucoup M. Cardec.

Tous se dirigèrent vers le cabinet de Chauffard

En route, ces messieurs s'étaient adjoint un serrurier.

La mère Verdeau tremblait de tous ses membres.

Néanmoins, elle marchait en avant, tout abasourdie, apeurée, mais très fière tout de même du rôle que le hasard lui assignait.

Arrivée à la porte, elle s'effaça pour laisser passer les juges.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, tout était sens dessus-dessous dans cette pièce.

M. Narmod, le juge d'instruction qui avait pris la direction de l'enquête, était un homme froid, méthodique, absolument dénué de parti-pris, et d'une très grande équité juridique à laquelle tout le monde rendait hommage.

Mais son abord était tellement sévère que les inculpés ne lui livraient leurs secrets qu'acculés par sa terrible logique qui les poussait dans leurs derniers retranchements.

Où d'autres réussissaient grâce à une certaine sympathie attirant la confiance, lui arrivait à la découverte de la vérité à l'aide de déductions d'une précision mathématique.

Il se tourna vers la femme de ménage :

— C'est ici le cabinet de travail de M. Chauffard ?

— Oui, monsieur le juge.

— Où couchait-il ?

— Dans la chambre au-dessus.

— Il vivait seul ?

— Avec sa nièce, monsieur le juge, Mlle Georgette Robert, qu'il avait recueillie voici quatre ans.

— Bien... Montons au premier.

Le cortège judiciaire se rendit à l'étage supérieur, visita minutieusement toutes les pièces sans rien découvrir.

Les lits étaient faits, les couvertures soigneusement étendues, celle de Georgette préparée pour la nuit.

Les habitants de la villa n'avaient pas couché chez eux.

Rien n'était déplacé dans les chambres à coucher.

Dans celle de Georgette, un ouvrage de broderie commencé était jeté sur la table à ouvrage ; l'aiguille était encore piquée après l'étoffe.

Un livre était resté ouvert ; c'était une traduction d'un roman anglais de Wells.

Tout semblait indiquer que l'absence de la jeune fille n'avait pas été préméditée.

GORON.

(*A suivre.*)

Copyright by Goron 1910.

A LA CHAMBRE

La Fin du Débat sur l'École laïque

On vote un ordre du jour de confiance au gouvernement par 385 voix contre 137.

Le grand débat sur l'école laïque, qui s'est ouvert il y a une dizaine de jours, s'est enfin terminé hier.

Il a été clôturé, comme il était prévu, par le vote d'un ordre du jour de confiance au gouvernement, qui a été adopté à la grosse majorité de 385 voix contre 137.

Cette dernière séance, qu'on prévoyait mouvementée, s'est déroulée dans le plus grand calme, entièrement prise par les discours de MM. Jaurès et Aynard, et il n'y a même pas eu bataille sur les ordres du jour, la priorité ayant été accordée d'emblée à celui qui a été voté.

Chacun avait hâte d'en finir, et le froid qui régnait dans la salle, par suite de l'extinction des calorifères inondés, n'a pas été étranger à cette précipitation.

M. Jaurès

Continuant le discours qu'il avait commencé vendredi, M. Jaurès a recherché quelle pouvait être la solution du conflit actuel entre l'Eglise et l'Etat.

— Est-il vrai, a-t-il demandé, que la scission est définitive, comme l'a dit M. Piou ? Ce serait le déchirement de la nation, et nous ne sommes heureusement pas acculés à cette extrémité, car l'Eglise a toujours été amenée à transiger.

Et après avoir, en une fort belle période, rappelé dans quelles circonstances l'Eglise avait eu cette attitude, qu'il s'agisse des protestants, qu'elle déclarait pires que les athées, et dont elle sollicite aujourd'hui le concours pour défendre la commune foi chrétienne, ou qu'il s'agisse de Galilée et de Pasteur, dont les magnifiques vérités, répudiées jadis, lui sont de nouveaux motifs d'adoration :

— Oui, de nombreuses concessions ont été faites, par l'Eglise, à la science et à la raison ! s'est-il écrié en s'adressant à la droite, et, à l'avenir, ou vous périrez, ou vous en ferez de plus considérables encore.

Le pape, les évêques font appel à tous les honnêtes gens de tous les partis ; ils reconnaissent donc qu'en dehors des catholiques il y a des gens honnêtes et vertueux ? Qu'on ne vienne donc pas nous dire qu'en dehors de la doctrine catholique nous ne pouvons pas enseigner la morale, poursuit M. Jaurès. M. Barrès a fait un fort beau discours, que M. de Mun a fait sien, mais il doit bien s'étonner un peu de ce rôle grandissant de sauveur et protecteur de l'Eglise catholique, obligé de se réfugier aujourd'hui dans la philosophie d'un incroyant.

M. Barrès. — Je suis de ceux qui se détournent de la recherche des causes pour la recherche des lois. Or, mon expérience m'a fait voir, dans le catholicisme, la santé sociale et les sentiments les plus élevés. Voilà pourquoi j'en suis le respectueux défenseur.

M. Jaurès. — Votre déclaration confirme ce que j'ai dit, à savoir que si vous défendez le catholicisme, ce n'est pas à cause de vos croyances religieuses. C'est ce qui résulte de toutes vos œuvres.

M. Jaurès, dans un magnifique langage, a décrit ensuite l'influence de la Révolution sur les historiens modernes et la civilisation française ; puis, redescendant des hauteurs où il s'était élevé, il a examiné la question des manuels :

— Oui, dit-il, il faut montrer la façon de la vie qui monte vers les cimes, et non pas s'attacher à des formules : voilà la méthode que doit suivre le maître. Soit, certains manuels méritent des critiques. Mais ceux des écoles libres n'en méritent-ils pas davantage ? Dans l'un d'eux, dont M. de Mun a écrit la préface, à propos des jésuites, on omet le nom de Pascal ; sur Voltaire, on donne une phrase injurieuse de Rousseau, et, sur Rousseau, un épigramme de Voltaire. Quand on a de pareils manuels de son côté, on a le devoir d'être indulgent pour quelques erreurs que contiennent les autres. (*Applaudissements à gauche.*)

L'orateur montra ensuite qu'il ne faut pas juger toujours, et que chaque époque doit être jugée en elle-même, en rendant justice à chacun. Comme le président du conseil, il adjura les républicains de garder leur sang-froid, et termina ainsi :

— La question du monopole ne se pose pas aujourd'hui.

Je ne me suis pas prononcé contre le monopole : il n'y a pas pour moi d'objection de doctrine contre un enseignement national par l'Etat.

Mais cette solution ne s'imposerait que le jour où des abus nombreux et scandaleux auraient été commis contre le droit de l'enfant. (*Applaudissements.*)

Actuellement, d'autres problèmes paraissent plus urgents : la multiplication des classes, aujourd'hui trop chargées, la prolongation des cours jusqu'à quatorze ans. (*Applaudissements.*)

L'œuvre scolaire et l'œuvre sociale sont intimement liées. Les républicains socialistes les soutiendront énergiquement l'une et l'autre. (*Vifs applaudissements sur divers bancs et à gauche.*)

M. Aynard

Tous les partis ayant envoyé, dans ce débat, leurs leaders, le centre a fait de même. Et c'est M. Aynard qui, après une brève intervention de M. Rosanbo, est venu défendre la thèse de la liberté de l'école.

Il s'est défendu d'être pessimiste, mais il déplore qu'on ait « étranglé la liberté religieuse en même temps qu'on étranglait la liberté de l'enseignement en expulsant ceux qui en faisaient usage ».

Pour lui, la querelle des manuels n'a pas grande importance, et il considère comme excellents la grande majorité des maîtres des écoles laïques, mais il ne voudrait pas qu'on apporte aux dernières écoles libres de nouvelles entraves.

Il voudrait qu'au lieu de continuer l'état de guerre, on reprenne les relations diplomatiques avec Rome comme toutes les nations, qui ont cependant des religions nationales. Il demande que l'instituteur soit ramené à son rôle primitif, car il lui reproche d'être aujourd'hui un personnage politique avec lequel il faut compter. « Mais pour cela, dit-il, il faut supprimer les déplacements d'office et replacer les instituteurs sous la dépendance de leurs chefs hiérarchiques en abrogeant la loi bonapartiste de 1854 ».

Enfin, M. Aynard s'est prononcé pour le maintien de l'enseignement libre et contre le monopole de l'enseignement par l'Etat. Et il a donné comme exemple d'écoles libres celles qui ont été créées à Lyon par une union générale des pères de famille et qui sont au nombre de 270 avec 26,000 élèves.

M. Aynard. — Voilà la collaboration raisonnable des pères de famille dont parlait le président du conseil.

M. Briand. — Ce que je demande, c'est que ces pères de famille n'entrent pas dans l'école, ne déchirent pas les livres et ne crachent pas à la figure de l'instituteur.

M. Aynard a terminé en exprimant le vœu que le dernier mot de ce grand débat reste à l'apaisement.

Après ce discours, la clôture a été prononcée, malgré M. Théodore Reinach qui voulait encore parler.

L'ordre du jour de confiance

Dix ordres du jour étaient déposés, mais, M. Lasies, auteur de l'un d'eux, étant absent la priorité a été de suite accordée à celui de M. Dessoye ainsi conçu :

La Chambre, confiante dans le gouvernement pour défendre contre leurs adversaires l'école laïque et le personnel enseignant, et résolue à discuter avant de se séparer les projets de défense de l'école laïque, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

On a voté par division.

La première partie « confiante dans le gouvernement » a été adoptée par 395 voix contre 95 ; la seconde par 421 contre 147, et l'ensemble par 385 voix contre 137.

Au cours de la séance, le président avait prononcé l'éloge funèbre de M. Franconie, et M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, avait déposé le projet de loi tendant à exclure les apaches de l'armée, projet que le *Journal* a longuement exposé. — MAURICE GAUSSORGUES.

LE SCRUTIN DE LISTE

Un manifeste du groupe parlementaire

Le groupe du scrutin de liste vient de communiquer le manifeste qu'elle avait chargé M. Hector Depasse, son président, de rédiger.

Dans ce document, après avoir regretté que le Parlement n'ait pu voter la réforme électorale avant les élections de 1910, M. Depasse rappelle les lois votées depuis quelques années : séparation des Eglises et de l'Etat, service de deux ans, révision du tarif douanier, retraites ouvrières etc.

— Nous ne reprochons donc pas, dit-il, au scrutin uninominal d'arrondissement sa stérilité législative; mais, d'une part, plusieurs de ces lois mêmes semblent avoir un certain défaut de méthode et comme quelque chose d'inachevé, à quoi l'influence du scrutin n'est pas étrangère; et, d'autre part, tout un ordre de réformes, où précisément nous sommes arrivés, rencontrent dans la pratique de ce système des obstacles difficiles à franchir.

Ainsi la réforme administrative et judiciaire, la suppression des arrondissements inutiles, la réorganisation d'un budget d'économies, la répression des fraudes, la limitation du nombre des emplois, les remèdes à la plaie des recommandations, des distinctions honorifiques et à divers autres genres d'abus que ce mode de scrutin a furieusement propagés depuis vingt ans. Comment pourrait-on aborder ces questions tout en gardant ce scrutin lui-même?

Est-ce que l'abondance et la surproduction précipitée des lois ne sont pas quelquefois liées à un certain affaiblissement de l'énergie intime? Est-ce que le nombre des heures du travail parlementaire qui s'augmente dans des proportions bientôt impraticables, répond toujours à la qualité et à la solidité du travail?

Au-dessus de la lettre même des lois, il y a cette politique générale, cette attitude où se révèle le gouvernement établi sur l'adhésion inébranlable du pays. Est-ce que la majorité, dans sa plus large acception, se félicite de l'unité de ses vues, de la fermeté de ses desseins?

Sur tout cela s'est formée une opinion qui ne se montre en aucun point plus unanime qu'en ce qui concerne le besoin urgent d'une réforme électorale, et, cette réforme étant ainsi appelée par le vœu de tous, il nous avait paru bon de la faire pour les élections prochaines.

Quelle réforme? Il n'y avait pas deux réponses. Le scrutin uninominal d'arrondissement abandonné, les modes de représentation proportionnelle encore à l'étude, le système régional demandant lui-même des solutions préliminaires qui ne s'improviseront pas, il apparaissait en évidence que la réforme électorale possible aux élections de 1910 était le scrutin de liste sur le plan actuel de nos départements; sectionner les trop grands départements et réunir les trop petits était une opération des plus simples.

La réforme immédiate ainsi entendue ne s'est pas heurtée à des obstacles vraiment objectifs: elle a rencontré surtout des obstacles subjectifs; ceux-ci sont les plus terribles.

Il nous restera de signaler au suffrage universel la nécessité d'une large réforme électorale sur la base du scrutin de liste, comprenant implicitement la représentation des minorités constitutionnelles et légales, avec la diminution du nombre des députés.

Alors sera possible la réforme administrative, judiciaire, budgétaire, que le scrutin uninominal d'arrondissement semblait empêcher par les conditions mêmes de son existence.

A cette politique peuvent se rallier toutes les forces républicaines pour la réalisation des réformes, pour la défense de la République et de la patrie inséparables.

Nouvelles Diverses

Les instructions

L'affaire Etienne. — Mme Magde Etienne, artiste-peintre, 16, rue Clauzel, nous prie de dire qu'elle n'est pas la femme de M. Etienne, connu surtout sous le nom de comte de Chambert, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'escroqueries.

Un non-lieu. — M. Laval, secrétaire du Syndicat des épiciers, vient de bénéficier d'un non-lieu. On sait qu'à la suite des manifestations de la rue du Temple, il avait été inculpé par M. Monot des Angles, juge d'instruction, de bris de clôture et d'entraves à la liberté du travail.

Les femmes apaches

Un marchand de poisson, M. Henri Mathieu, âgé de quarante-deux ans, était en train, hier matin, de déballer du poisson arrivé des Halles à sa boutique, 8, rue de Meaux, lorsque deux femmes galantes qui sortaient d'un bar voisin se mirent sans raison à l'injurier et à lui jeter à la figure des poignées de moules qu'elles prenaient dans un sac placé près de lui.

Comme M. Mathieu se défendait et appelait un passant à son aide, les deux femmes, furieuses, sortirent leurs couteaux à cran d'arrêt et lardèrent littéralement de blessures le malheureux commerçant, qui s'affaissa ensanglanté.

Brandissant leurs armes, les deux coupables prirent la fuite, poursuivies par les passants, qui n'osèrent les arrêter.

On releva le marchand de poisson, qui fut transporté à l'hôpital Saint-Louis. M. Rouffaud, commissaire de police, recherche activement les deux femmes apaches, dont l'une est connue sous le sobriquet de « la Blondinette de la Chapelle ».

Par l'intermédiaire de la Société de Crédit, 104, rue d'Amsterdam, les achats faits dans les Magasins de la Place Clichy peuvent être réglés mensuellement. Visiter l'Exposition de Blanc actuelle

Arrestation d'un contrebandier

La gendarmerie de Drocourt, près de Mantes-sur-Seine, a appréhendé hier un contrebandier récidiviste qui avait quitté Paris il y a deux jours avec un stock de 10,000 allumettes dont il écoula une partie en cours de route.

C'est un nommé Williams Branly, quarante-quatre ans, garçon boulanger, originaire d'Aire (Pas-de-Calais). Mis à la disposition du procureur de la République de Mantes, il s'est refusé à divulguer le nom de son fournisseur.

VOULEZ-VOUS FAIRE FORTUNE ?

Faites tous vos tableaux-réclame, étiquettes et articles pour primes en papier émaillé. **Email Vénitien**, Merville, 52, rue de la Voûte, Paris.

DUSAUSOY. Achète Cher BIJOUX **4, Bd Italiens**

Pour éviter la ruine

M. Doucet, âgé de cinquante ans, boulanger à Saint-Maur (Oise), voyait depuis quelque temps ses affaires péricliter.

Il se vit bientôt sous le coup de poursuites judiciaires; ses terres allaient être vendues; c'était la ruine !

Le malheureux, complètement démoralisé, songea à la mort. Il écrivit, hier, à sa femme, une longue lettre dans laquelle il lui faisait part de sa fatale détermination; puis il se rendit dans sa chambre.

Doucet chargea alors son fusil et plaçant le canon de l'arme dans sa bouche, il pressa la détente.

Quand on accourut, au bruit de la détonation, le malheureux avait la tête horriblement fracassée.

LES DIABETIQUES peuvent faire chez eux avec la farine Desvilles au Soya et des œufs un excellent pain ayant de la mie. Ce pain réparateur est très nutritif ; il diminue très vite le sucre. Le kilo 4 fr. En pains 6 fr. la boîte de 12. Pâtes, tapioca, vermicelle, nouilles, macaronis, le kilo 3 fr. 50. Pharmacie, 24, rue Etienne-Marcel, Paris.

Précoces cambrioleurs

Dimanche, un magasin de bijouterie était dévalisé, à Neuilly. Hier, les auteurs du méfait étaient arrêtés, à Courbevoie, par M. Planson, commissaire de police de cette localité.

Ce sont quatre jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, habitants Neuilly et Courbevoie. Au cours des interrogatoires qu'on leur a fait subir, ils se sont refusés à donner leurs noms et à indiquer le lieu où ils ont caché les objets dérobés.

En une nuit, *Sirop Britannia* guérit la toux.

L'accident du charbonnier

Portant en équilibre sur sa tête un pesant sac de charbon, un livreur de la maison Piat traversait la rue Royale, vers cinq heures de l'après-midi, à la hauteur du ministère de la marine, lorsque survint l'auto-taxi 62-C.C.

Ne pouvant se garer et surpris par la vitesse à laquelle marchait la voiture, le charbonnier fut renversé et très grièvement blessé.

Le malheureux a été admis à l'hôpital Beaujon dans un état alarmant.

MEYER ACHÈTE CHER BIJOUX **56, Bd HAUSSMANN**

Violent incendie

Un poêle incandescent a communiqué le feu, la nuit dernière, à Gonesse, dans le magasin de réserves de l'épicerie Bigot, 8, rue Galande, à un tonneau rempli de 200 kilos d'huile.

Une quantité considérable de marchandises a été la proie des flammes et les dégâts sont évalués à une quinzaine de mille francs.

Quinze francs de gratification aux gardes républicains Daudé et Pagani, qui avaient prêté main-forte aux agents.

Une explosion se produit chez Mme Simon, fruitière, 88, rue Saint-Martin. Les dégâts sont purement matériels.

Rue de la Parcheminerie, un journalier de vingt-neuf ans, Edmond Perrot, se jette par la fenêtre de son logement. A la Pitié.

Quai Conti, une auto heurte et renverse le gardien Ernest Bour, qui passait à bicyclette. Contusions multiples.

Sur le talus des fortifications de la porte Montmartre, on découvre le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe féminin.

A Boissy-Saint-Léger, le prix de vertu de 1.500 francs est remis à Mlle Alice-Eugénie Liénard, vingt et un ans.

Une journalière de Drancy, Mme Pillet, soixante-trois ans, se pend dans l'escalier de son pavillon.

Dans un champ de Saint-Denis, les eaux de la Seine amènent un cadavre auquel la tête et les bras manquent.

COLLYRE de LA DUBARRY HYGIÈNE ET BEAUTÉ DES YEUX 3.25 fr TRONCHE 17, Rue Réaumur, Paris

Académie des Sciences

La nouvelle comète. — Le tremblement de terre. — Questions diverses

C'est la nouvelle comète dite de Johannesburg, apparue soudainement à Marseille, il y a quelques jours, qui a occupé une partie de la séance d'hier.

M. Baillaud, directeur de l'Observatoire de Paris, rappelle que cette comète, que les astronomes désignent sous le nom de comète de Drake, a été observée pour la première fois le 16 janvier, à Johannesburg, et très nettement, ensuite, du 19 au 21. Son éclat est considérable, sa queue s'étend sur une longueur de 15 degrés, et de son noyau rayonnent deux aigrettes dirigées vers l'est et vers l'ouest.

M. Bigourdan, qui l'a particulièrement étudiée, ces jours-ci, à l'Observatoire de Paris, a constaté, en outre, que sa queue se divise en deux branches. Depuis sa première apparition dans l'Afrique du sud, la comète de Drake a traversé les régions du ciel voisines du soleil, de sorte qu'elle est devenue maintenant visible, le soir, dans l'hémisphère nord.

Enfin, M. Deslandres, qui l'a photographiée et qui en a étudié le spectre, fait connaître que ce spectre renferme une raie continue et brillante du sodium. Il pense que le noyau est en partie solide et en partie formé de vapeurs lumineuses.

M. Angot, directeur du bureau central météorologique, adresse à l'Académie le résultat des observations enregistrées par les sismographes du Parc-Saint-Maur, samedi dernier 22 janvier. Ce jour-là, à 8 heures 53 minutes 5 secondes, ces instruments ont constaté des secousses sismiques d'une amplitude supérieure à celle du tremblement de terre de Messine et paraissant provenir, d'après les calculs, d'une région situé à environ 3,000 kilomètres de Paris, dans la direction du sud-est, c'est-à-dire vers l'Asie-Mineure. « A moins, ajoute M. Angot, que ce soit dans celle du nord-ouest, car les instruments se bornent à donner la direction des secousses, sans en préciser le sens. »

Une communication du directeur de l'Observatoire du puy de Dôme, transmise par M. Bouty, confirme ces observations.

M. Grandidier rappelle qu'à la suite du Congrès de géographie de Genève, en 1908, un comité international a été institué pour l'établissement d'une *Carte de la Terre* au millionnième. Ce comité, réuni à Londres l'année dernière, a jeté les bases d'une convention d'unification des signes conventionnels de cette carte qui serait établie d'après le méridien de Greenwich. A son tour, l'Académie désigne une commission chargée de l'examen de cette question. Cette commission est composée du bureau de l'Académie et de la section de géographie à laquelle sont adjoints MM. Michel Lévy et Deslandres.

M. Haller explique le phénomène de stérilisation de l'eau par les rayons ultra-violets. Ces radiations donneraient naissance à de l'eau oxygénée qui exercerait dès lors son action microbicide.

M. d'Arsonval présente une nouvelle note du docteur Marage sur la photographie de la voix dans la pratique médicale. Si l'on enregistre par la photographie les notes que peut chanter un larynx malade à diverses époques du traitement, on peut constater *de visu* les résultats de ce traitement. Ce procédé servira de guide au praticien dans la marche des soins à donner.

Notons enfin, d'après M. Lacroix, la présence de quartz aurifères contenant une certaine quantité d'or libre mêlé à du mica, dans le département de la Loire-Inférieure.

Election. — L'Académie a nommé associé étranger, en remplacement de Simon Newcomb décédé, Lord Rayleigh, l'éminent physicien anglais bien connu par ses études des gaz rares de l'air. — SALAGNAC.

LA CRUE CAUSE UN SUICIDE

Le sous-brigadier Armand Hedevin, de la brigade fluviale, gardien du dock flottant amarré au square du Vert-Galant, était malade depuis quelque temps.

Obligé de déménager en raison de la crue de la Seine, le malheureux, qui redoutait d'être transporté à l'hôpital, s'est pendu, hier soir, dans la cabine du dock.

Hedevin, qui était âgé de quarante-quatre ans, a, dans une lettre adressée à sa femme, expliqué les motifs qui l'engageaient à se donner la mort.

Le cadavre du désespéré a été envoyé à la Morgue.

Avant "Chantecler"

Quelques indiscrétions sur l'œuvre et sur la mise en scène.

Cette fois, c'est irrévocable ! Les artistes sont prêts; les décors, les costumes, les accessoires, la mise en scène sont au point; le poète se déclare entièrement satisfait; et — à moins qu'il ne survienne un cataclysme, tremblement de terre, incendie, révolution, éruption volcanique, pulvérisation de notre planète... ou simplement un rhume de cerveau chez la poule faisane, le coq, le merle ou le rossignol — la répétition générale de *Chantecler*, qui devait avoir lieu en février 1903, au théâtre de la Gaîté, sera donnée vendredi prochain, 28 janvier 1910, sur la scène de la Porte-Saint-Martin.

Il est inutile de rappeler les divers incidents qui, pendant ces sept années, retardèrent, de saison en saison, l'apparition de la pièce de M. Edmond Rostand. Ces ajournements successifs, la célébrité du poète, la mort foudroyante du grand Coquelin au moment où les répétitions allaient commencer, tout cela a fait autour de *Chantecler* une publicité formidable, dans le monde entier, et jamais pièce ne fut attendue avec une pareille curiosité et une telle passion.

Que nous réserve *Chantecler* ? J'ai voulu le savoir sans attendre la sensationnelle soirée de vendredi ; et, d'après les renseignements assez précis que j'ai pu recueillir, je crois pouvoir dire que cette curiosité ne sera pas déçue. L'œuvre nouvelle du glorieux auteur de *Cyrano* et de l'*Aiglon* contient, assure-t-on, des beautés incomparables, des morceaux d'un admirable lyrisme et d'une géniale envolée. Si le poète a mis en scène des animaux, ces animaux pensent, agissent, parlent comme des hommes — et comme des hommes modernes — ; ils sont guidés par les mêmes passions, l'amour et la haine, la bonté, l'orgueil, l'envie. Chacun d'eux représente une des multiples catégories de notre humanité ; et nous nous intéresserons aux amours du coq et de la poule et à la conspiration des oiseaux de nuit, comme s'il s'agissait d'un véritable drame humain.

Pour la mise en scène, MM. Rostand, Hertz et Jean Coquelin sont arrivés, paraît-il, à vaincre les énormes difficultés qu'elle comportait. Ils sont même parvenus à reproduire, avec une parfaite vraisemblance, un vol d'abeilles traversant la scène.

En ce qui concerne le costume, ils ont laissé aux principaux personnages le visage découvert afin de permettre aux interprètes tous les jeux de physionomie ; et les ailes sont articulées de façon à se développer suffisamment pour que le geste puisse avoir toute l'ampleur et toute la diversité nécessaires.

Cette question des costumes était une des plus importantes et des plus laborieuses à résoudre, car *Chantecler* ne comprend pas moins d'une centaine de personnages, dont les principaux sont : le coq (M. Guitry), la poule-faisane (Mme Simone), le chien (M. Jean Coquelin), le merle (M. Galipeaux), le rossignol (Mlle Meliot), la pintade (Mlle Leriche), le hibou (M. Dorival), etc...

Les accessoires seront également une des curiosités de cette extraordinaire mise en scène. Il a fallu, en effet, les établir à l'échelle des personnages, les interprètes étant vingt ou trente fois plus gros que les animaux qu'ils représentent. Nous verrons donc des arbres géants (le seul cartonnage de chaque gros arbre a coûté 2,000 francs), un arrosoir monstre, une échelle monumentale, un chapeau de paille de quatre mètres de circonférence, un parapluie de dix mètres, etc. Et tout cela nous semblera parfaitement normal.

Quant aux décors, ils sont au nombre de quatre, un pour chaque acte : la Cour de la ferme, le Promontoire, le Potager et la Forêt. Le premier et le troisième, qu'on dit admirablement réussis, sont de MM. Amable et Paquereau ; le Promontoire et la Forêt — de véritables merveilles — œuvres de M. Jusseaume, feront, paraît-il, sensation.

Cette gigantesque mise en scène aura coûté plus de 200,000 francs. Et, lorsque le rideau se lèvera sur *Chantecler*, devant une salle resplendissante qu'ils viennent de remettre entièrement à neuf, MM. Henri Hertz et Jean Coquelin auront engagé — en comptant les matériels des trois ou quatre tournées qu'ils vont entreprendre — bien près d'un million sur l'œuvre nouvelle de M. Edmond Rostand.

Il faut souhaiter que le public, juge souverain, partage l'enthousiasme qu'ils ont eu dès le premier jour pour *Chantecler*, et qu'un succès éclatant vienne les récompenser de leur confiance opiniâtre et de leurs longs efforts.

F. Mobisson.

Les Voisines ennemies

A Aubervilliers, 7, chemin de l'Echange, les familles Lebigot et Cuvellier ne vivaient pas précisément en bonne intelligence et de fréquentes discussions, véritables débordements d'outrages, divisaient les deux ménages.

L'autre soir, à la suite du baptême d'un neveu des Cuvellier, ceux-ci revenaient, vers six heures et demie, avec leurs enfants. Sans qu'on ait su pourquoi, une querelle plus violente que d'ordinaire mit aux prises les deux familles. Aux dires de M. Cuvellier et de sa fille, M. Lebigot aurait, au cours de cette discussion, frappé Mme Cuvellier d'un coup de pied dans le ventre.

Bien que se plaignant de violentes douleurs, Mme Cuvellier accompagna sa famille chez son beau-frère, où tous passèrent la soirée, et vers deux heures du matin toute la maisonnée rentrait se coucher.

Hier matin, Mme Cuvellier se leva, ainsi que de coutume, et après avoir vaqué aux soins domestiques elle rentrait chez elle, vers onze heures, portant dans ses bras son dernier né, qu'elle allaitait.

Soudain, prise de suffocation, elle s'affaissa. Quelques instants plus tard elle était morte.

En présence de ce brusque décès, dont les premières constatations n'ont pu encore déterminer les causes, le corps a été envoyé à la Morgue, aux fins d'autopsie par M. Pruvost, commissaire de police.

LE SQUELETTE DU JALOUX

Aux environs de Maule, le fermier de Beaurepaire, M. Etienne Beaucher, chassait hier sur ses terres, lorsqu'il s'arrêta brusquement devant le spectacle qui s'offrit à ses yeux.

Correctement vêtu d'habits que la mousse plaquait de larges tâches verdâtres et coiffé d'un petit chapeau mou, un squelette était adossé au tronc d'un arbre, et, à ses pieds, gisait, ouvert, un rasoir que la rouille avait rongé.

Le maire, le garde champêtre et les gendarmes accoururent. Dans les vêtements qui habillaient le squelette, on trouva divers papiers qui permirent d'identifier le défunt : Alexis Richard, de Montainville, âgé de 50 ans, disparu de chez lui depuis le 26 juillet, en disant à sa femme qu'elle ne le reverrait plus.

Mme Richard a déclaré que son mari, qui était férocement jaloux, s'était mis dans l'esprit qu'il n'était pas le père de leur dernier enfant. Depuis la naissance de celui-ci, il avait annoncé à maintes reprises son intention de se donner la mort — et il s'est en effet tranché la gorge.

LE SUICIDE DE LA RUE VANDREZANNE

Nous avons relaté dernièrement l'émouvant suicide de M. et Mme Lefilleul, ces deux concierges de la rue Vandrezanne, qui, renvoyés, préférèrent la mort à la misère.

— Si j'ai pris la détermination de me passer des services de M. et Mme Lefilleul, nous dit Mme Goron, propriétaire de l'immeuble où s'est déroulé le drame, c'est que je m'étais aperçue que, depuis longtemps, ces deux malheureux négligeaient leur travail, parce qu'ils buvaient plus que de raison.

» Je leur fis de nombreuses remontrances, mais sans succès. Les locataires se plaignaient ; l'un d'eux, qui loge auprès de la loge, était même obligé de se lever la nuit pour ouvrir à un voisin attardé. Une telle situation ne pouvait durer plus longtemps. J'y mis un terme, bien loin de penser que ces infortunés se suicideraient, car je leur avais donné une certaine somme d'argent, avec laquelle ils auraient pu attendre et se tirer d'affaire. »

Mme Goron nous dit encore quelle violente émotion elle a éprouvée en apprenant la mort tragique de ses concierges ; mais elle nous déclare qu'elle n'oubliera pas la fille des désespérés, maintenant sans soutiens.

LE CRIME DE NEUILLY-PLAISANCE

Seul, le *Journal* annonçait, hier, que l'on avait relevé, à Boissy-Saint-Léger, la trace d'un des auteurs présumés de l'assassinat de Mme veuve Pimoule.

A la première brigade mobile de la Sûreté générale, on attache une grande importance à cette information ; et, dès aujourd'hui, les inspecteurs vont partir en campagne pour retrouver l'individu signalé, qui ne serait autre que le fameux Laurain, dit « Breton », sur lequel de graves soupçons ont pesé dès le premier jour.

Le signalement de cet individu avait été, en effet, envoyé, par le Parquet de Pontoise, à toutes les gendarmeries des localités où le journalier était susceptible de se rendre.

Laurain est-il l'assassin de la vieille rentière ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

EN POURSUIVANT UN RENARD

Un soldat tombe dans un précipice et se tue.

MOUTIERS, 24 janvier. (*Par dépêche de notre correspondant particulier.*) — Hier, à trois heures du soir, plusieurs militaires de la garnison de Vulmix étaient rassemblés à soixante mètres du camp de Vulmix, sur le chemin qui relie ce fort à celui du Truc. La présence d'un renard ayant été signalée, le canonnier Parpaix, de la 12e batterie d'artillerie alpine, a quitté ses camarades pour poursuivre l'animal. Il s'est engagé sur une pente abrupte, et, après quelques pas sur le sol dénudé et gelé, il a roulé jusqu'au bas du précipice, sur un parcours de cent mètres environ.

Des ouvriers, travaillant dans une carrière voisine, qui avaient vu l'accident se produire, ainsi que les camarades de la victime, sont accourus et ont trouvé Parpaix couché sur le sol, sans connaissance. Il avait le crâne fracturé. Transporté à l'hospice de Bourg-Saint-Maurice, il est décédé hier soir.

Parpaix appartenait à la classe de 1907 ; il était originaire de Darnac (Haute-Vienne). Sa famille a été prévenue télégraphiquement.

Les Petites Annonces du Mercredi doivent être remises à l'Administration du JOURNAL le mardi avant midi.

FEUILLETON DU 25 JANVIER — 2

ÉNIGME

LA LEÇON INTERROMPUE

(Suite)

Le doyen de la Faculté pria l'assistance de se retirer et de laisser Darena aux soins des médecins, ajoutant, bien qu'il n'en sût rien : « On répond de sa vie ! »

La foule s'écoula doucement, en silence, commentant à voix basse l'événement subit. Puis, malgré la pluie qui commençait à tomber, elle s'arrêta dans la rue, devant la porte de l'Université, attendant des nouvelles.

PERDU

Du palais de l'Université à la rue de Rome (via Roma), où demeurait Pietro Darena, il n'y a pas très loin, mais le trajet fut long ; le lugubre cortège ne pouvait avancer, arrêté à chaque pas dans sa marche par de nouveaux arrivants ; la nouvelle de l'accident qui avait frappé le maître en pleine santé s'était répandue dans la ville comme une traînée de poudre, et, de toutes parts, les Génois accouraient ; les rues étaient noires de monde ; l'événement prenait les proportions d'un deuil public.

Beaucoup de gens pleuraient ; les femmes, avec leur exubérance nationale, se lamentaient et gémissaient en se frappant la poitrine. C'était un ami, un bienfaiteur qui s'en allait.

Pietro Darena n'avait pas repris connaissance, malgré les soins les plus éclairés ; les injections d'éther et de caféine étaient demeurées sans action ; les tractions rythmées de la langue, les tentatives de respiration artificielle n'avaient pas eu plus de succès.

Le doyen avait alors décidé de faire conduire le maître à son domicile. On n'eut pas besoin d'envoyer chercher des brancardiers ; les élèves de l'illustre savant tinrent à honneur de l'emporter eux-mêmes.

On plaça sur une civière le corps inerte ; on remarqua qu'il avait les mains crispées au point que les ongles étaient entrés dans les chairs ; on essaya de déplier les doigts raidis, on n'y put parvenir.

Pour le garantir de la pluie qui tombait toujours, on étendit sur le corps une grande cape napolitaine et l'on abrita le visage à l'aide d'une ombrelle prêtée par une dame.

Les étudiants se disputaient à qui porterait la civière, il fut décidé qu'ils se relayeraient six par six pour la glorieuse corvée.

Puis le cortège se mit en marche, suivi de la foule des assistants qui s'augmentait à chaque pas ; les visages étaient consternés, la désolation universelle.

Sur la place Corvetto, il y eut un temps d'arrêt : la multitude était si dense que la circulation devenait impossible.

La police dut intervenir ; le préfet fit charger la foule par les carabiniers ; il y eut quelques crânes contus et quelques pieds écrasés.

Enfin le cortège contourna la statue de Victor-Emmanuel et pénétra dans la rue de Rome.

Attirée par le bruit de la foule, Brigida s'était mise à la fenêtre ; lorsqu'elle reconnut Pietro Darena, elle poussa des cris de désespoir :

— Ils m'ont tué mon petit, clamait-elle, ils m'ont tué mon petit ! *Caro mio, povero !*

Et autant que ses vieilles jambes le lui permettaient, elle dégringola les escaliers quatre à quatre.

Le cortège arrivait devant la maison : il s'arrêta.

La brave femme se jeta en sanglotant sur le corps du maître toujours immobile et sans connaissance.

Le docteur Moselli repoussa doucement la pauvre Brigida, et, aidé de trois de ses collègues, il monta Pietro Darena au premier étage, où le maître habitait.

La foule recueillie demeura devant la porte.

Brigida ne laissa à personne le soin de déshabiller le malade; avec d'infinies précautions, elle lui retira ses vêtements et on le coucha.

— Il n'est pas mort ? demandait-elle avec angoisse. Ce n'est pas possible que vous l'ayez laissé mourir !... Voyons, vous, docteur Moselli, vous, le médecin le plus renommé de Gênes, vous allez sauver mon petit, n'est-ce pas ?

Moselli haussa les épaules sans répondre : tout à coup, il sembla que Pietro Darena poussait un soupir.

Moselli écarta brusquement la vieille gouvernante et se précipita au chevet de son ami, épiant sur son pâle visage le moindre signe de retour à la vie.

Enfin les yeux s'ouvrirent : les mains crispées se détendirent et de l'une d'elles un papier tomba : c'était la dépêche fatale, pliée, froissée, réduite en une imperceptible boulette.

Moselli se baissa pour la ramasser, mais Darena, faisant un effort surhumain, se jeta en bas de sa couche, bondit sur le télégramme, s'en empara et, portant la main à sa bouche, avala le papier mystérieux.

Puis il retomba sur son lit, brisé par la violence de son geste, évanoui de nouveau.

Les assistants se regardaient avec stupéfaction. Un problème se posait à leur esprit, ardu, incompréhensible.

Pendant que le docteur Moselli prodiguait ses soins au maître, le préfet de police interrogeait la servante.

Quelle nouvelle sinistre avait pu terrasser un homme comme Pietro Darena ? Brigida ne pouvait se l'expliquer. Elle ne connaissait pas au professeur d'ennemis capables de chercher à le frapper, pas d'amis dont la perte, si douloureuse fût-elle, eût pu amener un tel choc, pas d'affections qui, brisées brutalement, auraient eu un tel retentissement et mis cet homme fort à deux doigts de sa perte.

Le mystère subsistait.

Mais déjà Pietro Darena commençait à respirer ; le visage tout à l'heure livide, reprenait sa teinte rosée ; les paupières s'entr'ouvraient.

Le préfet de police courut à la fenêtre ; dans la rue, la foule attendait silencieuse, sous la pluie. Le préfet fit signe aux agents d'évacuer la place, ajoutant :

— Retirez-vous, mes amis ; l'illustre maître est sauvé !

Un long murmure de joie accueillit ces paroles et la multitude s'écoula lentement.

Dans la chambre, les assistants guettaient, anxieux, les premières paroles du malade. Celui-ci semblait vouloir remuer les lèvres, mais il se tut et son regard se fixa sur le bouton de la porte, comme hypnotisé.

— Messieurs, dit Moselli, notre ami vit ; sa respiration devient régulière ; son pouls est presque normal ; il est hors de danger. Brigida et moi nous allons lui donner les soins nécessaires, mais nous suffirons seuls à la besogne. Je vous remercie de votre empressement à venir jusqu'ici apporter vos lumières. Grâce à Dieu, elles sont dorénavant inutiles, et qui sait si Pietro n'a pas quelque secret terrible à révéler qui s'échappera malgré lui de ses lèvres dès qu'il pourra parler ?

Le malade sembla faire un mouvement et approuver du regard.

Le préfet de police et les médecins présents comprirent les observations de Moselli dont ils connaissaient la grande amitié pour Pietro Darena ; ils se retirèrent donc, laissant le maître aux soins du docteur et de la vieille servante.

Bien qu'on fût au mois de mars, il faisait froid : le malade frissonnait. Brigida alluma du feu, puis Moselli et elle s'installèrent devant la cheminée, causant à voix basse :

— Voyons, bonne Brigida, disait le docteur, maintenant que nous sommes seuls, vous pouvez parler ; qu'est-ce qu'il y a ?

Par la sainte Madone, mère de Dieu, et tous les saints du paradis, docteur Ermete, je l'ignore ! Si je savais quelque chose, vous pensez bien que c'est à vous que je le dirais, à vous le plus ancien ami de mon pauvre Pietro, à vous que j'ai presque élevé comme lui, qui êtes comme son frère et un peu comme mon fils... Non ! Je ne sais rien, rien de rien ! Depuis quelque temps il était mélancolique, taciturne et très las... Je pensais qu'il s'agissait d'excès de travail : car vous savez, il n'arrête pas...

— Oui, je sais, le surmenage... mais pour qu'une dépêche le mette dans un pareil état !...

Il ne put continuer sa phrase : Pietro Darena s'était levé et jeté sur lui : il le tenait par le cou, courbé sous sa poigne de fer :

— Tais-toi, malheureux, criait le maître : il n'y a pas de dépêche... il n'y a jamais eu de dépêche... Ah ! ah ! ah ! Une dépêche !... Quelle dépêche ? Je te défends de dire qu'il y a eu une dépêche !...

Moselli s'était dégagé :

— Calme-toi, voyons, calme-toi ! Qu'as-tu ? Nous causions avec Brigida...

— Vous parliez d'une dépêche... Je vous guettais... je vous ai bien entendus, peut-être ! Est-ce vrai, Brigida ?

— Mais, mon petit...

— Ne mens pas, tais-toi !... J'arrive des enfers où j'ai fait une partie de piquet avec Grubetta ! Ah ! L'animal ! Figurez-vous, mes amis, qu'il a triché tout le temps !... Cet assassin n'est qu'un vulgaire filou !... Il m'a gagné cent lire... Comme je n'avais pas d'argent sur moi, je les lui dois... Une dette de jeu, c'est sacré... Je les lui enverrai tantôt... Tiens ! J'ai oublié son adresse !... Oh ! Que c'est drôle !...

Et Pietro Darena acheva sa phrase dans un éclat de rire qui sonna comme un glas au cœur de Moselli et de Brigida.

Il était fou.

UN FAIT DIVERS

Giovani Rosso était l'unique garçon du café Mazzini, situé à droite en entrant dans la galerie Mazzini, derrière le théâtre Carlo-Felice. C'était un petit café qui tenait de la crémerie et de la taverne : on y buvait du vin de Chianti dans des *fiasci* revêtus de paille, de l'Asti spumante bouché comme du champagne, du lait, du café, de la bière et du chocolat; on y mangeait des bonbons et des gâteaux.

Giovani Rosso avait pour mission de confiance d'ouvrir l'établissement tous les matins à sept heures précises; ce matin-là il était en retard de dix bonnes minutes.

En arrivant, il éprouva deux surprises : la première, c'est qu'il trouva la porte seulement tirée, bien qu'il l'eût fermée à clé la veille; la seconde, c'est qu'entre cette porte et le tambour de l'entrée, il découvrit un cadavre.

A première vue, ce devait être le cadavre d'une toute jeune fille, presque une enfant, âgée de dix-sept ans à peine; elle était d'une rare beauté; sa mise distinguée, ses bijoux précieux indiquaient une demoiselle riche et de bonne maison.

Etendue sur le dos, la tête tournée vers la galerie, les pieds vers l'intérieur du café, elle semblait dormir.

Giovani Rosso la contemplait, hagard et perplexe :

— Par tous les saints, qu'est-ce que c'est que ça ? murmurait-il ; mais tout de même, qu'elle est jolie ! Que dois-je faire ? Je n'ai pas l'habitude, moi ! Et d'abord, donnons du jour...

Il retira les volets de la devanture et le soleil pénétra dans le café: un rayon vint se jouer sur les joues de l'enfant :

— Elle est bien plus jolie comme ça, reprit Rosso. O, soleil d'Italie, tu embellis la mort même !

GUILLAUME LIVET.

(A suivre)

Copyright by Guillaume Livet 1910.

Théâtres & Concerts

AUJOURD'HUI :

A l'Athénée, à 4 h. ½, 9e matinée littéraire : « la Coquette »; causerie de M. Camille Le Senne. Auditions de Mmes Vallandri, de l'Opéra-Comique; Devoyod, de la Comédie-Française; de Miramon, Myriam Deroxe, Léo Misley, Romainza, Dattigny, MM. Georges Folx, René Rocher, Scary, Saint-Marc. Places : 3, 2, 1 fr.

— A l'Université des *Annales*, à 5 h., « l'Assassinat du duc de Berry »; conférence par M. Funck-Brentano.

— De 4 h. ½ à 6 h. ½, Five o'clock artistique, au premier étage du Café Américain, 4, boulevard des Capucines. Entrée par l'escalier de marbre.

CE SOIR :

Athénée : *le Danseur Inconnu* (Mlle Nory, M. Brulé). — Folies-Bergère (tél. 102-59) : *la Revue des Folies-Bergère*. Miss Campton, Claudius, Maurel, Dyanthis, Chevalier, Pougaud, J. Marnac. — Folies-Dramatiques : le gros succès du jour : *Un Homme de Glace*. Jeanne Bloch, Laure Dalba, Draquin, Leriche, Darbelly, Leduc, Stiv-Hall, Duc. — Olympia (244-68) : Léonora dans *Psyché* : Prince, Moricey : *Pick-Nick Carter, l'Aéroplane*; Ludmila Schollar et Kiakscht, Dargent, Cronin. — Scala (dir. Fursy, 435-86) : *la Revue* (Morton, Edm. Favart, Alice de Tender, Mary Perret, P. Morly, Carpentier, R. Casa, Eugénio, Rivers. — Moulin-Rouge (508-63) : tour de chant, Inaudi. Championnat du monde de lutte. — Château-d'Eau (Nouv.-Théâtre), Tél. 439-05, rue Chât.-d'Eau : *le Grand Mogol* (Lucien Noël). — Parisiana : une opérette charmante, *l'Empereur s'amuse*, de MM. Jouliot et Meynet, avec Frey, Mary-Hett, Jane Oryan, la Vampa. — Th. Michel (163-30) : *le Rubicon* (Mad. Lély, Darcourt, Burguet, Rozenberg), *Petites Femmes*. — Tréteau-Royal, 9 h. 1/4 : *la Nièce de Candole* (M. Siamé), *Catherine* (J. Danjon), *la Folie des grandeurs*, *Revue de l'année prochaine*. — Cirque de Paris (av. de la Motte-Picquet) : 8 h. ½, Troupe chinoise, Stall et ses fauves. — Nouveau-Cirque : à 8 h. ½, attractions div., *la Chasse au Cerf*, pantom. équestre et naut.

OPERA. — En présence des désastres causés par l'inondation sans cesse croissante, MM. Messager et Broussan ont décidé de donner la répétition générale de leur prochain spectacle, *la Fête chez Thérèse* et *la Forêt*, au bénéfice des victimes de Paris et des environs.

Cette répétition générale aura lieu le dimanche 6 février.

La première représentation est fixée au 9.

COMEDIE-FRANÇAISE. — *La Bonne Mère*, que la Comédie-Française donne, ce soir, à ses abonnés, n'a jamais été représentée rue de Richelieu. C'est au Théâtre Italien que, le 2 février 1785, Florian présenta sa pièce au public pour la première fois.

M. Claretie songe, après *la Bonne Mère*, à donner *la Chercheuse d'Esprit*, de Favart.

— A la place du *Roi s'amuse*, la Comédie donnera, le 26 février prochain, pour fêter l'anniversaire de Victor Hugo, *les Burgraves* avec la Cérémonie.

— MM. Paul Souchon et André Avèze ont remis, complètement revu, le manuscrit définitif de leur acte en vers, *Gribouille*, reçu depuis longtemps, et dont M. Georges Berr et Mlle Marie Leconte doivent jouer les principaux rôles.

— La reprise de *Don Juan*, comédie en cinq actes de Molière, aura lieu avec la distribution suivante :

MM. Mounet-Sully, Francisque (le Pauvre); Silvain, Don Louis; Le Bargy, Don Juan; de Féraudy, Sganarelle; Paul Mounet, la Statue du Commandeur; Georges Berr, Pierrot; Dessonnes, Don Carlos; André Brunot, La Violette; Félix Huguenet, M. Dimanche; Croué, Gusman; Grandval, Ragotin; R. Alexandre, Don Alfonse; Georges Le Roy, La Ramée.

Mmes Bartet, Elvire; Leconte, Charlotte; Provost, Mathurine.

OPERA-COMIQUE. — M. Albert Carré prépare une matinée au bénéfice des victimes faites à Paris et dans les environs par les inondations. Nous en indiquerons le programme très prochainement.

— L'Opéra-Comique affiche *Carmen* pour dimanche prochain, en matinée. Ce sera irrévocablement la dernière représentation de Mlle Lucienne Bréval dans le chef-d'œuvre de Bizet.

ODEON. — M. Antoine donnera, jeudi prochain, en matinée classique, *Phèdre et Hippolyte*, la fameuse tragédie de Pradon qui fit tant de bruit à son apparition, le 3 janvier 1677, et que la cabale de l'Hôtel de Bouillon opposa à la *Phèdre de Racine*, dont elle détermina d'ailleurs l'échec.

Ce spectacle sera des plus curieux et des plus instructifs. Il faut donc savoir gré à M. Antoine d'avoir exhumé cette curiosité dramatique pour l'offrir comme sujet d'étude comparative, après la *Phèdre* de Racine, au public des matinées-conférences du jeudi.

M. Charles Martel fera la conférence préliminaire.

SARAH BERNHARDT EN AMÉRIQUE. — Au début de novembre prochain, après les représentations qu'elle doit donner au Coliseum de Londres, Mme Sarah Bernhardt s'embarquera pour l'Amérique pour une grande tournée aux Etats-Unis et au Mexique.

Nous n'entendrons donc pas la grande artiste à Paris la saison prochaine.

GAITE-LYRIQUE. — MM. Isola, se déclarant impuissants à réprimer le commerce des marchands de billets en l'état de la législation actuelle, viennent d'adresser aux membres du Parlement une pétition motivée tendant à obtenir le vote d'une loi qui permette de mettre fin à un trafic si préjudiciable aux intérêts du public et des directeurs.

VAUDEVILLE. — Cet heureux théâtre a encaissé, du lundi 10 au dimanche 16 janvier inclus, c'est-à-dire en huit représentations, la somme de 49.536 francs, soit une moyenne de 6,192 francs par représentation. Pendant la période suivante, du lundi 17 à avant-hier dimanche 23 inclus, les recettes se sont élevées, en huit représentations également, à la somme de 53,444 francs, donnant une moyenne de 6,685 francs. Cette gradation ascendante montre mathématiquement la grande faveur accordée par le public à *la Barricade*, la belle œuvre si attirante de M. Paul Bourget.

Dimanche 30 janvier, quatrième matinée de *la Barricade*.

RENAISSANCE. — Mme Marthe Régnier a triomphé dans *Petite Peste*, dans *Mademoiselle Josette ma Femme*, dans *l'Ane de Buridan*. Elle triomphe dans *la Petite Chocolatière*, qui en est à sa 140e représentation sans que les recettes aient fléchi.

Jeudi 28 janvier, matinée à 2 h. ½ avec Marthe Régnier.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — Pendant les dernières représentations du *Procès de Jeanne d'Arc*, une soirée unique de *la Dame aux Camélias* sera donnée, dimanche prochain 30 janvier, au bénéfice d'une famille intéressante. C'est Mme Sarah Bernhardt qui jouera le rôle de Marguerite Gautier, avec M. Henry Roussell dans Armand Duval.

Dimanche, en matinée, *le Procès de Jeanne d'Arc*, avec Mme Sarah Bernhardt dans le rôle de Jeanne.

ATHENEE. — Avec *le Danseur Inconnu*, le Théâtre de l'Athénée a réalisé, dans la semaine qui vient de s'écouler, le joli chiffre de 41,039 francs, soit une moyenne de 5,129 francs par représentation.

BOUFFES-PARISIENS. — Mme Cora Laparcerie, qui conduit brillamment vers la cent cinquantième son grand succès de *Lysistrata*, vient d'engager pour *Gaby*, la pièce de M. Georges Thurner, Mme Marie Laure, qui créera un rôle très important, et M. Pierre Achard avec M. Robert Hasti à qui est réservé une création de premier plan.

Voici donc complétés la distribution de *Gaby*, qui comme principaux protagonistes, comptera, aux côtés de Mme Cora Laparcerie et de M. Gaston Dubosc, MM. Henry Roussel et Hasti, Mme Marie Laure et M. Pierre Achard.

CHATELET. — Nous recevons la communication suivante :

« M. Fontanes désirant passer avec son prochain spectacle quelques jours avant les fêtes, et la mise en scène de *l'Homme à Deux Têtes* étant très compliquée, le directeur du Châtelet se voit dans l'obligation de faire relâche aujourd'hui mardi.

» Il s'excuse auprès des personnes qui avaient loué pour la dernière de *la Petite Caporale* et il les prie de venir se faire rembourser au bureau de location.

» La répétition générale de *l'Homme à Deux Têtes* aura lieu dimanche soir et la première lundi 31 janvier. »

M. Fontanes a sans doute oublié que la soirée de dimanche a déjà été retenue par l'Opéra pour la répétition générale de *la Forêt* et de *la Fête chez Thérèse*.

THEATRE FEMINA. — Mlle Jeanne Hatto, de l'Opéra, a promis son concours au deuxième festival Musica, qui aura lieu au Théâtre Femina jeudi prochain 27 janvier, à 9 h. du soir.

A cette séance, qui sera extrêmement brillante, se feront entendre Mme Maggie Teyte, l'admirable cantatrice de l'Opéra-Comique; MM. Gabriel Fauré, membre de l'Institut; Alfred Cortot, le quatuor Geloso (MM. Geloso, Bloch, Monteux et Tergis) et la Société des Concerts d'Autrefois (Mlle Marguerite Delcourt, MM. Fleury, Bleuzet, Michaux, Desmonts, Nanny).

Cette belle soirée, grâce à la présence de Mlle Chasles, de l'Opéra, qui, avec le concours de Mlle Meunier et de M. Raymond, exécutera des danses Henri IV et 1830, se terminera sur une note d'art particulièrement élégante et gracieuse.

CONCERTS LAMOUREUX. — Dimanche prochain, M. Alfred Cortot interprétera le *Concerto en la mineur* de Schumann ; Mlle Spéranza Calo se fera entendre dans un air d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck et dans *le Soste* de Schubert (instrumenté par M. Chevillard).

Le programme comprendra, en outre, la 3e *Symphonie* de Brahms, le 2e *Concerto* de Bach pour violon, flûte, hautbois, trompette et orchestre et une première audition, *la Source*, de M. Armand Marsick.

SOIRÉES D'ART (8, rue d'Athènes). — Mme Jacques Isnardon, M. Camille Chevillard, les quatuors Geloso et Chailley prendront part au 10e concert que M. Barrau donne, samedi prochain, aux Soirées d'Art.

Au programme : les magnifiques *Octuors* de Mendelssohn et de Svendsen, le réputé *Quintette* de Chevillard, des mélodies de Gabriel Fauré et de Marcel Houdret. Location des places chez les marchands de musique et salle des concerts.

ELDORADO. — En fait de succès, l'Eldorado détient deux records : celui de la chanson avec Georgel, qui se fait rappeler plusieurs fois en chantant *Caroline*, la scie à la mode, et celui de la pièce gaie avec *Bigoudis*, une pièce échevelée où Dranem atteint les limites extrêmes de la fantaisie. Il faut aussi noter l'importante partie de concert avec Montel, Bach, G. Lange, la Rapha, Nine Pinson, Anceny, qui se font applaudir tous les soirs.

MOULIN-ROUGE. — C'est irrévocablement jeudi 27 janvier, après minuit, qu'aura lieu la répétition générale de *l'Amoureuse Revue*, 32 tableaux de MM. Henry Moreau et Briollet. On parle de 900 costumes et de 250 artistes ! Ce sera vraiment la grande attraction de l'année, « the great attraction of the year », « die grosse anziehung des Jahres », « la mayor attracion del ano ».

LES NOCTAMBULES. — Dernières représentations d'*A. R. O.* et de *Dansons la Camelotte*. A la fin de la semaine, première de *Soyons Rosses... tant !* revue de MM. Deyrmon et Battaille, interprétée par Mmes Eugénie Buffet et Lucy Dereymon, par MM. Jean Battaille, Lucyo et Félix Rugl. Toujours les bons chansonniers Battaille, Mérall et Martini, dans toute une série d'œuvres nouvelles.

GAITÉ-ROCHECHOUART. — Mary Max, Reine Eymard, Suzanne Chevallier, Pomponette, telles sont les quatre charmantes artistes de music-hall qui, à l'heure actuelle, personnifient la beauté, la grâce, le talent. Où sont Mary Max, Reine Eymard, Suzanne Chevallier, Pomponette ? A la Gaîté-Rochechouart, bien entendu ?

BARRASFORD'S ALHAMBRA. — Les succès de Fragson ont atteint les proportions d'un véritable triomphe. Depuis ses débuts, l'immense et luxueuse salle a toujours été comble. Malgré ce succès véritablement sans précédent, Fragson quittera l'affiche à la fin de ce mois. Voici donc sa dernière semaine qui commence. Notons que tous ceux qui l'ont déjà vu désirent le revoir.

Avec Fragson, grand nombre d'attractions d'une très grande diversité.

MONCEY-MONTMARTRE. — C'est à tort qu'on a annoncé la vente de ces deux théâtres. M. Soulier nous informe qu'il n'a nullement l'intention d'abandonner la direction des théâtres Montmartre et Moncey, qui sont en pleine vogue et dont il s'occupe avec le même zèle que par le passé.

COMÉDIE-MONDAINE. — Succès triomphal pour *Miquette et sa Mère*, l'exquise comédie de Flers et Caillavet, qui, mise en scène à la perfection et jouée dans des décors exquis, a trouvé, rue des Martyrs, une interprétation excellente. Mlle Dalwig est une Miquette charmante, de même que sa mère, Mme Vois ; M. Blondeau joue en grand artiste le rôle du vieil acteur Montchablon, et Marmier, l'enfant gâté de la Comédie-Mondaine, a trouvé dans le personnage d'Urbain un de ses meilleurs rôles. MM. Prévost, dans le Marquis; Lancien, Cresté, Manzoni, Maujeanne forment un ensemble de tous points parfait.

BA-TA-CLAN. — *La Course à l'Héritier*, P. Brébion, Roger M., Claire B., Dufort, les 5 Ouman's. — CRISPIN.

◆◆ Vendredi dernier, Mlle Visconti débutait à l'Opéra dans *Roméo et Juliette*. C'est le ténor Franz qui lui donnait la réplique. Il est assez curieux de constater que tous les deux sont élèves du même maître, le professeur Delaquerrière.

◆◆ Au Cinématographe des Grands Magasins Dufayel, tous les jours, de 2 à 6 heures, les scènes les plus variées, toujours d'un goût parfait, interprétées par les meilleurs artistes des principaux théâtres de Paris. Elles sont réglées avec soin et la bonne musique qui leur est spécialement adaptée, l'imitation scrupuleuse des bruits, etc., expliquent le succès d'un spectacle aujourd'hui classique.

LA VALSE EN VOGUE

VALSE D'AMOUR

MUSIQUE D'OCTAVE CRÉMIEUX

Le grand succès de

Léonette ROBERTY et SON DANSEUR

dans la *Revue des Folies Bergère*

Franco 1 fr. 80, piano ou piano et chant. DIODET, éditeur, 39, faubg St-Martin, Paris. Prime à tout acheteur joignant cette annonce.

SE MÉFIER

DES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS

Exiger la signature : L. Midy

SANTAL MIDY

Inoffensif et d'une Pureté absolue

GUÉRISON RADICALE ET RAPIDE

(Sans Copahu — ni Injections)

des Écoulements Récents ou Persistants

Chaque capsule de ce Modèle (MIDY) *porte le Nom* MIDY

Phcie MIDY à PARIS et toutes Pharmacies.

BULLETIN DU TRAVAIL

RÉUNIONS DU MARDI 25 JANVIER

Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau

Matin et après-midi. — Salle du Bas (côté droit), salles des Commissions, premier étage et cinquième étage : Maréchaux en grève ; quatrième étage : Instruments de musique; Commission Bondy : Coiffeurs.

Après midi. — Grande Salle : Terrier : Parqueteurs. — Salle Bondy : Cimentiers. — Salle des Conférences : Transports (Italiens). — Salle des Grèves : Maréchaux en grève. Soir. — Grande Salle Ferrer : Casquettiers (élections). — Salle Bondy : Pompes Funèbres (porteurs). — Salle des Conférences : Allumeurs de gaz (caisse de secours). — Salle du Bas (côté droit) : Cochers et chauffeurs (section de l'Etoile). — Salles des Commissions, premier étage : Gaziers ; deuxième étage : Plombiers couvreurs ; troisième étage : Peintres ; quatrième étage : Layetiers, emballeurs ; cinquième étage : Voiture ; Bondy : Union de la sellerie (groupe artistique).

Annexe A, 35, rue Jean-Jacques-Rousseau

Soir. — Grande Salle : Parisiens. — Salle 12 : Postes, Télégraphes et Téléphones (cours).

Les Epiciers. — Les commis épiciers tiendront une grande réunion, ce soir à 9 h. 30, salle de l'Etoile d'Or, 186, faubourg Saint-Antoine. Ordre du jour : « L'action syndicale des commis épiciers : pourquoi nous sommes syndiqués ; ce qu'est le syndicat, son but. »

Les allumeurs de gaz. — Les allumeurs de gaz de la banlieue, syndiqués ou non, sont invités à assister demain soir, à huit heures, salle Quantin, 7, quai de la République, à Saint-Maurice, près le pont de Charenton. Ordre du jour : « Compte rendu des démarches au ministère ; l'émargement à la fédération, divers. »

Les Biscuitiers. — Les biscuitiers, patins d'épiciers de la Seine se réuniront ce soir, à 8 h. 30, salle Leblond, avenue Gambetta, à Issy-les-Moulineaux. Ordre du jour : « De la valeur d'un contrat collectif, mesures à prendre. »

La Journée Sportive

COURSES (Nice)

MARDI 25 JANVIER 1910 (à 1 h. 45)

PRIX DE LA BAIE-DES-ANGES

Course de haies. — A réclamer. 3,000 francs. — 2,800 mètres

P. Rolland..	6	Le Connet. 13½
A. Veil-Picard	6	Druidesse....
Bara	6	Clitandre II 0½
C. Blanc....	4	King's Pr.. 0½
Jean Stern....	4	La Simplet. 0½
E. Thiébaux..		Pimpante.. ¼
Mme Birotti..	5	Mlle Amiale .66
J. Hennessy..	4	Balincourt 0 ½
A. Veil-Picard	5	Vaudet (A) ¼
A. Veil-Picard	5	Lucky Jap. .60
Pfizer......	5	M. pitanelle .64
Ch. Liénart..	3	Cani C.. (A) 63
A. Leech.....	5	Ecossais.... 62
H. Letellier..	5	Podolie.... 60
J. Hennessy..	4	Japonica.... 60

(A) Y compris 3 kil. de surch.

PRIX DU PONT-MAGNAN

Steeple-chase. 5,000 francs. — 4,400 mètres.

J.-G. Ostheim	5	Héron....... 65
H. de Mumm.	6	Eastman.... 68
E. Thiébaux.	4	Our Bill.... 68
A. Veil-Picard	4	Cabriole.... 61
A. Leech ..	6	Gardaves.... 65
De Mumm...	4	Rutland A.. 63
Mme Doublet.	4	Or du Rhin II 60

PRIX D'ESPOUS-DE-PAUL

Course de haies. — Handicap. 10,000 francs. — 3,000 mètres

De Mumm	6	Eastman.... 72
G.-D. Morgan	5	Samsam..... 70

PRIX DU VAR

Steeple-chase. — A réclamer. 3,000 francs. — 4,000 mètres.

Pfizer......	6	Alexandrine. 75
A. Leech....	4	Grand Mât.. 73
P. Rolland....	4	Le Connet. 7 ½
H. Widmer.		Pomerol 72
Schwensen...	5	Halcyon Days 72
E. Thiébaux.	5	Our Bill 71
A. Veil-Picard	5	Cabriole II.. 69
E. André....	6	Novare...... 69
J. Hennessy..	5	Clairefont. II 69
M. Ephrussi.	4	Gnom....... 66

NOS FAVORIS

Prix de la Baie-des-Anges. — Pimpante, King's Pr.
Prix du Pont-Magnan. — Eastman, Gardavos.
Prix d'Espous-de-Paul. — Balincourt, Cani Comba.
Prix du Var. — Pomerol, Grand Mât.

(Vincennes)

MARDI 25 JANVIER 1910 (à 1 h. 45).

NOS FAVORIS

Prix de Cerisy. — Trot monté, 2,000 fr., 2,800 mètres : Masséna. — Glaneur.
Prix d'Isigny. — Trot attelé, 3,000 fr., 2,800 mètres : Gachis. — Ginette.
Prix de Lessay. — Trot monté, 2,000 fr., 2,800 mètres : Ultra. — Girouette.
Prix de Montebourg. — Trot attelé, 2,000 fr., 2,400 mètres : Gardenia. — Georgette Bernard.
Prix de Sartilly. — Trot monté, 2,000 fr., 2,400 mètres : Favia Bonita. — Floridor.
Prix de Bregey. — Trot attelé, 2,000 fr., 2,800 mètres : Fausse Alerte. — Fabien.

RÉSULTATS DE CANNES

Premier Prix de la Société sportive d'Encouragement. — 1. Pimpante, à M. E. Thiébaux (F. Hardy). — 2. Bagdad (Saint-Léger). — 3. Ptolomée (Bryant), tombée. — 3 l.

Premier Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — 1. Intrépide IV, à M. Bossur (Propriétaire). — 2. La Sentencieuse (Propriétaire). — 3. Fleur d'Hiver (Propriétaire).

Non placés : Le Dauphin III, Mantoue IV. — 1 l., 1/2 l.

Prix de Monte-Carlo. — 1. Ludy, à M. Gras (Dénagelis). — 2. Sarbalakio (Saint-Léger). — 3. Dynamo III (F. Hardy) dérobé et ramené.

Non placés : Idaho, tombé, Sérieuse, distancée de la première place, Grand Mât, distancé de la deuxième place. — 10 l., 20 l.

Prix du Polo. — 1. Va et Viens à M. E. Thiébaux (J. Bartholomew). — 2. Pimpante (F. Hardy). — 1 l. 1/2.

PARI MUTUEL UNIFIE (Unité 5 francs)

Pimpante.. G	6 50	Ludy...... G	54 50
		— ...... P	20 ..
Intrépide IV G	10 50	Sarbalakio. P	19 ..
Intrépide IV P	6 50		
La Sentence P	6 50	*Va et Viens* G	W.-O. d'écur.

Nos favoris sont indiqués en *italiques*

AVIATION

Une nouvelle Société. — Une société de jeunes gens vient de se former pour l'étude et la construction de modèles d'aéroplanes sous la présidence de M. Marcel Bassot, 4, rue de Vaugirard.

Les jeunes gens désirant de plus amples renseignements doivent s'adresser au président de cette Société.

Le Meeting d'Héliopolis. — Le premier meeting d'aviation de l'année tiendra ses assises du 6 au 13 février prochain dans les plaines d'Egypte, à Héliopolis.

Une somme de un million a été garantie par les organisateurs.

La piste mesurera 5,000 mètres de long. Douze appareils et leurs pilotes ont déjà pris la direction d'Héliopolis.

Van den Born gagne le Prix Buirette. — Malgré la neige, l'ancien champion cycliste belge Van den Born, devenu depuis peu un de nos meilleurs pilotes, s'est adjugé dimanche le Prix Buirette (Bouy-Suippes et retour).

Pilotant de main de maître son biplan Farman, l'aviateur belge a gagné Suippes et est retourné à son hangar à une allure de plus de 70 kilomètres à l'heure.

AÉROPLANES de TOUS MODÈLES

« OFFICE D'AVIATION »

3, Avenue de l'Opéra, 3, Paris

CYCLISME

L'inauguration du Vélodrome d'Hiver. — C'est irrévocablement dimanche prochain que le nouveau Vélodrome d'Hiver de la rue de Grenelle sera inauguré.

CROSS-COUNTRY

Un match international. — Un grand match international de cross-country se disputera dimanche prochain, à Colombes, entre les deux excellentes équipes des Barchfield Harriers de Londres et du Metropolitan Club de Paris.

Nous reviendrons sur cette belle épreuve.

HUILE VITESSE Dans tous les garages Bidons plombés

FOOTBALL RUGBY

Les Championnats de Paris. — Les Championnats de Paris continueront à se disputer dimanche prochain si du moins l'état des terrains le permet.

Le grand match de la journée, d'un intérêt capital pour le prochain classement, verra aux prises, au Polo de Bagatelle, les deux premiers de l'actuelle compétition, le Sporting Club Universitaire de France et le Racing Club de France.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Paris, 24 janvier. — *Blés et Farines.* — Tendance très ferme en raison du temps déplorable que nous avons actuellement. Les transports sont suspendus dans la plupart des régions. Il n'est pas douteux non plus que les champs sont endommagés. A l'étranger les prix se maintiennent fermes sur des avis en somme peu satisfaisants reçus de l'Argentine.

Blés. — Janvier, 24 45; février, 24 60; mars-avril, 24 95; 4 mars, 25 15; 4 mai, 25 15.

Farines. — Janvier, 32 45; février, 32 45; mars-avril, 32 45; 4 mars, 32 60; 4 mai, 32 85.

Avoines. — La cote subit les mêmes impulsions que celle des blés et farines et ce pour les mêmes causes. Janvier 19; février, 19 10; mars-avril, 19 15; 4 mars, 19 25; mai, 19 15.

Seigles. — Cours calmes, affaires insignifiantes. Janvier, 16 50; février, 16 50; mars-avril, 16 50 à 16 75; 4 mars, 17 à 17 25; 4 mai, 17 50 à 17 75.

Alcools. — Prix soutenus avec tendance à la hausse. Les transactions ont été assez animées. Aucune modification au stock.

Janvier, 48 25; février, 48 75; mars-avril, 49 375; 4 mai, 50 50; 4 derniers, 44 75; octobre, 43 50 à 43 75.

Huiles. — Les affaires sont moins suivies. Les prix restent soutenus.

Huile de lin. — Janvier, 75 25 à 75; février, 75 à 74 75; mars-avril, 75 25; 4 mai, 75 25 à 75.

Huile de colza. — Janvier, 61 25; février, 61 50 à 61 75; mars-avril, 62 75 à 62 25 et 62 50; 4 mai, 63 75 à 63 50 et 63 75.

Sucres. — Tendance plus ferme, en sympathie avec les marchés étrangers. Les acheteurs ont été assez nombreux. On s'occupe sérieusement des prochains ensemencements.

Janvier 36 50 à 36 625; février, 36 625; 4 mars, 37; 4 mai, 37 375.

Sucres raffinés. — En cartons de 5 kilogs, 70 à 70 50 ; en caisses de 10 kilogs, 71 50 à 72 ; en caisses de 50-60 kilogs, 70 50 à 71 ; en pains s. m., 67 50 à 68. — Prix aux 100 kilogs.

MARCHE DE LA VILLETTE

ESPÈCES	Amenés	Vendus	Prix du kilo 1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes	
Bœufs........	3.023	2.886	1 54	1 24	0 96	0 90 à	1 60
Vaches........	1.488	1.206	1 54	1 24	0 96	0 90	1 60
Taureaux.....	245	208	1 30	1 04	0 78	0 70	1 36
Veaux........	1.283	1.179	2 30	2 06	1 82	1 76	2 40
Moutons......	20 410	17.944	2 24	2 04	1 84	1 74	2 34
Porcs........	4.861	4.861	1 30	1 20	1 10	1 04	1 36

Le Havre 24 Janvier	Cotons très ordinaires Louisiane (50 kilos) Ouverture	Clôture	Laines Buenos-Ayres suint (100 kilos) Ouvert.	Clôture	Cafés Santos (les 50 kilos) Ouvert.	Clôture
Janvier	89 62 ..	90 80 ..	188 ..	188 ..	47 ..	46 50
Février	90	90 87 ..	186 50	187 ..	47 ..	46 50
Mars........	90 12 ..	91 37 ..	185 50	186 ..	47 ..	46 50
Avril.......	90	91 25 ..	185 50	186 ..	46 75	46 25
Mai.........	90	91 37 ..	185 ..	183 50	46 75	46 25
Juin........	89 75 ..	91 23 ..	184 .	185 50	46 25	46 ..
Juillet.....	89 87 ..	91 12 ..	184 50	185 ..	46 25	46 ..
Août........	89 75 .	90 50 .	184 ..	184 50	45 75	45 50
Septembre	87 25 .	88	183 ..	184 50	45 75	45 50
Octobre....	81 75 .	82 50 ..	183 50	184 ..	45 50	45 25
Novembre	79 75 .	80 50 .	183 ..	182 50	45 50	45 25
Décembre	79 ..	79 75 ..	182 ..	182 50	45 50	45 25

CLOTURE DES BOURSES ÉTRANGÈRES

24 Janvier

LONDRES

	Précéd.	Hier		Précéd.	Hier
Consolidés tme	82 7/8.	82 13/16	Argentin 1886	103 1/4	103 1/4
Consolidés cpt	82 13/16	82 3/4.	Argent. 4½ 89	79	79 ...
Français 3 %.	98 ...	98	Portugais 1 %.	65 ...	65 ./
Italien 3 3/4.	102 1/2	102 1/2	nes actions..	200 ...	200 ...
Egypte Unifiée	102 3/8	102 3/8	Banq. Ottom.	18 5/8.	18 5/8
Egypte ½ %	97 1/2	97 1/2	Rio-Tinto....	78	77 1/2.
Egypte Nouv.	99 ...	99 ..	Anaconda....	10 3/8.	10 3/8.
Turc Unifié..	94 1/4	94 1/4	arsis......	6 3/8.	6 3/8.
..	101 ...	101 ./	Cape Copper..	7 5/8.	7 1/2..
Extér. Espag.	95 ./.	95 ...	De Beers......	19 1/2.	19 3/8.
Hongrois 4 %.	94 3/4	94 3/4	Japonais 4 %.	91 3/4.	91 5/8
Russe Cons. 8	93 1/2	93 3/8	Japonais 5 %.	103 ...	103 ..
Russe 1905.	102 1/8	102 ./.	Argent barres.	24 3/16	24 3 16
Brésil 4 %..	89 1/2	89 5/8	Changes Paris	25 37..	25 37½
Brésil 5 %.	102 1/2	102 ./	Esc.h.banque.	3 3/4/.	2 3/4
Brésil Minas..	102 ...	102 ...	Prêts à courte j.	2 ./..	2 0/0.

Valeurs sud-africaines

Apex Gold....	4 11/16	4 5/16.	Chartered...	1 3/8.	1 3/8..
Crown Reef..	8 3/8..	8 9/16.	East Rand....	5 5/8..	5 3/8..
Ferreira.	19 1/4	19 1/4	Goerz........	2 1/4	2 7/16.
Geduld	2 27/32	2 27/32	Goldfields C..	6 3/16.	6 7/32.
Lancaster....	16 3...	16 3..	Gold Trust	3 11/16	3 11/16
May Consol..	1 7/16	1 7/16.	Transvaal C.T.	2 1/16.	2 1/8..
Modderfont...	12 9/16	12 7/8.	Geldenhuis D.	4 1/16.	4 1/16.
Randfont. Est.	2 3/16.	2 3/16	Rand Mines..	9 1/2.	9 1/2..
Robinson Gold	11	10 7/8.	Robinson D..	4 1/16.	4 1/16
Treasury.....	10 7/½	10 7/¼	Rose Deep...	5 ../..	5 ../..
Village M.R	4 11/16	4 9/16.	Jaggersfont.	9 5/16.	9 3/8.
Wolhuter....	4 1/4.	4 1/4..	Pr. Diamond.	9 5/16.	9 ./...

BERLIN

Allemand 3 ½	94 30	94 30	Berlin. Hand.	183 40	183 40
— 3 %	85 30	85 30	Deutsche Bank	256 90	257 ..
Prussien 3 ½	94 30	94 30	Disconto Com.	197 ..	196 90
— 3 %	85 30	85 40	Dresdner Bank	166 90	164 10
Italien 3 3/4 %	... ..	104 70	Bochumer ..	250 65	250 60
Turc.. ..	93 ..	93 ..	Crédit M.Aut.	211 70	211 60
Lots Turcs	182 ..	182	Harpener....	212 40	222 10
Ch. Autrichien	161 30	161 20	Laura........	199 30	200 20
Ch. Lombards	23 50	23 10	Change s/ Par.	81 27	81 22

BRUXELLES

Belge 3 %...	95 10.	95 ...	Lots Turcs...	220 1/2	220 ...
Italien 5 %..	100 1/32	..../..	Lots Congo...	86 1/2	86 3 4
Extérieure 4 %	93 1/4.	95 1/2	Rio Tinto....	1970 .	1935 ..
Brésil 4 %...	89 3 4.	...	Saragosse, act.	410 1/2	415 1/2
Turc.......	93 3 16	.. ./.	Métropol. Parse	616 ..	610 ...
Banque Ottom.	732 ...	... ..	Change s/ Paris	100 42.	100 41.

FRANCFORT

Crédit M. Autr.	211 30	211 80	Italien 5 %...	102 60	... ..
Disconto Com.	197	196 90	Banque Ottom.	143 ..	143 ..
Autrich., act..	161 30	161 10	Lots Turcs...	182 80	181 60
Lombards....	23 40	23 60	Coup. or florin.	84 80	84 80
Portugais 3 %	64 30	64 20	Pièces de 20 fr.	16 27	16 27
Hongr. 4 % or	95 80	95 70	Change Paris.	81 27	81 25

VIENNE

Créd. Mobilier	672 60	672 70	Hongrois cour.	92 85	92 35.
Créd. Fr Autr.	1160	1159 ..	B. Aust. Hong.	1782 ..	1782 ..
Ch. Autrich..	733 20	733	Länderbank..	506 20	506 ..
Lombards....	126 50	126 50	Alpines. ..	752 20	750 ..
Autrichien or.	116 75	117 1.	Tabacs Ottom.	274 .	... ..
— cour.	98 10	98 10	Ch. Ottomans.	232 50	231 70
Hongrois or..	113 85	113 9.	Change Paris.	95 53	95 52

AMSTERDAM

2 ½ % Pays-B.	77 ..	77 ...
Extér. 4 %..	74 1/2	.. ...
Turc unifié...	93	.. ...
Portugais 3 %	63 1 4	.. ...
Chge sur Paris	48 16.	48 16.
Chge sur Berlin	58 51.	58 50

ROME

Italien 3 3/4 %	104 02	104 07
— 3 %..	72 25	72 25
Banq. Nation.	1401 ..	1406 ..
Ch. Méridion.	687	686 ..
Ch. Méditerr.	413 ..	415 50
Chge sur Paris	100 54	100 55

CLOTURE DES METAUX

LONDRES, 24 janvier. — Antimoine — Tendance calme. Comptant 29 10 à 30 10.

Zinc. — Tendance calme. Ordinaire comptant 23 51. — Spécial comptant 24.

Etain. — Tendance calme. Comptant 146 15. — Terme 148 5.

Cuivre. — Tendance soutenue. Comptant 60 12/6. — Terme 61 10.

Plomb. — Tendance calme. Anglais 14 2/6. — Espagnol 13 12/6.

MIDDLESBOROUGH, 24 janvier. — Tendance soutenue. Achat comptant 52 3 1/2. — 1 mois 52 7. Vendu comptant 52 4 1/2. 1 mois 52 8.

Or en barres 77 9. — Piastres, nominal.

SUCRES DE BETTERAVES

HAMBOURG, 24 janvier. — Sucres de betteraves, calmes. — Allemands 88° courant 12 82 1/2 v.; 12 75 a. — Mai 13 05 v.; 13 02 1/2 a. — Août 13 25 v.; 13 22 1/2 a. — 3 d'octobre 11 17 1/2 v.; 11 15 a.

MAGDEBOURG, 24 janvier. — Sucres de betteraves, calmes. — Allemands 88° courant 12 80 v.; 12 70 a. — Mars 12 95 v.; 12 90 a. — Mai 13 07 1/2 v., 13 02 1/2 a. — Août 13 27 1/2 v.; 13 22 1/2 a.

POSTAGE MARITIME

Courriers à mettre à la poste demain mercredi 26 janvier, pour les départs qui auront lieu le 27 (pour Marseille, mettre les lettres le matin).

De Marseille, par *V.-d'Oran* (C.G.T.) pour Tunis, Bizerte, Tabarka, La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie et Alger.

De Marseille, par *V.-de-Bône* (C.G.T.) pour Oran.

De Marseille, par *Touareg* (C.N.M.) pour Philippeville et Bône.

De Marseille, par *Djurjura* (C.N.M.) pour Alger.

De Marseille, par *Congo* (M.M.) pour Alexandrie, Port-Saïd et Beyrouth.

De Marseille, par *Niger* (M.M.) pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Jaffa et Caïffa.

De Marseille, par *Goento* (R.L.) pour Colombo, Sabang, Singapore, Batavia, Padang, Samarang, Soerabaya, Cheribon, Tegal, Pékalongan, Java, Macassar, Palembang, Muntok, Atjeh, Pontianak, Bandjermassing, Tjilatjap et îles Moluques.

De Liverpool, par *Canada* (D.L.) pour Halifax et Portland. — B. L.

DECLARATIONS DE FAILLITES

JUGEMENTS DU 24 JANVIER

1° Choumara et Cie, société en nom collectif (en liq.) légumes secs, grains et conserves alimentaires et siège 14, rue du Temple, composée des ci-après nommés :

2° Feu Choumara (M.-E.), en son vivant, 30, rue de Rivoli; 3° Huchet (Eugène), demeurant à Gonesse (Seine-et-Oise), 26, rue de la Liberté. — M. Rotivel, j.-c.; M. Lemonnier, s.

— Filiol (H.-L.-C.), négociant importateur, 134, rue Saint-Honoré, demeurant 20, quai de la Mégisserie. — M. Vignal, j.-c.; M. Faucon, s.

PETITE CORRESPONDANCE

DEUX francs la ligne

D M 3. Demain mardi ou jeudi 4 h. J.

J.D. Av. vs 2e cart. Lili mercr. 5 h. ss impat. Amitiés

E.T.V. Prière dire d'où (par initiale).

A B 105. — O.502. R. malgré vent et marée, ami ad.

P.G.S. Plus rien au compte.

1884. D.M.M. reç. titres, rien à la P.R. Prière récl. P.

M.K.6. Prend let. chez qui t. sais. Rien grave. Amo.

H T 19. Entendu prem. date et si emp. seconde.

Majo. Demain mard., rue de la B. 5 h. ou mercredi donne moi rendez-vous. Tend.

J. Nd. Suis à Trigne. Pourquoi n'écris-tu plus. As-tu déjà oublié. N'aimerai jamais que toi. G.

B.Y.16. Souffre beaucoup ton absence, cœur très serré, fais imposs. venir, prends courage. Amit.

P.L.75. Partirai à Pâques. Croyais te voir, mais tu n'es plus libre.

Tilou. — Que d. et f. ? Suis ce qu'avez voulu et vs a. ch. j. d'av. si ens. & pens. n'ét. déjà comp. à vs. N'at. h. q. de conf. mut. et rép. ras. F. éc. fin s. reg. 31 do. env. Vs ad. tjrs. — 25.

A.G.I. Serai Paris mercredi fixe rendez-vs Hôtel Central, import. choses à te remet. et qu'il te ser. d'sagr. recev. ch. toi. Tu me fais vie triste p. t. sil. De grâce ne manque pas, car ne rép. p. de moi. Am.

Bien r. let. quel. jour sam. v. écr. auj. fait dispar. soupç. dit à ert. gaffeuse écr. let. explic. comme preuv. 29 ser. parf. et poss. mais soy. prud. Aff. souv. de v. pauv. Tantale. Wag.

PERDUS ET TROUVES

Perdu samedi, chienne fox, petite taille, queue longue, tache café sur l'œil et le cou. La ramener : Boulsson, 27, rue Taitbout, 27.

Perdu dimanche dernier dans ou entre Nouveau-Cirque St-Lazare, épingle dame trois diamants. Bonne récompense. Rapporter au Journal.

Perdu bourse dame or, 2 couleurs, fermeture deux saphirs, sac en forme avec chaîne. En auto ou ailleurs. Bonne récompense. Adresse : D. C., Hôtel Princess, 10, rue de Presbourg.

Perdu lundi matin, parcours rue de Rennes aux Halles, chien fox-terrier blanc, taches jaunes, collier sans nom, avec sonnette. Répondant au nom de Kiki. Bonne récompense. Faivre, 5, r. de Staël.XVe

Perdu dimanche, pendentif brillants, près Renaissance. Prière rapporter concierge, 84, rue de Maubeuge. Forte récompense.

100 fr. récompense à qui ramènera 15, r. Lübeck, petit chien fox perdu place Trocadéro, corps blanc, tache noire sur le dos, tête et oreilles noires et marrons, figure traversée par raie blanche. S'appelle Dick

La personne qui a recueilli dimanche, dep. 9 h.1/2 soir, ds quart. du Luxembourg, un beau bouledogue brin et noir avec collier sans nom, est priée d'en inform. ou de le rapporter contre forte récompense, rue Michelet, 7, près du Luxembourg.

SPECTACLES

OPERA. — Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h.3/4. — La bonne Mère. — Athalie.
OPERA-COMIQUE. — 8 h. 1/2. — Paillasse ; Phryné.
ODEON. — 8 h. 50. — Le Chaudronnier. — Comme les Feuilles !
TH. LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE). — 7 h. 3/4. — Quo Vadis ?
VAUDEVILLE. — 8 h. 3/4. — La Barricade.
GYMNASE. — 9 h. — La Rampe.
RENAISSANCE. — 8 h.3/4. — La Petite Chocolatière.
VARIETES. — 8 h. 3/4. — Un Ange.
TH. SARAH BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — Le Procès de Jeanne d'Arc.
ATHENEE. — 8 h. 1/2. — La Bonne Ecole. — Le Danseur inconnu.
REJANE. — 8 h. 1/2. — Madame Margot.
NOUVEAUTES. — 8 h. 3/4. — Noblesse oblige !
ANTOINE. — 8 h. 1/2. — Le Monsieur aux Camélias. — L'Ange gardien.
THEATRE APOLLO. 8 h. 1/2. La Veuve joyeuse.
PORTE SAINT MARTIN. — Relâche.
BOUFFES PARISIENS. — Cora Laparcerie. — (Tél. 145 58). — 8 h 3/4. — Lysistrata.
CHATELET. — 8 h. 1/2. — La Petite Caporale.
PALAIS ROYAL. — 8 h 3/4. — L'Eprouvette.
AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Nick Carter.
Gd GUIGNOL. 9 h. Horrible expérience. Le Hangar de la rue Vieq-d'Azir.l'Ami des Deux.Mme Aurélie
TRIANON. — 8 h. 1/2. — Laura.
FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2. — Le Truc de Nicolas. — Un Homme de Glace.
TH. MICHEL. (Tél. 163 30). — Le Rubicon (Mad. Lély, Jul. Darcourt, H. Burguet). — Petites Femmes.
CLUNY. — 8 h. 1/2. — Boarding house. — Un Mariage de Gourdes.
DEJAZET. — 9 h. — Le Papa du Régiment.
TH DES ARTS. — 8 h. 1/4. — L'Aiglon.
CAPUCINES (Tél 156 40). 9 h. Aimé pour soi-même. La Couverture. Sans rancune...revue (Gaby Deslys).
PETIT THEATRE, 25 r. Fontaine (tél. 207-06). — Le Drame de Tree Corner's Bar; Intérieur; Au désert.
CHATEAU D'EAU (Nouveau théâtre), 61, r. du Château-d'Eau (Tél. 439-05). — Le Grand Mogol.
TH. GREVIN. A 3 h. et à 9 h. Nelly Rozier. A 5 h., Voyage de M. Peary-Chon. Martyr de la rue Pigalle.
BA-TA-CLAN. La Course à l'Héritier. Paula Brébion Claire B., D.Rives. Les 5 Ouman's, danseurs russes.
COMEDIE-MONDAINE. — 8 h. 1/2. (524-70). — Le Choix d'une carrière. — Miquette et sa mère.
TRETEAU ROYAL, 4, rue Caumartin (tél. 294-44). Catherine.Folie des grandeurs.Revue. Aimée Faure.
MONCEY. — 8 h. 1/2. — Hernani.
TH. MONDAIN, 20, cité d'Antin, 9 h. Frisson de la chair. 1re Consultation. Isis. Fin d'orgie. Nuit de Déesses (tabl.vivants).Y a du Monde...hein ! revue.
THEATRE MOLIERE. — 8 h. 1/2. — L'Enjôleuse.
BELLEVILLE. — 8 h. 1/2. — Les Dernières Cartouches.
MONTMARTRE. — 8 h. 1/2. — La Porteuse de pain.
TH. POPULAIRE. — 8 h. 1/2. — Charles VII chez ses grands Vassaux.
Grands MAGAS. DUFAYEL 2 à 6 h.,attractions variées.

FOLIES-BERGERE (Tél. 102-59). La Revue (des Folies-Bergère). Miss Campton, Claudius, Maurel,etc.

OLYMPIA (244-68). Léonora dans Psyché. Prince et Moricey, Ludm. Schollar et Kiakscht, Dargent, etc.

MOULIN-ROUGE (508-63). Tour de chant. Inaudi. CHAMPIONNAT DU MONDE DE LUTTE

LA SCALA (435-86). La Revue. Morton Edm.Favart, de Tender, Mary Perret, P.Morly, Carpentier, R.Casa.

BOITE A FURSY 58,r.Pigalle (285-10). Fursy,J.Moy, Mévisto aîné, Ferréol. Revue : Derminy,Magdy,Wolff.

LA CIGALE (407-60). — Relâche pour travaux. Réouverture du 1er au 5 mars.

PALAIS DE GLACE (Ch.Elys.) (559-26). Patinage st vr. Glace tous les jours de 2 à 7 h. et 9 h. à minuit

PARISIANA. 156-70. L'Empereur s'amuse, op. Fern. Frey, Mary-Hett, Jane Oryan, La Vampa,Gaby,Montal.

ALHAMBRA (900-10). 8 h. 1/2. Fragson. Les chiens de police. La Garde de Tennessee. Scott et Whaley.

ELDORADO (Tél.442-17) Dranem, Montel, G. Lange. Bigoudis fol. vaud. 3 tabl. Nine Pinson, la Rapha.

GAITE-ROCHECHOUART (405-23). La Revue de l'A. R. O. Chachouart, de MM. Tarrault et Abadie.

EUROPEEN La revue « T'as de la bande » Au Pôle Nord. Les petites danseuses viennoises. J. Delorme

LUNA-PARK Porte-Maillot. Skating Rink, 3 séances pr jr 10 h.½ mat., 2 h.½ soir, 8 h.½ soir.Entrée 1 fr

PEPINIERE. Tél.307-87, 8 h.1/2.Likette Carter, opérette américain. 2 actes.Kerly, Marius Reybas,Mme Kaly

LA PIE QUI CHANTE 159, r. Montmartre (225-67). Ch.Fallot,Dr.Mlle G.Delmarès. M.Milo de Meyer. Revue

CARILLON bd Bne-Nouv. (281-50). Myral, Divonne, Privas,Tourtal,Berton,Delphin,Meudrot,Leroux. Revue

LA LUNE ROUSSE 36, bd Clichy (537-48). 9 h. 1/2 D.Bonnaud, Numa Blès, Lucy Pezet, Obub et rev.nouv.

ETOILE-PALACE Tél. 526-93. F. Marty, Shorp et Conrad, Nelson-Follet, Clarke et Mostol, 2 Orcusses.

NOCTAMBULES r.Champollion (829-43) Dereymon, Gillibert, Battaille, Mérall, Martini,Maire, Eug. Buffet.

KURSAAL (7, av. de Clichy). 8 h.1/2. Spect. varié, 4 à 6 h., Apéritif-Concert. Dim. et fêtes matinées.

QUAT'Z'ARTS (547-39). 62, boul. Clichy. Hyspa, Montoya, Julia Lucas, Phryné, Marche à l'Etoile.

CHAT-NOIR 68, bd Clichy. 9 h. J. Chagot, Yon Lug, Dhervyl, Demelle, Catalan, L. Paumelle. — Ombres.

CHANTE-CLAIR 76, av. de Clichy Chaste et Flétrie pièce. Pellegrin, Nibor, Croll's-Sevillia, La Helena.

BOBINO (20, rue de la Gaîté). — Tous les soirs. Tu flouttes ? revue à gr. spectacle, 2 actes, 6 tableaux.

LE GRELOT (pl. Blanche). 1, les srs à 9 h. J. Cazol, Marcelle Genevois. Flon-Flon. B. Champigny.

HIPPODROME Skating Rink. 3 séances par jour 10 h.½ mat.; 3 h. apr.-midi ; 8 h. ½ soir. Leç. grat.

NOUVEAU-CIRQUE 8 h.1/2. Attract.div.A 10 h.1/2. La Chasse au Cerf. Mercr.,jeud.,dim.,fêtes, mat.2 h ½

CIRQUE MEDRANO (r.d.Martyrs). 8 h. 1/2. Attract nouv. Mat. jeudis, dim. et fêt. à 2 h. ½. (Tél. 240 65)

CIRQUE D'HIVER CINEMA PATHE (912 25) T.les j mat.2h.½, s.8h.½. T. l. jeud. mat. enfant. Progr.spéc

CIRQUE DE PARIS av. la Motte-Picquet (731 90). Dix attract. nouvel. Matinées dim. et fêtes, à 2 h. 1/2.

BAL TABARIN (267-92). — Les Manchester Baby's quadr excent. Bowling. Samedi : 1er gd bal masqué.

BULLIER NOUVEAU BAL. Jeudi, samedi et dimanche. — Le samedi, grande fête de nuit.

SALLE WAGRAM 39 bis,av Wagram (526-93). Bals nard.,jeud.dim.et fêt.à 8 h. Loc. pr réun.banq.fêt.soc

SKATING RINK DE LA PLACE VICTOR-HUGO 3 séances pr jr 10 h.½ m., 3 h. s., 8 h.½. Leç. grat.

TOUR EIFFEL (Saison d'hiver) de midi à la nuit jusq. 2e ét. et par escal. seul. BAR au 1er. Prix 1 fr.

MUSEE GREVIN Le Palais des Mirages, nouvelle et merveilleuse illusion. L'actualité par le cinéma

ROBERT-HOUDIN 8, bd des Italiens. T. les soirs 8 h.½, Spiritism.,fantôm.Jeud.,dim.,fêt.mat.enf.2 h.½

JARDIN D'ACCLIMATATION OUVERT tous les jours. — Attractions diverses.

MAISON ELECTRIQUE 24,bd Poissonnre. Merveill. service élect. d'une mais.moderne sans domestiques

BILLARD-PALACE 3, bd des Capucines. T. l. j. à 2 et 9 h Vignaux, ch. du monde, cad., r., band. et 3 b.

VERNET-LES-BAINS (Pyr.Or.). Paradis des Pyrénées. Casino.Jeux de tennis et de croquet en pl.soleil

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que par suite d'inondation, la circulation est interrompue jusqu'à nouvel ordre entre les gares de Paris quai d'Orsay, Paris pont Saint Michel et Paris Austerlitz. En conséquence, le départ et l'arrivée de tous les trains s'effectuera à la gare de Paris Austerlitz. — En outre, les trains désignés ci-après seront supprimés :

1° *Entre Orléans et Paris.* — Le train 114 partant d'Orléans à 8 h. 23 du soir et arrivant à Paris quai d'Orsay, à 10 h. 25 du soir. Les voyageurs arrivés à Orléans par ce train seront acheminés sur Paris par le train 38 arrivant 19 minutes plus tard.

2° *Entre Paris, Quiberon, Quimper, Landerneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.* — A. Le train 629, partant de Paris quai d'Orsay à 9 h. 11 soir les mardi, jeudi et samedi et arrivant à Quiberon à 7 h. 23 du matin, à Quimper à 8 h. 17 matin, à Pont l'Abbé à 8 h. 59 matin, à Douarnenez à 9 h. 7 matin. Les voyageurs seront acheminés par le train numéro 29, partant de Paris 10 minutes plus tard. — Comme conséquence, le train 1481, partant de Quimper à 9 h. du matin les mercredi, vendredi et dimanche et arrivant à Landerneau à 11 h. 6 du matin, est également supprimé.

B. — Le train 632 partant de Quimper à 8 h. 8 du soir les mercredi, vendredi et dimanche, et arrivant à Paris quai d'Orsay à 7 h. 12 du matin. — Comme conséquence, le train 1522, partant de Quiberon à 8 h. 53 soir les mercredi, vendredi et dimanche et arrivant à Auray à 9 h. 40 soir, est également supprimé. — Le service des trains de banlieue continuera à être assuré dans les conditions actuelles entre Paris Austerlitz et les stations de la banlieue, sauf celles de la ligne de Choisy-le-Roi à Massy Palaiseau qui seront desservies par les trains ci-après, à l'exclusion de tout autre :

Numéro 651, partant de Choisy à 6 h. 59 matin et arrivant à Massy-Palaiseau à 7 h. 37 matin. — No 655, partant de Choisy à 11 h. 47 matin et arrivant à Massy-Palaiseau à 12 h. 23 soir. — No 661, partant de Choisy à 8 h. 27 soir et arrivant à Massy-Palaiseau à 9 h. 3 soir. — No 652, partant de Massy-Palaiseau à 7 h. 43 matin et arrivant à Choisy à 8 h. 20 matin. — No 654, partant de Massy-Palaiseau à 10 h. 48 matin et arrivant à Choisy à 11 h. 28 matin. — No 660, partant de Massy-Palaiseau à 7 h. 22 soir et arrivant à Choisy à 7 h. 59 soir. — Les voyageurs devront changer de train à Choisy-le-Roi.

De plus, la Compagnie croit devoir porter à la connaissance du public que les trains sont susceptibles d'éprouver quelques retards aux abords de Paris, tant au départ qu'à l'arrivée.

VENTE au Palais, le 12 février 1910, à 2 heures IMMEUBLE à PARIS RUE DE LA CAVALERIE 4 bis. Cont. 478 mèt. 50 env. Mise à prix 20 000 f. S'adresser à Me AUDOUIN et Beau, avoués et M. Lesage, syndic de faillites.

COMPAGNIE GENERALE DES OMNIBUS.
Gde PROPRIETE RUE ORDENER 72
r. Hermel et Joseph-Dijon. Cont. 16.921m. M à px 1,600,000 f.A adjer s.1 ench. Ch. Not. Paris, 1er mars 1910. S'ad.à la Cie, 3,r Pierre-Harel, et à Me Mahot de la Quérantonnais,not.14,r.Pyramides.

Houilles (S.-et-O.) Propté chem. des Tuyaux, 4, Jard. dev. et derr. 2,113m. Partie louée pr 700 f. M. à px 8 000 fr.A adjer s.1 ench. Ch. not. Paris 15 févr. 1910. S'ad. Me Théret, not., 24, bd St-Denis.

AV. TRUDAINE IMMEUBLE d'angle Rev. 9,500. Px 115,000 ½ cpt Mme VIDAL, ppre, 97, Gde-Rue, Andrésy (S.-&-O.)

MAISON état neuf, pl. de la Nation. Rev. 13,500. Px 140,000. 1/2 compt.GOSSET, 29, r. Richelieu

AVIS Si vous désirez ACHETER une belle affre industrielle ou commerciale avec ou sans connaissances spéciales, d'un passé honorable, d'un très bon rapport, ADRESSEZ-VOUS à MARX-FRAMERY, (@ 1), 78, bd Magenta (gre Est)

PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES
Apr. fort. à 3 millions, Bénéf.nets net. 50,000. Tr. av. 100,000,belle usine. BELLAN, 24, r. Taitbout

ALIMENTATION DES CHEVAUX
NET 10.000. - PRIX 15.000
Vendeur propriétaire fera bail. Restera deux ans avec successeur et garantira minimum de 8,000 francs. Tenu depuis 20 ans. DELORME, 18, r.du Louvre

45.000 FR. BÉNÉFICES NETS
50 a. d'existence père en fils. maison tenant le 1er rang sur la place. Il faut 80,000 fr. pour traiter et marcher. SAFFROY, 60, bd Sébastopol.

Petite correspond. ch. fer, riche résid., 4 chev., 10 voit., av.6,000 fr. SERAIN, 12, r. Strasbourg

HOTEL
GARE DU NORD, 65 Nos. NET 20.000 FR. Chauff. cent., élect. Bel. client. Av. 50.000 fr.

ETASSE CABINET SPECIAL POUR HOTELS 110, boulevard Sébastopol, 110.

HOTEL rich., 20 bel. chamb., gd rez-de-ch. sur rue, loyer 3,700, px 15,000 fr. Facilit. HENRY, 41, fg Montmartre

A CEDER FABRIQUE D'ALLUME-FEUX Spécialité matériel de premier ordre Bénéf. nets 40 000 avec 100,000.
L. TARAYRE et Cie, 11, place de la Bourse.

BRILLANTE SITUATION
de sous-directeur de bonne Société d'assurances est offerte à homme du monde disposant de 40,000 fr. garantis par des titres de tout repos. HANOL, 26, cité Trévise.

Après trente ans d'exploitation COMMISSIONNAIRE fortuné céderait maison en plein rapport BENEF. NET 25,000 FR. — PRIX 40,000 FR. Cédant accepterait essai d'un acquéreur sérieux et garantira par acte un bénéfice net futur. A. LALOY, 6 bis, rue du 4-Septembre, Paris.

100.000 NETS
par an. Prix 150,000 fr. Affaire d'articles de luxe, en appartemt tenue 20 ans.
M. CHALAMEL, 30, rue Le Peletier (bd Italiens)

SITUATION
administrative de 15,000 fr. par an. 2 mois congé Px 35,000.Facilités. LAHAYES,27,fg Poissonnière

CONFIEZ vos intérêts au Contentieux, 23, bd Temple, Paris. Affair. civiles et commerciales

COMMERCE de GROS (Spécialité) sans connaiss. spéc. Mon b. connue, tenue dep. 60 ans de père en fils
NET 15.000
Prix 25,000. (Décès).
MOULIN et COQUET, 8 bis, rue Turbigo.

INDUSTRIEL AGÉ ET FORTUNÉ
exploitant spécialité en plein rapport fais. 1 million 200,000 d'aff., accept. intéressé ou associé pr aider son fils dr codirect. Il est néces. disp. de 3 à 400,000.Gr.bénéf.à réal.,bonne Société à déterminer. Denis et Cie,73,r.Provence (Opéra)

HOTEL LOUVRE-OPERA. Bénéf. 9,000 net, à l'essai. Px 30,000 fr., 1/2 compt. Tenu 4 ans. Maladie. Pressé. RAMET, fournitures pr hôtels, 16, pl. du Havre

BENEFICE 60.000 Fr. EN 1910
80.000 fr à réaliser en 1911 par le départ du dernier Concurrent. Commerce unique Aven. de l'Opéra. Ni Crédit, ni Fonds de roulement. A céder après Fortune avec 100.000 comptant.
BAL, 8, Rue Etienne-Marcel.

SANS CONNAISSANCES SPECIALES
Un seul article. Net 20,000. Prix : 25,000. FAUQUE, 72, boulevard Sébastopol

CHARGE DE MANDATAIRE
aux Halles. — Net : 10,000
Prix : 45,000. — FAUQUE, 72, bd Sébastopol.

CHARGES DE MANDATAIRES
Fruits, beurre et œufs, volaille, viande, marée. Journal LE MANDATAIRE, 11 bis, r. des Halles.

CULTURE DE CHAMPIGNONS
à céder aux env. de Paris, dans jolie localité pr. gare av. loyer de 1,000 fr., y compr. maison hab., dépend., jard. potager et fruit. Contremaît. et 2 ouv. suff. Bén. nets 14,000 pr an. On trte av. 15,000. DAGORY, champ., 13, bd St-Denis, Paris.

TABACS DE LUXE
Théâtre-Français
Sans frais 3,535. Magnifique installation et beau logement de Maître. Bé.. élit. 23.000. A céder pour 35 000. Cause de santé de la Dame. Affaire unique.
BAL, 8, Rue Etienne Marcel

MÉTAUX-QUINCAILLERIE
Belle banlieue. 1 heure de Paris 100 ans d'existence. — Installation unique. NET : 80,000 — PRIX : 50,000
GAUTHIER, 26, boulevard Poissonnière, 26.

PRES DE NEUILLY-SUR-SEINE, JE CEDERAI
MA CULTURE DE CHAMPIGNONS
exploitée dep. 18 ans, qui réalise 16,000 fr. net pr an. Je traiterai pr 32,000 fr. av. facilités. J'ai un bon contremaître, ce qui me permet d'hab. Paris et faire gérer. Peut convenir à personne voul. augmenter ses revenus. S'ad. direct. au propre, M. PIERREJEAN, champign., cheval. du Mérite agricole, 14, rue Lafayette, 14, Paris (Opéra).

INDUSTRIE FACILE EN APPARTEMENT
BENEF NET : 7,500. — AVEC 10,000.
Affaires au compt. C. BRY, 102, bd Sébastopol.

APRES FORTUNE
Industrie 1 seul article. Net 56,000. A céder sur 2 années de bénéf. Argent déposé en banque 1 an. PARIN, 19, rue Turbigo.

APRÈS DECÈS, SPLENDIDE HOTEL
Grands Boulevards
30 Nos prin. lers tous sur rue. 10 fenêtres de façade. Rapport 96.000 avec 52.000 de frais. Prix 120 0 0 et toutes facilités de paiement.
BAL, 8 Rue Etienne-Marcel

HOTEL pleine centre, belle client. voy. 35 nos. Loyer 6,000 fr. Bon bail. Propre traite av 25,000. Cause mariage. Babinot, r. Rivoli, 21.

A Paris
INDUSTRIE MÉTAL, FACILE
CONVENANT A INGENIEUR OU MECANICIEN
Bénéf. moj. 25.000, Px 35 000 Comptab. en règle. Frais gén. insignif. Peu de roulement. F. CHARLE, 31, r. Le Peletier.

APRES DECES DU MARI, VEUVE CEDERAIT
Joli Magasin Nouveautés pr. Paris. Bénéf.prouv. 10,000 fr. à doubl. vu situat. Bien logé. Gd air.Tr. av. 15,000 fr. Voir RUMTEAU, 106, bd Sébastopol

ACHETEZ A L'ESSAI
COMM. de LUXE, GROS, rapport 25,000 fr. NET
(Vente nulle si bénéfices pas atteints)
Rien à payer d'avance, mais faut avoir 50,000 fr. d'arg. S'ad. à M. Méreau, 50, r. St-Lazare (2 à 6).

A CEDER PRODUIT ALIMENTAIRE
Vraie spécialité, marque estimée, 2 médaill. d'or BENEF. NET : 14.000. En progress. AV. 18.000 BOITTIAUX, @, @, 46, Bd Sébastopol.

GRANDE MAISON DE COUTURE (OPERA)
Haute clientèle. Bénéf. net contrôlé par expert. 40 000. Px 85 000. BOITTIAUX 46, bd Sébastopol.

SPLENDIDE CAFE, 4 BILLARDS
Boulevard des Capucines.
23.000 fr. de bénéfices justifiés. Prix 80.000 fr. On peut s'agrandir et tripler la valeur de cette Maison qui deviendrait une des 1res des grands Boulevards.
BAL, 8, Rue Etienne-Marcel.

A céder apr. fort. INDUSTRIE 1 art. pr DAMES
gagnant 70,000 fr. par an
Prix basé sur bénéfices réalisés par le successeur, avec lequel la cédante restera quelques années BRILLE (Nr Cr), 52, rue d'Hauteville.

BRASSERIE-HOTEL
Société au capital de deux millions de francs, recherche pour importante affaire nouvelle centre de Paris personne au courant, pour diriger et pouvant s'intéresser à l'affaire. SITUATION DE 100,000 FRANCS PAR AN. S'adr. VIE, adm. d'hôtels, 59, rue Richelieu.

FAMILY-HOTEL
(dans JOLIE VILLA) rap. 11,000. Av. 8,000. Essai. Un 2e rap. 8,500. Av. 5,000. Rebolin, 2, r. Turbigo.

GERANCE Pr DAME ou MEN. Av. COMMERCE DE L'ETAT
Rap. 8.000 Av 7,000.
Une 2e rap. 7,500.Av. 4,000.Mme Munier,2,r.Turbigo

LAVOIR BENEF. 28,000. DIVORCE au 1/3 de sa val. av. 10,000. GEN'IEN & Cie, 55, Bd Sébastopol.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
à Paris grande usine province av. 30,000 gar.par hypothèque. Sit. 10,000. MAITRE, 46, r. Bondy.

RICHE AFFAIRE FACILE
agréable,indépendante, tenue 30 ans par cédant. Net gar. p. acte 20,000. Traite avec 25,000. Une 2e rap.10,000 av. 12,000. Neymet,12,r.Turbigo

AFFAIRE ADMINISTRATIVE EN PROGRESSION CONSTANTE
Situation annuelle garantie de
11.000 FR.
Simple surveillance
Apport nécessaire : 16,000 fr.
MEYNARD et Cie, 10, rue de Sèze (Madeleine).

BANQUE SPÉCIALE de PRÊTS, 38 R. de Châteaudun, PARIS
MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1893
PRETS d'ARGENT quelle que soit l'importance de la somme depuis 3 ½ % d'intérêts sur IMMEUBLES (3/4 de leur valeur) NUES-PROPRIÉTÉS (titres de rentes, actions ou obligations dont un autre a la jouissance) à l'insu de l'usufruitier et jusqu'à son décès; sur TITRES NOMINATIFS à l'insu de la personne qui les garde; sur SUCCESSIONS et BIENS INDIVIS sans le concours des co-héritiers et sans partage. ACHAT de CRÉANCES et POLICES-VIE LIBÉRÉES. Usufruits, Revenus, Rentes Viagères. Aucuns frais d'avance ni indemnité en cas de non réussite. Renseignements gratuits de 1 h. à 5 heures. — Lettres sans entête. Avances immédiates - versements en espèces. — Téléph. 225-06.
BANQUE SPÉCIALE de PRÊTS, 38 R. de Châteaudun, Paris

PRET immédiat à OFFICIERS et FONCTIONNAIRES. BANQUE de l'EST. 10, rue de la Fidélité.

PRET sr signat. Discret. Société Industrielle, rue Lafayette, 83, Paris (30e ann.). Pas confondre.

PRETS Argent de s. suite, successions ouv., nues-prop., usuf., hyp. 4½%. Titres, polices, dotaux, bien indiv. FRAIS MA CHARGE. DENY, 9, Faub. Montmartre, Paris.

PRETS de suite à Offic., Fonctionn., Empl. S. avances. COMPTOIR CENTRAL, 17 r. d'ENGHIEN Paris.

PRETS sur Signat. Succes Usuf. Nue prop. ARGENT LE JOUR MÊME. PAILLA. D. 39, r. Monge, Paris

PRET à tous, Sr., simple. à 60 remb. p. semaine. Rien d'avance. ROGERS, 10, Rue Condorcet, Paris.

PRET Argent de suite aux Officiers Fonct. emp. s. retenue. CREDIT ADMINISTRATIF. 3, rue St Lazare.

PRET direct de suite, sans frais à officiers, fonctionn., etc. tous sur signat. ROUZET, 18, r. de Trévise. Paris.

PRETS sur Sign. Succ., Usuf., Nue-Prop. Fds comm. 4½. SAINT-GERMAIN, 67, Rue du Bac, Paris.

ARGENT IMMÉDIAT AUX OFFICIERS & FONCTIONNAIRES Rien d'avance. Gunto. 10, rue Saint-Lazare (IXe)

PRETS d'Argent sur Signature (Discrétion, avances). CREDIT NATIONAL, 18, Rue T... Paris. Seule Maison Réalisant les Prêts en Espèces.

Le plus sérieux & le plus autorisé de tous les produits

LA FERMENTOSE

n'est pas un médicament, elle les remplace sans avoir aucun de leurs inconvénients.

Digestif — Reconstituant — Dépuratif

Les effets de la FERMENTOSE sont prodigieux; son action s'exerce dès le premier jour *sur tous nos organes.*

ESTOMAC Donne une digestion parfaite et sans fatigue.
INTESTIN Ramène le fonctionnement régulier de l'intestin. Supprime et guérit radicalement la constipation.
SANG Enrichit le sang en globules rouges.
NERFS Donne la force et l'énergie. Rétablit l'équilibre nerveux.

Une boîte d'essai gratuite

Accompagnée de la notice technique sur la valeur de la Fermentose est envoyée franco sur demande.

C'est le seul produit de confiance que doivent employer:

Tous ceux qui souffrent des organes digestifs, tous ceux qui ont besoin d'une reconstitution énergique et d'une dépuration active: *les dyspeptiques, les rhumatisants arthritiques et goutteux; les phtisiques, les neurasthéniques, les déprimés, les affaiblis, les intellectuels, les travailleurs surmenés, tous ceux qui se forcent à agir, à travailler; les femmes et les jeunes filles anémiées, au sang pâle, aux époques douloureuses et irrégulières,* doivent prendre la FERMENTOSE.

La FERMENTOSE est le seul produit réellement nouveau et scientifiquement établi d'après les travaux des savants illustres dont les noms respectés sont la haute garantie morale de sa grande valeur thérapeutique.

Traitement *Très facile à prendre, un cachet à chaque repas, la* FERMENTOSE *compte déjà des milliers de guérisons; des malades très gravement atteints ont constaté une grande amélioration* dès les premiers jours; *2 ou 3 boîtes suffisent ordinairement pour le rétablissement de la santé.*

PRIX
La boîte pour un Traitement de 15 jours 3 fr. 50 dans toutes Pharmacies
ENVOIS FRANCO
Une boîte: 3 fr. 75. Trois boîtes: 10 fr. 50
Adresser Commandes et Mandats aux Laboratoires de la FERMENTOSE 35, Rue du Rocher, PARIS (8e).

Le RETOUR d'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Exiger ce portrait

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibrômes, tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon 3 fr. 50, dans toutes les Pharmacies. 4 fr. 10 franco. Expédition franco gare, par 3 flacons contre mandat 10 fr. 50, adressé Pharmacie Mag DUMONTIER, à Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis)

CAPITAUX sur immeubles (Paris et Province) **NUES-PROPRIETES** à l'insu et sans le concours de l'usufr. Success. Titres nominat. (sans les déplacer). Grèves de restit., Indemn. Titres mineurs, Usufr. ... ADC. FRAIS D'AV. COMPTOIR FONCIER 73, rue Lafayette.

LA COTE BLEUE Circulaire Financière Quotidienne Indispens. à tous ceux qui font des OPERATIONS TERME est adressée GRATUITEMENT pend. 2 Mois sur demande affr. adress. à I. H. BOUCHERAT, 5, Rue de Provence, à PARIS

Maison sérieuse (11e année)
PRET le JOUR MÊME sur toute GARANTIE. Succession, Nue-Propr. Usufruits, Créances, Biens indivis, Terres, Immeubles, Avances sur loyer, Titres inaccessibles et détaux. Titres sortis ou non. GERARD, 3 rue Turbigo Paris. Aucun frais pour renseignements voyages ou expertises

GRATUITEMENT A TOUS

Distribution gratuite de 5,000 boîtes échantillons de « Tonique Gloria »

Toute personne souffrant de rhumatismes ou de la goutte doit envoyer son nom et son adresse à Monsieur G. CARPENTIER, pharmacien de 1re classe, Pharmacie du Square d'Orléans, Bureau N° 507, 80, rue Taitbout, à Paris, qui enverra de suite une boîte échantillon de « Tonique Gloria », et un opuscule: « Le Rhumatisme et la Goutte: Causes et traitement ». Cet opuscule illustré renferme de nombreux cas de rhumatisme et en montre les ravages.

Main estropiée dans un cas de rhumatisme chronique articulaire. (Rhumatisme type No. 1.)

Le « Tonique Gloria » est infaillible dans tous les cas de rhumatisme et de goutte si anciens soient-ils. Les vieillards et les impotents recouvrent, grâce à lui, l'usage de leurs membres endoloris ou paralysés; ceux qui marchaient avec des béquilles les abandonnent.

Des milliers de personnes dont le cas était réputé incurable (et dont le mal avait résisté à tous autres traitements) ont été radicalement guéries par son usage progressif et rationnel. Nous possédons les témoignages écrits de ces malades ressuscités. Citons le cas d'un rhumatisant âgé de 62 ans, qui souffrait intolérablement depuis 20 ans et était incapable de tout travail, et que le « Tonique Gloria » a guéri après un traitement de 4 mois!

La main d'une personne souffrant du rhumatisme et de la goutte

Le « Tonique Gloria » a sur tous les remèdes préconisés et usités l'avantage de ne renfermer aucune matière nocive. Il ne contient ni narcotique, ni calomel, ni colchique, ni mercure.

Son ingestion ne peut, en aucun cas avoir d'influence ni sur l'estomac, ni sur le cœur, ni sur le foie.

C'est la panacée enfin découverte pour les rhumatisants et les goutteux, qui ne doivent pas hésiter à demander la boîte échantillon adressée GRATUITE.

CADEAU POUR LES ETRENNES 1910

BUREAU AMÉRICAIN

Offert par les Magasins d'Ameublements AUX

MEUBLES MODERNES

45, Rue Lafayette, Paris

Ce MEUBLE HORS DE PAIR, de FABRICATION TRÈS SOIGNÉE, est en chêne massif verni ou ciré ou verni acajou, avec socle. Il mesure 1m22 de large, 1m15 de haut, et 0m76 de profondeur. 2 Tirettes, 12 Tiroirs, Casiers classeurs et divisions des tiroirs interchangeables, côtés et derrière à panneaux, le rideau baissé ferme automatiquement tous les tiroirs.

Il est offert au Prix dérisoire de 149 fr.

pas même la moitié de ce qu'il est vendu partout ailleurs. Dans ce genre spécial, c'est un véritable tour de force, mais la fabrication en est lente et difficile et les lecteurs désireux de bénéficier de cette offre unique devront se hâter de passer leurs commandes pour profiter, avant l'épuisement du stock, de cette occasion qui ne se représentera peut être jamais.

Pour les commandes de Province, ajouter 20 fr. pour port et emballage

AVIS. — L'affluence des commandes qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour nous met dans l'obligation d'informer les lecteurs que nos expéditions subiront de ce fait quelque retard. Donc toutes les commandes qui nous parviendront avant le 15 Janvier 1910 seront expédiées dans l'ordre de leur réception.

NOMBREUSES ET MERVEILLEUSES OCCASIONS EN MOBILIERS TOUS GENRES

POLICE PARISIENNE PRIVÉE Seule maison 134, rue Rivoli, Paris 1er (1 à 7 ou écr.). 1er Gd Imb. r., (ex-insp.) attaché au Cabinet du Préfet de Police. Recherches de 1re nature. Renseig. confid. Enquête avant le mariage. Mariage avant. Divorce. Constats. Successions. Vols. Surveillances, etc. Missions, Paris, France, Etranger.

PLUSIEURS MILLIONS A PLACER sur hypothèques, prêts, commandites, émissions, constitutions de sociétés anonymes. Avances sur Successions, Titres nominatifs, Créances, etc. — LEFORT, 51, r. de Paradis, PARIS

Vins choisis, rouge, blanc, garantis purs raisins, 80 fr., qualité bourgeoise 105 fr. la barrique franco. Echantillon gratis. Chais de Bacchus, Bureau C, à Bouscat, près Bordeaux.

Se méfier des imitations du **PAPIER WLINSI**
PLUS DE 40 ANNÉES DE SUCCÈS *attestent l'efficacité de ce puissant dérivatif recommandé par les Médecins pour la*
Guérison rapide des Rhumes, Irritations de Poitrine, Grippe, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc.
Exiger le Nom WLINSI.

RUSSIE — ALLEMAGNE — Recouvrements Successions à l'étranger RENSEIGNEMENTS et TRADUCTIONS. E. EHRLICH 29, Rue Louis-le-Grand

VIN Fûts, ch. grat. 220 l. port régie fût compris avec baril ... 75 f. B. REY et FILS NARBONNE

VIN FIN de crus, les 216 lit. Fco vot. Gare (Ech. Gratis) FROMONT Villefranche-BEAUJOLAIS (Rhône) 73 f.

VIN TOURTEL 10 degrés — 100 jours in pièce 12, Rue du 4-Septembre, Paris 64 f.

PARIS et BANLIEUE seulement
CRÉDIT de 15 à 30 Mois
SANS AUCUN VERSEMENT D'AVANCE
HABILLEMENTS, NOUVEAUTÉS, CHAUSSURES, MEUBLES, LITERIE, SUSPENSIONS, Garn. de CHEMINÉES, BIJOUTERIE, BICYCLETTES, etc.
Gds Mag. des GALERIES VOLTAIRE
6bis, Place Voltaire, PARIS.
Tous les jours jusqu'à 7 h. Dim. et Fêtes jusqu'à Midi.

Etes-vous abonné *à un Journal Financier?*
Etes-vous entièrement satisfait des renseignements généraux qu'il publie et des conseils qu'il vous donne?
Ces renseignements ont-ils été jusqu'ici favorables à vos intérêts?
Si oui, restez-lui fidèle comme abonné. — *Si non*, écrivez au CRÉDIT MUTUEL de FRANCE, 60, Chaussée d'Antin, PARIS qui vous enverra gratuitement pendant trois mois, à titre d'essai, le journal "Le CRÉDIT MUTUEL".

BOURSE avec 1000 fr. de couverture vous gagnerez 500 fr. chaque mois. Opérations journalières. Peu d'aléa. J. ROSENTHAL 14, r. de Châteaudun Tél. Paris 167-23, Prov. 203-60

PRETS immédiats sur Hypothèques, Successions, Nues-Propriétés, Usufruits et toutes garanties. NORD-OFFICE, 11, r. Valenciennes, Paris Gare du Nord.

PRET sans frais à Officiers, Fonctionnaires et à TOUS ... ANDRIEU, 70, r. Lafayette, Paris.
PRETS sur Sign., Succ., Usuf., Nue-Prop., Fds comm. 4%. ALEXANDRE, 17, Faub. Montmartre, Paris.

SAGE-FEMME 1re cl., ex-int. Hôpit. DISCRETION. Rens. gratis. Cons. t. l. j. et Dim. SECURITÉ. 39, R. Maubeuge.

SAGE-FEMME 1re cl. pr. pension. Villa à Enghien. Sécur. conf. discr. ... Consult. de 2 h. à 5 h. DUTEL, 30, r. Rivoli, 36, Paris. Métro St-Paul.

SAGE-FEMME de 1re classe, consul. 9 à 7 h. et dim. 2e étage (discrétion). 146, R. LAFAYETTE (Gare Nord-Est).

SAGE-FEMME 1re CLASSE, CONS. TOUS LES JOURS TOUTE HEURE 100, rue St-Lazare (près gare).

SAGE-FEMME 1re cl. renseig. gratis, discr. cons. 9 à 7 h. 9, rue de Lyon Gares Lyon, Orléans. Métro.

SAGE-FEMME 9 à 7 h. Reçoit pension, à tte époque. les 9 jours 70 fr (Discrét.) Mme MAZE, 9, 142, boul. Magenta (gares Nord-Est).

SAGE-FEMME 1re cl., discr. 12, Bd Beaumarchais

SAGE-FEMME, 1re cl. cons. ttes heures, prend pens. (discrét.) 42, Chaussée-d'Antin (face Galeries Lafayette).

SAGE-FEMME Discrétion. 42, R. CADET

SAGE-FEMME, 1re classe, Renseig. gratis. DISCRETION. Pension, camp. HERMAN, 167, Fg POISSONNIERE

SAGE-FEMME CONSULTAT. TTES HEURES ET DIMANCHE 19, r. des Mathurins (Printemps, St-Lazare)

SAGE-FEMME 1re cl. discr. reç. pens. cons. t. h. soirée dim. rens. gratis. 76, Bd Strasbourg. Métro Gare Est.

SAGE-FEMME 1re cl. 9 à 5 h. et Dim. ... (Discrét.) Place République. BOUHAT RUE LANCRY 39

SAGE-FEMME, 1re cl. (discret.) 1re heures Dimanche et Fêtes. Pl. République. Boul. du Temple 37

SAGE-FEMME CONSULT. CONS. TTES HEUR. DIM. ... 8, boul. St-Martin. (Pas d'enseigne).

SAGE-FEMME, 1re cl. (Discrétion), 1re heur. et Dim. 61, Rue RAMBUTEAU (près Boul. Sébastopol)

SAGE-FEMME 1re cl. renseignem. gratis. discret maison sérieuse entière confiance. LAFON, 37, rue de Rivoli, Paris.

SAGE-FEMME 1re cl. Consultat. 8 à 7 h. et dim. (discr.) reçt pens. 120, bd Magenta. gre Nord-Est

SAGE-FEMME. 1re cl. t. les jours, toutes heures et corresp. Discrétion. 55, rue de Sèvres (face Bon Marché)

SAGE-FEMME 1re cl. médaill. maternité de Paris reçoit pens. consult. de 2 à 6 h. (discr. absolue et corres. 7, rue de Sèvres (pr. Bon Marché).

SAGE-FEMME Diplôme supér. reçoit pens. tte époques cons. t. les j. 10 h. m. à 10 h. s. Discrétion. Mme LAFFONT, 45, r. Rochechouart, métro Anvers. ... Montholon

SAGE-FEMME 1re cl. Spécialiste, lauréate de faculté de médec., soins de confiance (Sécurité), cons. t. l. j., 1re à St. r. CHATEAUDEAU

SAGE-FEMME confidte et amie de ses clientes renseigne gratt. Emp. prat. Mme LOUET, 40, r. des Martyrs, Paris. Sont talent et science sont justement réputés.

SAGE-FEMME, 1re cl. 1re heures Reç. pens. (discrét.) 172, R. du TEMPLE Métro Temple et Républ.

SAGE-FEMME 1re CL. CONS. TOUS LES JOURS, TOUTE HEURE. Mme DUPUIS, 60, Bd STRASBOURG ...

SAGE-FEMME 1re cl., 92, Fg Poissonnière, coin r. Lafayette (18e année) 2e escalier au fond. 2e étage. Reçoit à toute heure Sécurité. — PAS D'ENSEIGNE. — Discrétion

SAGE-FEMME 1re classe, élève Maternité, reçoit pensionnaires toute époque, Paris et Campagne. Place enfants. (Discrétion). Mme SALMON, 56, Faubourg St-Martin, Paris. Consulta. correspond. t. les j. English Spoken. — Man spricht deutsch.

SAGE-FEMME 1re classe, renseigne gratis, discrétion. Pensionnaires. BARLET, 112, r. Réaumur

EX-ACCOUCHEUSE en chef des hôpitaux, plusieurs fois diplômée. 114, R. de Rivoli (S.-Et.) (1 à 5 h.) Châtelet. Prend Pens.

SAGE-FEMME 1re cl. Mme MEUNIER, 167, rue de Rennes (pr. Gare Montparnasse). Consult. de 9 à 5 h. Reçoit pensionnaires, place Enfants, prix modérés. — Discrétion.

L'Impr-Gérant: V. COURGEON. 100, r. Richelieu, Paris.

POMPES D'ÉPUISEMENT A GRANDS DEBITS, EN STOCK POUR LIVRAISON IMMÉDIATE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON. 44, RUE LAFAYETTE, 44. PARIS

TAPANOELIE — SUMATRA — VALEURS DE CAOUTCHOUC — INTRODUCTION PROCHAINE DE LA THE TAMIANG

La vérité sur ces valeurs. Demander prochain numéro du MARCHÉ OFFICIEL, 97, r. Richelieu, à Paris, adressé gratuitement sur demande.

BOURSE DE PARIS
Du 24 janvier

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
	RENTES FRANÇAISES		
	3% comptant	98 93	98 75
	3% terme	99 05	98 70
	3% amortissable cpt	98 80	98 75
	terme	99 ..	99 ..
	Algérien 3% 1902	449 50	449 ..
	Tunisiennes 3% 1892	467 50	470 ..
	3% 1902	440 ..	439 75
	3% 1903	....	505 ..
	Madagascar 2½	..	84 70
	3% 1903	97 ..	..
	Afrique occident 3%	465 ..	464 50
	Congo 3% 1909	463 50	463 50
	Annam & Tonkin 2½%	84 ..	84 05
	Indo-Chine 3½%	478 ..	474 ..
	3%	417 ..	419 ..
	3% gar. état	439 ..	438 50
	VILLES FRANÇAISES		
	1865, 4%, remb. à 500	537 ..	537 ..
	1871, 3%, remb. à 400	403 25	408 75
	1/4, remb. à 100	105 25	106 ..
	1875, 4%, remb. à 500	537 ..	538 ..
	1876, 4%, remb. à 500	384 ..	385 ..
	1892, 2½, remb. à 400	373 50	376 ..
	1/4, remb. à 100	99 50	100 ..
	1894-96, 2½, remb. à 400	373 25	376 ..
	1/4, remb. à 100	98 50	98 50
	1898, 2%, remb. à 500	432 ..	434 ..
	1/4, rem. à 125	..	144 50
	1899, Métro 2%, r. 500	420 ..	420 ..
	1/4, r. 125	109 50	108 ..
	1904, 2½, r. 500	436 50	436 50
	1/4, remb. 100	94 ..	94 ..
	1905, 2 3/4, remb. à 400	402 50	404 50
	1/4, remb. à 100	98 25	98 25
	Ville de Marseille 3%	419 ..	419 ..
	D'Amiens 4%	117 50	117 25
	De Bordeaux 4%	515 ..	..
	De Lyon 3%	110 ..	109 ..
	RENTES ETRANGÈRES		
	Anglais, 2¾%	83 40	..
	Argentin, 5% 1886	..	521 ..
	4% 96, resc.	97 10	..
	4% 1900	99 75	99 85
	Autrichien, 4% or	101 90	101 90
	obl. domain.	309 50	308 50
	Belge 3% 95/98, 3e série	..	99 10
	Brésil 4% 1888	95 85	95 ..
	4% 1889 terme	..	96 85
	5% 1898 funding	105 ..	103 55
	Bahia, 5% 1888	..	507 50
	Espirito-Santo, 5% 94	..	505 25
	Minas-Geraes, 5%	503 50	505 ..
	Bulgare, 5% 1896	503 ..	505 ..
	5% 1902	517 ..	517 50
	5% 1904	509 50	508 ..
	Chine, 4%, or 1898	100 ..	99 50
	5% or 1902	535 ..	539 ..
	5% or 1908	528 ..	528 ..
	Congo, lots 1888	106 ..	106 ..
	Égypte, dette unifiée	103 40	103 30
	privilégiée	100 90	100 95
	obligat. domain.	..	96 25
	Espagne extér. 4% cpt	100 15	100 20
	terme	96 65	96 65
	Haïti, 5%, 1875	222 ..	....

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.30	Haïti, 6%, 1896	303 ..	..
.40 60	Hellénique, 4%, 1887	344 ..	344 ..
.2½	2½%, 98	88 65	88 00
.3	Hollande, 3% 1896	93 60	94 ..
.14	Hongrois, 4%, or	97 40	97 75
	4% 1902	93 10	..
	3% 1895	..	84 ..
.3 75	Italien, 3 3/4% cpt	103 15	103 20
	terme	103 20	..
.15	Victor-Emmanuel, 1863	394 50	395 75
	Japonais, 4% 1906	98 15	98 40
	5% 1907	103 75	103 80
.28	Maroc, 5%, 1904	532 ..	530 ..
	Norvégien, 3% 1888	88 70	..
	3½% 1894	..	100 ..
	3½%, 1902	99 50	99 70
	Portugais, 3%	65 95	65 95
	tabacs, 4½	511 ..	512 00
.22 30	Roumain, 4%, 1890	96 .0	..
	4% 1898	..	98 30
	Russie, 4% 1880	94 50	94 60
	4% or 1889	94 10	94 40
	4% or 90, 2e 3e ém.	93 95	93 95
	4% or 94, 6e ém.	93 95	93 85
	4% consolidé	95 20	95 15
	4% 1901	95 ..	95 ..
	3% or 1891	80 65	80 25
	3% or 1896	79 95	79 95
	3½% or 1894	88 ..	87 80
	5% 1906 cpt	104 20	104 15
	terme	104 25	104 15
	4½% 1909	98 40	99 30
	intér. 4% 1894	90 ..	90 ..
	ch. de fer 4% 1903	461 50	..
	transcaucasien	73 60	..
.3½	Lettres nobl. 3½%	84 85	84 55
	Serbie 4% amortis. 1895	86 80	86 90
	5%, 1902	507 ..	506 ..
	4½% 1906	470 ..	469 ..
	Suède 3% 1894	87 25	..
	3½% 1899	99 25	99 15
	4% 1900	100 ..	100 ..
	Suisse, emp. féd. 3% 90	92 60	93 ..
	3½% 97	91 75	..
	3½% 99	..	95 ..
	Turc 4% unifié	93 75	93 80
	Ottoman consolid. 4% 90	492 ..	492 50
	Douanes ottomanes	497 ..	497 50
	Ottom. tr. Égypte 4% 91	102 50	102 80
	Priorité Tombac 4% 93	487 25	487 ..
	Ottom. 4% 1894, 500 fr	496 ..	493 ..
	3½ 94 tr. Égypte	..	97 60
	5% 1896	515 ..	517 50
	4% 1901-1905	461 ..	460 ..
	Uruguay, 3½%	78 80	..
	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		
113 83	Banque de France cpt	4300 ..	4275 ..
	terme	..	..
.68	D'Algérie	1678 ..	1674 ..
.80	De l'Indo-Chine	1615 ..	1600 ..
.63	Paris-Pays-Bas	1798 ..	1788 ..
	terme	1802 ..	1794 ..
.40	Union Parisien	958 ..	952 ..
.12 50	Franç. com. ind	290 ..	292 ..
.22 50	Ottomane tme	722 ..	721 ..
.45	Comm. Italienne	915 ..	918 ..
.23 25	Pays-Autrich	533 50	533 ..
	Nat. Afrique Su	310 ..	..
.18	Espag. de crédit	302 ..	310 ..
.45	Hyp. d'Espagne	758 ..	..
.51 17	Nation. Mexique	1178 ..	1170 ..
.33 25	Londres Mexico	666 ..	668 ..
.23 10	Cent. Mexicaine	474 ..	474 ..

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.12 7	Banque Russo-Chinoise	614 ..	614 ..
.43 50	Compagnie Algérienne	1433 ..	..
	Fr. Mines d'or	..	90 ..
.50	Compt. Nat. Escompte	820 ..	820 ..
	terme	819 ..	825 ..
.50	Crédit Algérien	1266 ..	..
.30	Crédit Fonc. de France	835 ..	829 ..
	terme	831 ..	827 ..
.13	Communal. 2 60% 79	498 ..	498 ..
.2 60	3%	103 ..	103 ..
.13	3% 1891	408 ..	408 ..
.12	2 60% 92	474 ..	474 ..
.13	2 60% 99	481 ..	482 ..
.15	3% 1906	506 ..	507 ..
.18	Foncières 3% 1879	507 ..	508 ..
.18	3% 1883	439 ..	437 ..
.2 60	2 60% 1885	483 50	488 ..
.14	3%	400 ..	99 75
.13	2 60% 1895	488 ..	487 ..
	3% 1903	507 50	507 ..
	3% 1909	272 ..	274 ..
	Bons 100 fr. à lots 87	69 ..	69 50
	88	69 ..	69 25
.15	Banque Hypothéc. R. 1900	578 ..	580 ..
	R. 500	..	437 50
.13 50	Crédit Fonc. Agr. Alger	539 50	539 ..
.50 28	Foncier d'Autric.	1238 ..	1238 ..
.25	Égyptien	778 50	..
.20	Hongrois	500 50	..
.17	Canadien	646 ..	646 ..
.15	Industr. & Com.	730 ..	730 ..
.33	Lyonnais cpt	1419 ..	1418 ..
	terme	1418 ..	1414 ..
.32 50	Mobilier	650 ..	650 ..
.11 31	Land Bank of Egypte	220 ..	220 ..
.16 25	Société Générale cpt	710 ..	710 ..
	terme	718 ..	714 ..
.15	Fonc. Lyonnaise	390 ..	398 ..
.48	Marseillaise	935 ..	932 ..
.16	Franc. de la Rép.	..	850 ..
.30	Fr. Banq. & Dép.	643 ..	643 ..
.15	S.-Compt. Entrepren.	262 ..	264 ..
.15	Rente Foncière	674 ..	665 ..
.16	Immeubles de France	182 ..	182 ..
	CHEMINS FRANÇAIS (Actions)		
.30	Bone à Guelma	688 ..	688 ..
.50	Dakar à Saint-Louis	1190 ..	190 ..
.22 50	Départementaux	667 50	668 ..
.8 50	Économiques du Nord	209 ..	210 ..
.30	Est algérien	710 ..	710 ..
.35 50	Est	940 ..	931 ..
.15 50	jouissance	..	411 50
.30	Lyon terme	1330 ..	1323 ..
.39	Midi	1165 ..	1164 ..
.25	jouissance	806 ..	787 ..
.72	Nord terme	1737 ..	1738 ..
.56	jouissance	1350 ..	1358 ..
.39	Orléans terme	1458 ..	..
.44	jouissance	1040 ..	956 ..
.38 50	Ouest	980 ..	978 ..
.21	jouissance	812 ..	812 ..
.28 75	Ouest algérien	653 50	..
.15	Sud de la France	223 ..	225 ..
.20	Métropolitain cpt	614 ..	607 ..
	terme	614 ..	609 ..
.3½	Nord-Sud (ch. élect.) cpt	330 ..	334 ..
	terme	334 ..	332 ..
	(Obligations)		
.15	Bone à Guelma 3%	443 ..	448 ..
.13	Départementaux 3% 81	..	434 ..
.18	87	436 ..	..
.13	83	433 ..	..

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.15	Économiques 3%	436 50	438 75
.20	Économiq. du Nord 4%	484 ..	..
.15	Est algérien 3%	438 50	438 25
.25	Est 5% (remb. à 650)	684 ..	..
.15	3%	447 ..	446 ..
.15	3% nouvelles	451 30	4.4 ..
.12 50	2½%	413 ..	413 80
.15	Ardennes 3%	446 ..	448 ..
.15	Ain-Tizi à Mascara 3%	449 ..	..
.15	Mecheria Ain-Sefra 3%	..	446 ..
.15	Mostaganem-Tiaret 3%	439 ..	..
.15	Grande-Ceinture 3%	443 75	443 50
.15	Lyon 3%	445 50	448 ..
.15	Bourbonnais 3%	444 ..	4.4 ..
.15	Dauphiné 3%	443 ..	444 ..
.25	Méditerranée 5% (r. 625)	648 ..	644 ..
.25	3%	442 25	..
.15	P.-L.-M. fusion, anc. 3%	446 ..	446 ..
.15	nouvelle	4.9 ..	448 ..
.12 50	2½%	407 ..	407 ..
.15	Victor-Emmanuel 1862	443 50	..
.15	Midi 3%	443 ..	443 50
.15	3% nouvelles	448 ..	440 50
.12 50	2½%	403 75	401 50
.15	Nord 3%	459 ..	454 ..
.15	3% nouvelles	454 ..	454 ..
.12 50	2½%	411 78	411 78
.15	Orléans 3%	447 75	447 75
.15	Orléans 3% nouvelles	449 ..	440 ..
.12 50	2½%	410 ..	410 ..
.15	Orléans, grand central	443 50	444 50
.15	Ouest 3%	444 50	444 50
.15	3% nouvelles	448 ..	446 ..
.12 50	2½%	402 ..	403 ..
.15	Ouest algérien 3%	444 ..	445 ..
.15	Lille-Béthune 3%	440 ..	..
.15	Picardie-Flandres 3%	440 ..	442 ..
.15	Ann. Sedan-Lérouville	544 ..	577 ..
.15	Nord	434 50	..
.25	Chalons	645 ..	638 ..
.15	Sud de la France 3%	437 ..	428 ..
.15	Indo-Chine & Yunnan 3%	434 ..	..
	CHEMINS ÉTRANGERS (Actions)		
.4 35	Andalous terme	210 ..	210 ..
.33	Autrichiens-Hongrois	801 ..	804 ..
.10	Ch. de fer Congo sup.	299 50	298 ..
	Sud Autrich. (Lombards)	121 50	..
.30	Méridionaux d'Italie	685 ..	..
.14	Nord de l'Espagne tme	361 ..	361 ..
.25	Chemins orientaux	683 ..	..
	Portugais	358 ..	350 ..
.17	Saragosse tme	413 ..	414 ..
.7 60	Thessalie	124 ..	....
	(Obligations)		
.15	Andalous, 3%, 1re série	323 ..	233 ..
.9 72	3%, 2e série	292 ..	..
.15	Autrichiens anc., 1re hyp.	436 ..	433 50
.15	3e hyp.	426 50	430 ..
.15	4e hyp.	425 ..	426 ..
.15	Nouveaux, 1re hyp.	429 50	432 ..
.20	4%	514 ..	513 80
.15	Beira-Alta	310 ..	..
.25	Victoria Minas 5%	475 ..	476 50
.15	Damas-Hamah 4%	296 ..	296 ..
.20	(ancien)	..	473 ..
.15	Lombards, 3%	252 50	252 ..
.20	4%	454 ..	451 50
.15	série X	293 80	294 25
.15	Est-Espagne 3%	378 ..	376 ..
.15	Nord-Espagne 3%, 1re hyp.	332 50	333 ..
.15	2e hyp.	375 ..	379 ..
.15	3e hyp.	371 50	372 ..

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.15	Nord-Espagne, 4e hyp.	357 ..	357 75
.15	5e hyp.	365 ..	365 ..
.13	Pampelune (spéciale)	363 ..	363 ..
.15	Asturies, 1re hypothèque	370 50	372 ..
.15	2e hypothèque	367 50	363 50
.15	3e hypothèque	..	369 ..
.18	Barcelone priorité	368 ..	368 50
.15	Portugais 3%, 1er rang	338 ..	337 ..
	2e rang	272 ..	270 ..
.22 50	Nord-Donetz 4½%	495 ..	495 ..
.30	Helléniques 4% 1902	470 ..	470 ..
.13	Salon.-Constantinop.	358 ..	353 ..
.22	São-Paulo & Rio-Gde, 5%	469 ..	469 ..
.12	Saragosse 3%, 1re hyp.	392 ..	393 ..
.13	2e hyp.	384 ..	381 ..
.13	3e hyp.	383 ..	..
.8	Séville-Xérès (grisée)	213 ..	216 ..
.20	Smyrne-Casaba 1894	487 50	487 50
.20	1895	469 ..	469 50
.25	Santa-Fé, 5%	631 ..	630 ..
	Vénézuéliens, 5%	57 ..	..
	TRANSPORTS (Actions)		
.12	Comp. Transatlantique	246 50	246 ..
.15	prior.	..	..
	Messageries Maritimes	186 ..	183 ..
	prior.	199 ..	198 ..
	Chargeurs réunis	540 ..	549 ..
.30	Cie Havraise Péninsul.	440 ..	436 ..
	Bateaux parisiens	272 ..	268 ..
	Omnibus terme	1475 ..	1474 ..
	jouissance	..	..
	Voitures à Paris	240 ..	226 ..
.6 50	Automobiles de place	188 ..	188 50
	Omnium lyonnais	159 ..	158 ..
.18	Sté parisien. électriq.	306 ..	303 ..
.27 80	Thomson-Houston tme	838 ..	830 ..
.25	Tramways français	620 ..	..
.25	Tramw. Paris et Seine	508 ..	514 50
.10	Cie parisienne	..	213 ..
	Est-Parisien tme	64 50	62 50
.12 75	Élec. Bordeaux	259 ..	250 ..
.25	Roubaix-Tourc.	369 ..	..
.7	Railways et d'él. (O.G.O.)	..	176 50
.6	Nitrate Railways	325 ..	326 ..
.17	Wagons-Lits ordinaire	388 ..	380 ..
.17	privilégiée	410 ..	404 ..
	(Obligations)		
.15	Transatlantique 3%	398 ..	416 ..
.17 50	Messageries marit. 3½	443 ..	487 ..
.20	Chargeurs réunis 4%	..	..
.20	Omnibus 4% 1896	499 50	500 ..
.22 50	4½%	503 50	502 ..
.17 50	Voitures à Paris	397 ..	393 ..
.20	Tramways français 4%	496 50	492 50
.13	Thomson-Houston 4%	496 ..	498 ..
.20	Wagons-Lits 4%	508 50	507 ..
	EAU, GAZ & ÉCLAIRAGE (Actions)		
.85	Eaux (Cie générale)	1930 ..	1940 ..
.20	pour l'étranger	460 ..	460 ..
.12 50	Gaz de Paris	310 ..	308 50
.38	P'la France et l'Ét.	890 ..	890 ..
.80	et Eaux	605 ..	610 ..
.60	(Cie Centrale)	1850 ..	1860 ..
.48	(Union des)	829 ..	873 ..
.26	et élec. Marseille	..	865 ..
.14	Sté d'électric. de Paris	807 ..	803 ..
.15	Éclairage électrique	203 ..	205 ..
.30	Cie gle d'électricité	850 ..	843 ..
.8	Distribut. d'électricit	436 ..	430 ..
.57 50	Secteur Place Clichy	1500 ..	1495 ..

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.43	Bec Auer français	830 ..	828 ..
.118	Edison (Cie continent.)	1381 ..	..
.7 50	Écl., chauf. et force	238 ..	238 ..
	(Obligations)		
.15	Eaux (Cie générale) 3%	443 75	442 50
.20	4%	513 ..	..
.20	P' l'étranger 4%	518 ..	..
.20	Gaz central 4%	507 ..	507 ..
.20	France et étr. 4%	504 50	506 ..
.15	Gener. de Paris 5%	524 50	..
.12	4%	498 50	..
.22 50	(Union des) 4½%	..	516 ..
.20	4% 96	484 ..	494 ..
.20	De Madrid 4%	429 ..	..
	MÉTALLURGIE & MINES (Actions)		
	Compagnie d'Aguilas	137 ..	133 ..
	Malfidano (mines de)	632 ..	630 ..
.32 50	Métaux (Cie franç. des)	721 ..	717 ..
.68 50	Rio-Tinto cpt	1971 ..	1936 ..
	terme	1974 ..	1936 ..
.50	Sosnowice cpt	..	1520 ..
	terme	1531 ..	1530 ..
.8 65	Briansk (usines) terme	297 ..	304 ..
.43 25	privilégiée	306 ..	303 ..
.48	Sels gemmes	..	287 ..
	Oural-Volga	74 ..	73 75
	Établiss. Decauville	..	128 ..
	Dombrowa (houillères)	1520 ..	1520 ..
	Boléo	848 ..	846 ..
	(10e de part.)	814 ..	810 ..
.100	Carmaux	2290 ..	2200 ..
	Escombrera-Bleyberg	695 ..	690 ..
.23	Krivoy Rog	972 ..	973 ..
.10	Laurium français	370 ..	369 ..
.50	Mokta el Hadid t.p.	1681 ..	1675 ..
.22 50	Nickel	730 ..	721 ..
.30	Aciéries de France	730 ..	700 ..
.20	De Longwy	1344 ..	..
.50	De Micheville	1450 ..	1333 ..
	De Trignac	130 ..	132 ..
.75	At. et chant. de la Loire	1845 ..	..
.12 60	At. const. N.-E. Jeumont	443 ..	448 ..
.25	Chantiers de la Gironde	1050 ..	1050 ..
.35	Dyle et Bacalan	663 ..	668 ..
.30	Fives-Lille	520 ..	514 ..
.60	Chatillon Commentry	1640 ..	1620 ..
.50	Comment. Fourchamb.	..	1030 ..
.50	Ch. et at. de St-Nazaire	1014 ..	1010 ..
.28	Construct. mécaniques	338 ..	..
.40	Tréfileries du Havre	212 ..	212 ..
.25	Forges et aciér. marine	1303 ..	1300 ..
.50	N. Est	2165 ..	..
.25	Méditerr. forges et ch.	1269 ..	..
.25	Soc. houill. Russie mér.	183 ..	..
.12	Charbon de Trifail	323 ..	..
.9 40	Creusot	..	..
.15	Penarroya	1445 ..	1436 ..
.15	[illegible]	1280 ..	1280 ..
.120	Phosphates de Gafsa	..	3747 ..
	(Obligations)		
.20	Fives-Lille 4%	..	503 ..
.20	Métaux 4%	502 ..	503 ..
	Oural-Volga	231 ..	233 ..
.20	Aciéries de France 4%	502 ..	503 ..
.20	Cie gle de construct. 4%	488 ..	..
.25	Krivoi-Rog 5%	523 ..	..
.20	Sosnowice 4%	504 ..	504 ..
	VALEURS DIVERSES (Actions)		
.131 25	Suez cpt	5050 ..	5048 ..
	terme	5040 ..	5040 ..

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.126 25	Suez, jouissance	4190 ..	..
.74 25	parts de fondateur	2240 ..	..
.120 25	société civile	3524 ..	3526 ..
.22 35	cinquième	710 ..	..
.30	Magasins généraux	633 ..	637 50
.20	Docks de Marseille	405 ..	406 ..
.35	Dynamite terme	687 ..	689 ..
.10 50	Téléphones	328 ..	328 ..
.40	Établissem. de Vichy	2348 ..	2330 ..
	Distillerie E. Cusenier	648 ..	669 ..
	Ardoisières de l'Anjou	..	87 ..
	Grand Hôtel	..	284 ..
.15	Agence Havas	584 ..	903 ..
.40	Bénédictine	3500 ..	..
.360	Annuaire Didot-Bottin	1325 ..	840 ..
	Établissements Duval	1320 ..	1332 ..
.70	Forces motric. Rhône	618 ..	..
.33	Moulins de Corbeil	167 ..	..
.7 50	Télégraphes du Nord	794 ..	794 ..
.45	Lits militaires	3146 ..	3140 ..
	Richer (anc. compagnie)	300 ..	300 ..
.105	Raffinerie Say	343 ..	344 ..
	priv.	235 ..	231 ..
.50	Tabacs emp. ottoman	408 ..	408 ..
	des Philippines	..	373 ..
.16 75	du Portugal	604 50	608 ..
	Sucrerie raff. d'Égypte	38 ..	40 ..
.33	Imprimerie Chaix	341 ..	..
.19 20	Le Printemps	478 50	474 ..
.16 50	priv.	353 ..	353 50
.10	Établiss. Orosdi-Back	524 ..	..
	Pyrites du Huelva	304 50	304 ..
.5	Lagunas Nitrate	86 25	87 50
.8 45	Port et mag. Paris-Aust.	200 ..	196 ..
	Ch. de fer et Cie de Salonique	85 ..	..
	(Obligations)		
.25	Suez 5%	647 ..	645 80
.15	3% 1re série	477 50	476 50
.15	3% 2e série	469 ..	468 25
.4 25	bons de coupons	89 60	90 ..
	Panama, 3e sér. remb. 1000 f.	117 50	..
	Obl. et bons à lots	144 ..	130 ..
.20	Ardoisières de l'Anjou	369 50	376 ..
.17 80	Câbles télégraphiq.	392 25	336 50
.20	Magasins généraux 4%	308 50	..
.15	Docks de Marseille 4%	412 ..	413 ..
.20	Établissem. Duval 4%	501 50	..
.20	Lits militaires 4%	608 ..	..
.25	Moulins de Corbeil 4%	421 ..	421 ..
.20	Raffinerie Say 4%	484 ..	487 ..
.20	Port de Rosario 5%	434 50	507 ..
.25	Foncière lyonnaise 3%	..	..
.13	Immeub. de France 400 f.	482 ..	481 50
.5	Immeub. de France 4%	205 75	207 ..
.11 30	Créd. fond. colon.	188 ..	188 ..
.17 50	Égyptien 3½	477 ..	478 50
.15	3%	392 ..	392 ..
.20	Téléphones, 4%	508 ..	508 ..

VALEURS EN BANQUE

		Précéd. clôture	Dernier cours
.3	Brésil, 5%	102 37	102 45
.4	rescission 4%	80 60	80 90
	Transvaal, 3%	93 50	..
.5	Mexique, 5%	99 25	..
	3%	36 80	36 65
	Bons Haïti	42 ..	48 ..
.3½	Ville Pétersbourg, 4½	480 50	480 ..
.25	Nord-Est Espagne, 3%	472 50	473 50
	Lots turcs	232 ..	231 50
	Balia-Karaidin	441 ..	437 ..
.8 60	Cape Copper	193 50	193 50

Dern. rev.		Précéd. clôture	Dernier cours
.66 25	Harpener	1587 ..	1580 ..
.2 80	Huanchaca	74 75	74 25
	Laurium grec	63 75	63 50
	Ouest africain franç.	604 ..	..
.16 50	Tharsis	161 ..	160 ..
.25	Dniéprovienne (nom.)	1295 ..	1190 ..
.50	Donetz (forges et aciér.)	806 ..	790 ..
.50	Doubovoia Bolka	1260 ..	1270 ..
.60	Huta-Bankowa	2030 ..	2035 ..
.78	John Cockerill	2043 ..	..
.300	Sarrebruck	3486 ..	..
.20	Platine	513 ..	513 ..
.18	Usines franco-russes	350 ..	..
.25	Zinc Vieille Montagne	879 ..	878 ..
.63	de Silésie	..	1595 ..
.18	Charbonnages (Cie gén.)	218 ..	215 ..
.5 90	Urikany (charbonnages)	180 ..	190 ..
	Union des tramways	23 ..	..
.10	Tram. Lille-Roub.-Tour.	277 ..	..
	Manchons Hella	11 50	11 25
	Syndicat minier	33 ..	34 ..
.300	Monaco (action)	3300 ..	3310 ..
.60	cinquième	1164 ..	1163 ..
.12	4% (obligation)	306 ..	..
.62 50	Chalets de nécessité	1229 ..	..
.38	Plaques Lumière	467 ..	490 ..
.12 60	Gold Horse Shoe	..	182 ..
.25	Docks Port de Bahia, ob.	478 ..	..
	Roussillon Tyres	29 ..	..

MINES D'OR (Cours de Paris)

Chartered	43 25		A. Glaagte	78 75
Crown Mines	217 ..		Mayiconsolid.	36 50
De Beers ord.	499 50		Mozambique	33 50
privil.	455 ..		Primrose New	73 75
East Rand	141 ..		Randfontein	57 50
Ferreira	484 ..		Rand Mines	239 ..
French Rand	9 25		Robinson Gold	278 50
Geduld	73 ..		— Deep	103 50
...enhuis	106 ..		— Randf.	41 ..
Jeldenh Deep	108 ..		Roodep Cent D	23 ..
General Min	39 ..		Rose Deep	127 50
Goch New	40 75		Sim and Jack	48 50
Goerz et Cie	96 ..		Steyn Estat	58 50
Goldfields	145 ..		Transvaal C.	81 50
Johannesb Co	71 75		Van Dyk	29 75
Kleinfont New	67 25		Village	116 ..

MATIERES D'OR ET D'ARGENT

	pair % à prime	
Or en barre, le kil: 3437 fr		
Argent en barre, le kil	..	90 ..
Quadruples espagnols	80 50	81 75
— colombiens et mexicains	80 25	80 50
Piastres mexicaines	2 03	2 08
Souverains anglais	25 14	25 17
Banknotes	25 14	25 19
Aigles des Etats-Unis	51 50	51 60
Guillaume (20 marks)	24 64	..
Impériales russes (916/1000)	20 55	20 65
Couronnes de Suède	27 50	..

CHANGE PAPIER COURT PAPIER LONG

3½	Londres	25 17½	25 20½	25 20	25 23
4½	Allemag.	123 3/8	123 5/8	123 3/8	123 5/8
3½	Belgique	99 15/32	99 19/32	99 3/8	99 3/4
4½	Espagne	468	470	464	469
3	Holland.	207 1/16	207 1/4	207 5/8	208 1/8
5	Italie	99 15/16	99 11/16	99 1/4	99 3/4
4	N.-York	516	519	518 1/2	518 1/2
6	Portug.	493	503	488	498
5	Pétersb.	265 3/4	267 3/4	264 3/4	266 1/4
3½	Suisse	99 11/16	99 15/16	99 3/4	99 7/8
4	Vienne	104 9/16	104 13/16	104 3/4	105 1/4

Paris, 24 janvier. — Fermeté des places étrangères et avis très favorable de tous les grands centres industriels. Malgré cela notre marché débute et finit plus faible sur la généralité des valeurs, mais non dans ses plus bas cours, sous l'influence des nouvelles déplorables concernant les inondations. A remarquer la bonne tenue relative des Sociétés de crédit.

Fonds d'Etats presque tous en réaction mais à des degrés différents. Notre 3 0/0, le Portugais et le Serbe sont parmi les plus éprouvés.

Les Sociétés de crédit ne cèdent que peu à l'influence de l'ambiance et cette constatation est d'autant plus à remarquer que ces titres viennent presque tous de bénéficier d'une importante avance. Parmi les plus résistants le Crédit Lyonnais, le Crédit Mobilier, l'Union Parisienne et la Société Générale. Seul le Comptoir d'Escompte à 825 continue à monter.

Parmi nos Chemins Français, l'Orléans et le Lyon faiblissent en réaction sensible, en raison des dégâts occasionnés par les inondations. — Chemins Espagnols assez soutenus: change amélioré à 7.20.

Suez ferme. Métaux et Malfidano légèrement tassés; Dynamite en très sensible avance. Omnibus soutenus, mais Thomson plus faible ainsi que la plupart des valeurs de traction et d'électricité. Notons aussi la baisse des valeurs industrielles russes et du Rio.

Au marché en Banque la réaction est à peu près générale mais assez peu sensible.

INFORMATIONS FINANCIERES

Emprunt Extérieur 5 0/0 Or de la province de San Juan. — La souscription aux 25,000 obligations a obtenu le plus vif succès.

Les demandes dépassant largement le nombre des titres offerts, les guichets n'ont été ouverts que quelques heures, et seules les souscriptions unitaires ont été reçues.

— Crédit Foncier de France. — Dans sa dernière séance, le conseil a autorisé pour 1,302,938 fr. de prêts communaux et pour 3,108,300 fr. de prêts fonciers. Total: 4,411,238 francs.

— Commerce de la Belgique. — Le commerce spécial de la Belgique pour les années 1909 et 1908 présente les chiffres comparatifs suivants:

Aux importations, en 1909, 3,409,912,000 fr., contre 3,181,413,000 fr. en 1908, soit, pour 1909, une augmentation de 228,499,000 fr.

Aux exportations, en 1909, 2,596,908,000 fr., contre 2,434,360,000 fr. en 1908, ce qui donne pour 1909, une augmentation de 162,548,000 fr.

Les droits de douane perçus en 1909 se sont élevés à 60,990,545 fr., contre 57,326,938 fr. en 1908, soit une différence de 3,663,607 fr. en faveur de 1909.

— Afrique Occidentale. — La production d'or de l'Afrique Occidentale s'est élevée en décembre dernier à 17,570 onces d'or évaluées à 71,332 liv. st. contre 21,624 onces, évaluées à 98,202 liv. st. en décembre 1908 et 23,931 onces évaluées à 93,142 liv. st. en décembre 1907.

La production pour l'année 1909 s'élève ainsi à 235,972 onces, évaluées à 955,635 liv. st., contre 297,306 onces, évaluées à 1,180,342 liv. st. en 1908 et 293,218 onces, évaluées à 1,154,883 liv. st. en 1907.

Cette diminution de production est due à ce que la plupart des mines ont suspendu les travaux d'extraction pour faire du développement.

ESCOMPTE HORS BANQUE

Paris. 2 1/2 — Londres. 2 3/4 — Bruxelles. 3 5/8